



NATIONS UNIES
CÔTE D'IVOIRE
.....

Renforcer la résilience dans le Nord-Est de la Côte d'Ivoire



Page de garde

Pays: Cote d'Ivoire

Titre: Programme inter-agence de renforcement de la résilience pour le Nord-Est

Effet du Programme inter-agence : Les systèmes, les communautés et les individus vivant dans le Nord- Est du pays, y compris, les enfants, les jeunes et les femmes sont davantage résilients face aux chocs de toute nature.

Durée du Programme : 2 ans Date de début : Janvier 2023 Date de Fin : Décembre 2024 Option de gestion des fonds : Gestion parallèle des fonds Agence Lead: UNICEF	Budget Total estimé : \$90,050,157 1. Ressources disponibles : \$22,993,911 2. Gap: \$67,056,245 * Budget Total incluant le coût du programme et les coûts indirects Sources des financements: Gouvernement _____ UNICEF: _____ PNUD: _____ OIM: _____ UNFPA: _____ PAM: _____ OMS: _____ UNHCR: _____ BIT : _____ ONU FEMME : _____
--	--

SIGNATURES	
M. Philippe POINSOT Coordonnateur Résident des Activités Opérationnelles du Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire <i>Signature</i> <i>Date & Tampon</i>	Mme Kaba NIALE Ministre du Plan et du Développement <i>Signature</i> <i>Date & Tampon</i>

I- JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la Côte d'Ivoire a défini ses priorités dans les régions du Nord, **notamment à travers la Phase 2 du Programme Social du Gouvernement (PSGouv2 2022-2024) et en particulier à travers l'axe 1 qui vise à « lutter contre la fragilité dans les zones frontalières du Nord »**¹. Ce programme ambitionne d'amplifier les actions dans les secteurs sociaux, notamment, dans les domaines de l'éducation, la santé, l'accès à l'eau potable, de l'employabilité et l'insertion des jeunes. Le Système des Nations Unies, à travers une initiative inter-agence et conformément à son Cadre de Coopération pour le Développement Durable (CCDD 2021-2025)², aux recommandations issues des missions conjointes et du diagnostic communautaire réalisé en 2021, propose un **programme d'interventions multisectorielles convergentes et sensibles au genre** destiné à **renforcer la résilience des systèmes, des communautés et des individus face aux chocs dans les deux régions du Bounkani et du Tchologo**³.

Ce programme de résilience vise à **renforcer la cohésion sociale dans une approche à la fois verticale (entre l'État et ses citoyens) et horizontale (entre et au sein des différentes communautés)**, en améliorant les capacités d'anticipation, de prévention, d'absorption, d'adaptation et de transformation des systèmes, des communautés et des individus à tous les niveaux. La **place centrale donnée aux approches communautaires** garantira le renforcement de **l'engagement de ces communautés** ainsi que leur contribution, en cas de choc ou de crise, au **rétablissement rapide du fonctionnement des services de base**, à la **reconstitution du capital social des populations affectées** et à la **restauration de la confiance au sein des communautés et entre ces dernières et les autorités centrales et décentralisées**. A travers une approche innovante et inclusive, les jeunes seront sollicités à participer à ce programme à la fois comme bénéficiaires mais aussi **comme acteurs de changement et de transformation sociale**.

Plus spécifiquement, le programme soutiendra les efforts visant à **renforcer durablement** la capacité des différents prestataires à **fournir des services sociaux de base de qualité répondant aux besoins exprimés par les populations** et à **favoriser l'adoption par les individus et les communautés de comportements et de normes sociales favorables au développement de l'enfant et de l'adolescent ainsi que l'employabilité et l'accès des jeunes aux opportunités économiques**. Il contribuera, également, tant au niveau national que local, à **renforcer la planification tenant compte des risques** et à appuyer la **mise en place de systèmes flexibles et modulables**, capables de résister et de répondre de manière efficace aux chocs et aux situations d'urgence. Enfin, le programme soutiendra les communautés afin qu'elles aient **la capacité de prendre des décisions, de fournir des services multisectoriels adaptatifs et sensibles au genre, et d'agir pour prévenir et gérer les effets des chocs et des crises sur les systèmes, les ménages et les individus**.

1 Le PSGouv 2 qui couvre la période 2022-2024 vise à consolider les acquis de la phase précédente du PSGouv et à accélérer le rythme de réduction de la pauvreté et des inégalités sociales. Il comprend 5 axes : 1) la lutte contre la fragilité dans les zones frontalières du Nord, 2) L'amélioration des conditions d'études au primaire, au secondaire et au supérieur, 3) l'amélioration des conditions de vie des ménages, 4) l'insertion professionnelle des jeunes et le service civique, 5) la couverture sociale des populations fragiles.

2 Notamment les effets 3, 4, 5, 6 et 8 du CCDD 2021-2025. Pour plus de détails voir <https://cotedivoire.un.org/index.php/fr/111831-cadre-de-cooperation-pour-le-developpement-durable-ccdd-2021-2025/>

L'effet 4 du CCDD 2021-2025 vise l'amélioration d'ici à 2025, du bien-être des populations laissées pour compte ou à risque d'être laissées pour compte, en particulier dans l'accès à l'eau potable, l'assainissement, l'hygiène, la santé, la nutrition, la santé de la reproduction, santé maternelle et infantile ; l'effet 8 du CCDD est lié au renforcement, d'ici à 2025 de la résilience des communautés face aux chocs et de la cohésion sociale.

3 Les Nations unies définissent la résilience comme « la capacité des individus, des ménages, des communautés, des villes, des institutions, des systèmes et des sociétés à prévenir, résister, absorber, s'adapter, répondre et se rétablir de manière positive, efficace et efficiente lorsqu'ils sont confrontés à un large éventail de risques, tout en gardant un niveau acceptable de fonctionnement et en évitant de compromettre les perspectives de long terme en matière de développement durable, de paix et de sécurité, de droits de l'homme et de bien-être pour tous. *UN Common Guidance on Helping Build Resilient Societies (2018)*

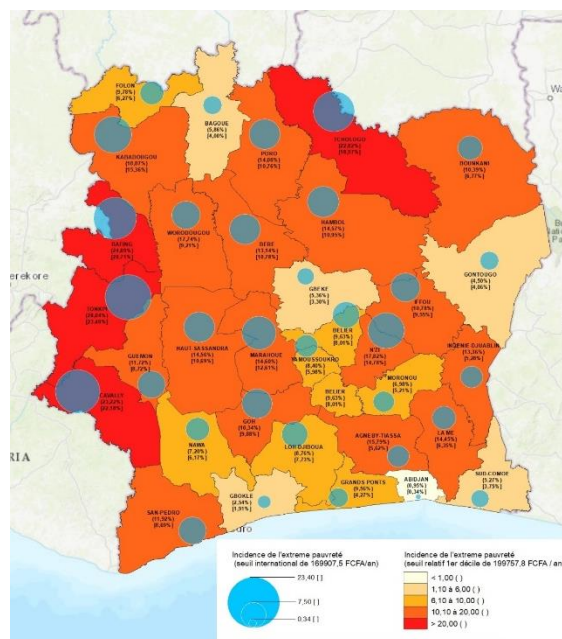
II- CONTEXTE

Les populations du Nord de la Côte d'Ivoire, en particulier les enfants qui constituent plus de la moitié des habitants de ces régions, sont confrontées à des **conditions d'existence souvent difficiles**, marquées par un **nombre élevé de privations multiples**. Ces derniers résultant à la fois d'un déficit d'offre en services sociaux de base de qualité, d'une grande vulnérabilité des ménages face aux chocs de toute nature, d'une mobilisation communautaire faible ou trop peu soutenue et inégalitaire et d'un manque de connaissance au niveau des individus et de l'influence de normes sociales défavorables.

Dans ce contexte, la persistance de **tensions communautaires sous-jacentes**, la multiplication récente des **attaques de groupes armés non étatiques (GANE)** dans la zone frontalière avec le Burkina Faso et **l'arrivée de réfugiés** fuyant la crise du Central-Sahel font **craindre une fragilisation accélérée de la cohésion sociale et une dégradation rapide des conditions de vie des populations, en particulier de celles des enfants, des jeunes et des femmes**.

Un haut niveau de privations multiples, de pauvreté et de vulnérabilité

La distribution de la pauvreté en Côte d'Ivoire montre que les régions du Tchologo et du Bounkani restent des zones particulièrement pauvres. Selon une étude réalisée par l'Institut National de la Statistique, parmi les individus en situation d'extrême pauvreté de la région du Tchologo, à peine un tiers ont accès à l'eau potable, 8,9% sont connectés à un réseau électrique et la connexion internet est quasi inexistante dans cette région. L'ensemble des individus des ménages extrêmement pauvres de cette région travaillent dans l'agriculture (91,7%) et seulement 7,1% ont un emploi salarié. S'agissant du Bounkani, à peine un quart de la population extrêmement pauvre a accès à l'eau potable. De plus, 7 extrêmes pauvres sur 10 vivent dans des logements dont les murs extérieurs sont revêtus de paille, banco ou mottes de terre et 33,7% des extrêmes pauvres ont un toit recouvert de paille ou de chaume, contre 12,7% chez les non pauvres. Selon le HungerMap⁴ du 16 septembre 2022, le district du Zanzan dont fait partie le Boukani, présente une prévalence de consommation alimentaire insuffisante ainsi qu'un niveau de stratégies d'adaptation alimentaire au niveau de crise ou supérieur avec près de 257 000 personnes ayant une consommation alimentaire insuffisante et plus de 290 000 personnes ayant recours à des stratégies d'adaptation alimentaire négative. Dans le district des Savanes, incluant le Tchologo, ce sont plus de 330 000 personnes qui ont eu recours à des stratégies d'adaptation alimentaire négative et plus de 500 000 personnes qui ont une consommation alimentaire insuffisante.



L'analyse des privations multiples réalisée en 2018 (N-MODA) a montré que la proportion d'enfants subissant des privations est particulièrement élevée dans les régions du Nord de la Côte d'Ivoire⁵. **Plus de la moitié des 5-14 ans vivant dans le Nord et le Nord-Est et près de 45% de ceux résidant dans le Nord-Ouest subissent ainsi simultanément des privations dans au moins 4 dimensions du bien-être** et plus de 20% des enfants de cette tranche d'âge sont privés dans au moins 5 dimensions dans l'ensemble des régions du Nord. Les privations qui affectent les enfants dans cette partie du territoire sont particulièrement marquées pour les dimensions éducation, santé, nutrition, assainissement, protection contre la violence et le travail des enfants.

⁴ Système de surveillance à distance en temps réel de la faim dans le monde du Programme Alimentaire Mondial

⁵ Ministère du Plan et du Développement (2018), Analyse des privations multiples des enfants en Côte d'Ivoire.

- Une participation locale encore faible et problématique

D'un enjeu crucial pour garantir l'adhésion de la population et l'efficacité de la gestion publique locale, la participation de la population et des acteurs de la société civile dans la gestion des collectivités est limitée par plusieurs facteurs dont l'étroitesse du cadre de dialogue et de concertation, la faible ouverture des exécutifs locaux ainsi qu'un faible niveau d'organisation et d'engagement des citoyens, notamment les jeunes et les femmes. Les principaux acteurs rencontrés s'accordent sur le fait que, telle qu'elle se pratique aujourd'hui, la participation de la population, en particulier celle des femmes et des jeunes, n'est pas nature à influencer sur le choix des priorités ni à exercer une influence sur la transparence et la qualité de la gestion des collectivités territoriales à travers l'obligation de reddition de comptes.

S'agissant des femmes, qui représentent plus de 50% de la population active, d'une part, elles sont très peu représentées au sein des instances de prise de décision (16 femmes sur 201 maires élus et seulement 1 femme sur 31 Présidents de conseils régionaux) et, d'autre part, elles sont peu structurées et préparées pour peser sur la gestion publique au niveau local. En outre, les pesanteurs socio-culturelles persistantes sont également un frein à leur participation à la gestion publique. La situation des personnes en situation de handicap, notamment des femmes est plus préoccupante.

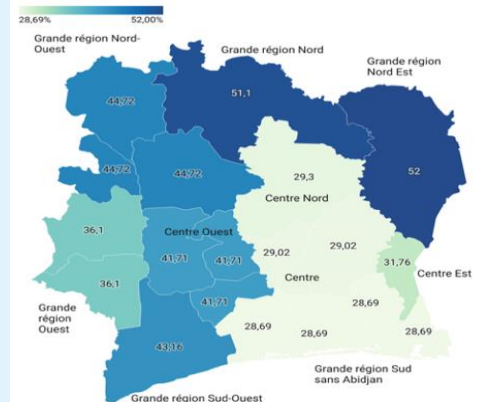
- Des opportunités économiques et de création de revenus limitées pour les jeunes et les femmes

L'économie dans les régions frontalières du nord reste majoritairement informelle. Les moyens d'existence sont essentiellement liés à l'agriculture, l'artisanat et les entreprises de petits métiers, et au petit commerce. Toutefois, les revenus générés par les petits exploitants ainsi que les jeunes entrepreneurs et artisans, sont faibles. Ils ont des capacités techniques limitées, un faible accès à l'information, à des intrants de qualité et des ressources financières pour les investissements. La résultante de ces contraintes est la faible mécanisation de leurs exploitations ainsi que des rendements au rabais. L'accès au marché reste aussi limité. Une grande proportion des jeunes ne sont ni en emploi ni en formation. Les routes des dessertes agricoles et des infrastructures d'évacuation des marchandises sont en mauvaise état. L'accès au crédit est limité et les initiatives d'entraide en leur sein n'arrivent pas à couvrir les besoins pour accompagner durablement les activités des adhérents des groupements coopératifs notamment des jeunes et des femmes. Les activités de transhumance, de transport transfrontalier, d'orpaillage clandestin gagnent du terrain chez les jeunes.

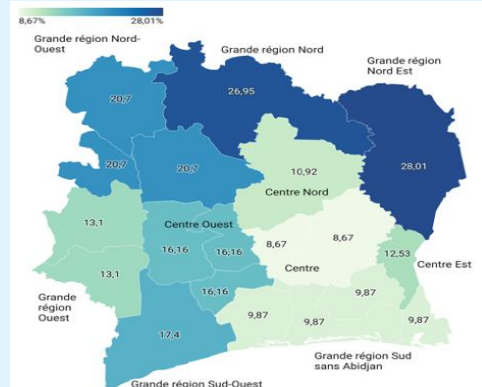
- Un déficit en offre de services sociaux de qualité

Comme l'ont mis en évidence les enquêtes nationales, les données de routine et les résultats du diagnostic conduit en 2021 dans les régions du Tchologo et du Bounkani par le Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales (CIRES) à la demande du Système des Nations Unies et du Gouvernement de la Côte d'Ivoire, ce haut niveau de privations multiples s'explique, pour une part, par la **faiblesse de l'offre en services sociaux de qualité**, en particulier dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'eau assainissement hygiène et de la protection de l'enfance.

Proportion d'enfants de 5-14 ans privés simultanément dans au moins 4 dimensions en fonction du lieu de résidence (%)



Proportion d'enfants de 5-14 ans privés simultanément dans au moins 5 dimensions en fonction du lieu de résidence (%)

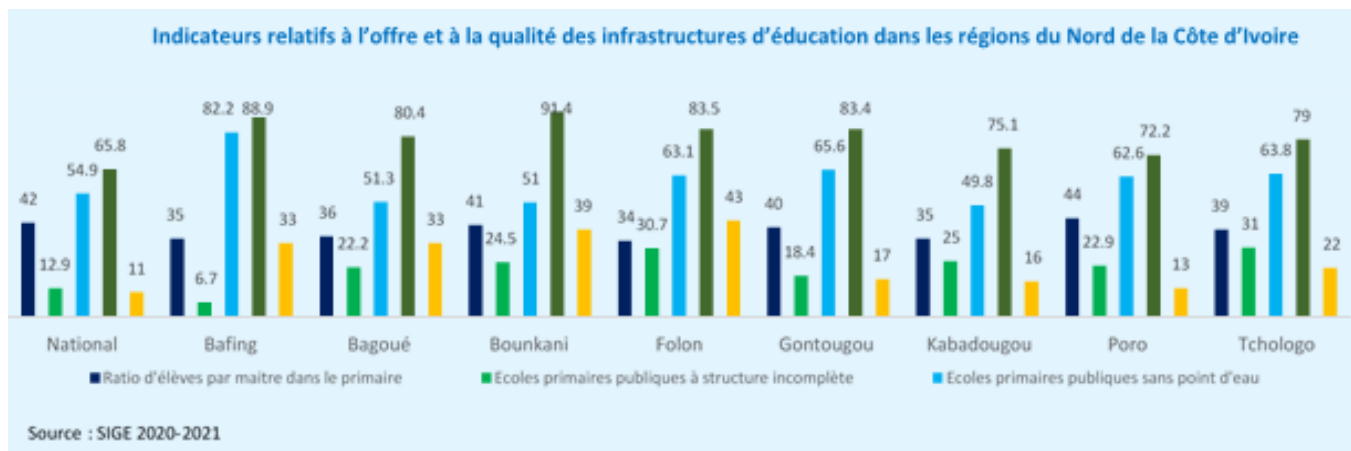


Source : NMODA 2018

- Offre en matière d'éducation de qualité

L'offre en matière d'enseignement préscolaire reste très limitée avec des ratios d'élèves par salle de classe supérieurs à la moyenne nationale (33) dans le Poro (38), le Gontougo (35), le Folon (34) et la Bagoué (34). Si au primaire, le ratio élèves par maître n'est supérieur à la moyenne nationale (42) que dans la région du Poro (44), la **proportion d'écoles primaires publiques à structure incomplète est beaucoup plus fréquente dans le Nord** que dans le reste du pays (voir graphique ci-dessous).

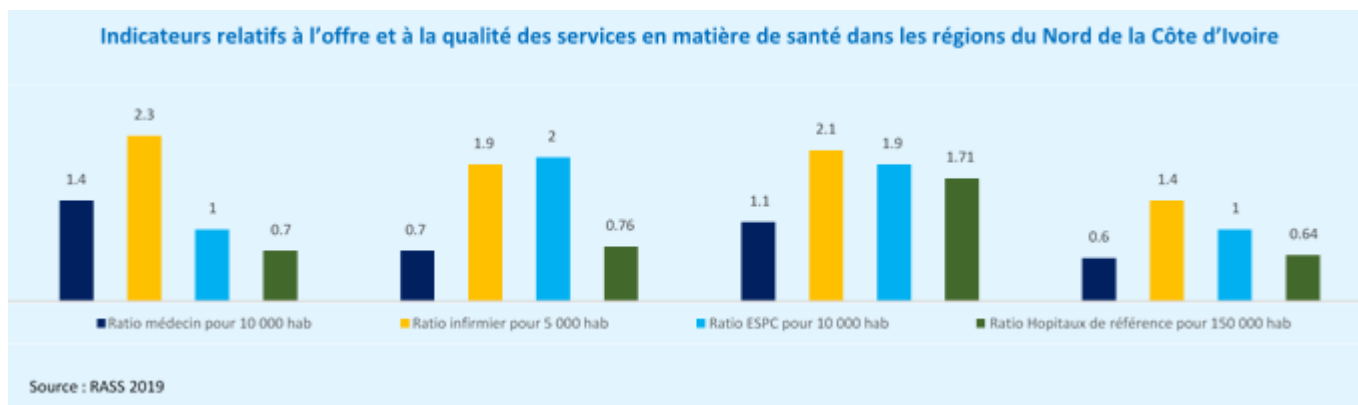
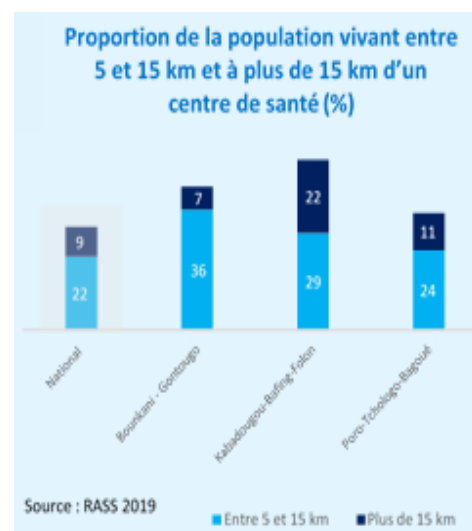
Par ailleurs, dans 5 des 8 régions (Folon, Gontougo, Poro, Tchologo et Bafing) **plus de 60% des écoles primaires publiques sont dépourvues de point d'eau** et le pourcentage d'établissements du secondaire général sans point d'eau est supérieur à la moyenne nationale (11%) dans l'ensemble des régions pour atteindre 39% dans le Bounkani et 43% dans le Folon. Enfin, les élèves des régions du Nord, en particulier les filles, ont, en moyenne, des **résultats aux examens nationaux inférieurs à ceux observés dans le reste du pays**.



- Offre en matière de services de santé de qualité

Dans les régions du Nord, **l'offre en service de santé apparaît également insuffisante** : si le ratio d'établissement de santé de premier contact est supérieur ou égal à la moyenne nationale, **la distance que doit parcourir la population pour atteindre un centre de santé est plus élevée**, en particulier dans le Nord (Poro, Tchologo, Bagoué) et le Nord-ouest (Kabadougou,

Bafing, Folon). Cette offre est d'avantage limitée pour les adolescents et jeunes, qui pourtant, composent plus du tiers de la population desdites régions. Par ailleurs, **ces régions manquent de médecins et d'infirmiers et la qualité des soins obstétricaux et néonataux d'urgence est généralement inférieure** à celle observée, en moyenne, dans le reste du pays.



Résultats du diagnostic communautaire en matière de santé dans le Bounkani et le Tchologo

➤ Infrastructures, matériels et personnels de santé

o **Tchologo** : structures sanitaires en nombre insuffisant – notamment le long de la frontière - et difficile d'accès : 58% de la population est à plus de 5 km d'un ESPC ; effectif en personnel de santé en inadéquation avec les besoins de la population, en particulier dans les départements de Kong et Ouangolodougou : 1 médecin pour 12 700 habitants, 164 IDE, 2 chirurgiens, 2 réanimateurs/anesthésistes pour une population de 467 958 habitants ; fréquents abandons de postes par les personnels, notamment du fait de la précarité des conditions de vie ; établissements sanitaires sous-équipés au niveau logistique ; recul de la sensibilisation et de la prise en charge des Personnes Vivant avec le VIH (PVVIH) : 1 893 PVVIH sous ARV.

o **Bounkani** : manque d'infrastructures sanitaires, notamment le long de la frontière : 56% de la population vit à au moins 5 km d'un ESPC et 9% à plus de 15 km ; on ne compte que 4 formations sanitaires dans le département de Téhini, 9 dans celui du Doropo et 18 dans celui de Bouna ; absence de bloc opératoire fonctionnel dans la région ; rupture fréquente de médicaments de première nécessité dans les centres de santé, la région ne disposant que d'une seule pharmacie privée située à Bouna ; inadéquation du ratio personnel soignant-population : à peine 1 médecin pour 35 431 habitant ; 1 infirmier pour 5 210 habitant et 1 sage-femme pour 5 521 femmes en âge de procréer ; recul de la sensibilisation et de la prise en charge des Personnes Vivant avec le VIH (PVVIH) : 893 PVVIH sous ARV ; fréquents abandons de poste par les personnels de santé : les populations disent se sentir abandonnées par l'État en matière de santé ; en l'absence notoire de centres de santé avec plateau technique performant côté ivoirien, les populations ivoiriennes de la zone frontalière ont de plus en plus tendance à se rendre au Burkina Faso - en particulier à Gaoua - pour se faire soigner.

➤ Perception communautaire sur la disponibilité et les équipements des centres de santé :

o **Tchologo** : ND ; **Bounkani** : 1,2 / 5

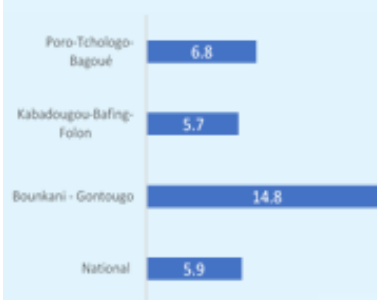
Source : CIRE 2021

• Offre en matière de services WASH de qualité

En matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène, les résultats des dernières enquêtes nationales indiquent que les **populations des régions du Nord-Est (Bounkani, Gontougo) et du Nord (Poros, Tchologo, Bagoué) sont en moyenne davantage confrontées à une absence de service d'approvisionnement en eau de boisson** et que la proportion de la **population n'ayant accès à aucun service d'assainissement dépasse les 35%** dans l'ensemble des régions, pour atteindre **plus de 50% dans le Poros, le Tchologo et la Bagoué**.

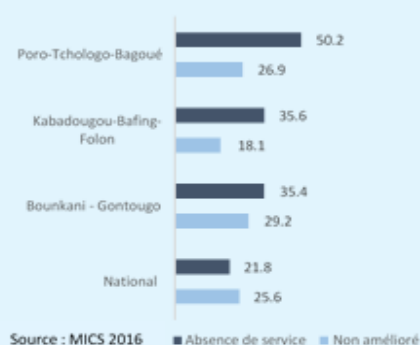


Proportion de la population n'ayant pas accès à un service d'approvisionnement en eau de boisson



Source : MICS 2016

Proportion de la population n'ayant pas accès à service d'assainissement ou utilisant un service non amélioré services d'assainissement dans les régions du Nord de la Côte d'Ivoire



Source : MICS 2016

Résultats du diagnostic communautaire en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) dans le Bounkani et le Tchologo

➤ Infrastructures et personnels WASH

- Tchologo : amélioration de la disponibilité et de l'entretien des infrastructures pour l'adduction d'eau potable depuis 2014 mais besoins non satisfaits toujours importants du fait des distances à parcourir pour accéder à l'eau potable en milieu rural, de la faible capacité des châteaux d'eau et de l'absence de points d'eau dans les 2/3 des établissements scolaires; faible présence de latrines et déficit en canaux d'évacuation d'eau dans les sous-préfectures rurales et les villages ; abandon de postes des fonctionnaires en charge de l'eau, l'assainissement et l'hygiène ; infrastructures à réaliser d'ici 2025 : 508 Pompes à Motricité Humaine (PMH), 19 Hydrauliques Villageoises Améliorées (HVA) et 22 Adduction d'eau potable (AEP).
- Bounkani : existence de quelques canaux d'évacuation sauf dans les départements de Téhini et de Nassian et manque d'entretien des infrastructures existantes; absence de services d'hygiène et d'assainissement ; abandon de postes des fonctionnaires en charge de l'EAH ; faible mobilisation Communautaire dans le domaine ; besoins d'investissement en infrastructures hydrauliques évalués à plus de 15, 819 milliards de FCFA pour réhabiliter 165 PMH et 6 HVA, réaliser 446 PMH, 65 HVA, 11 Hydrauliques Urbains (HU) et 95 HVA et étendre de 95 km le réseau existant.

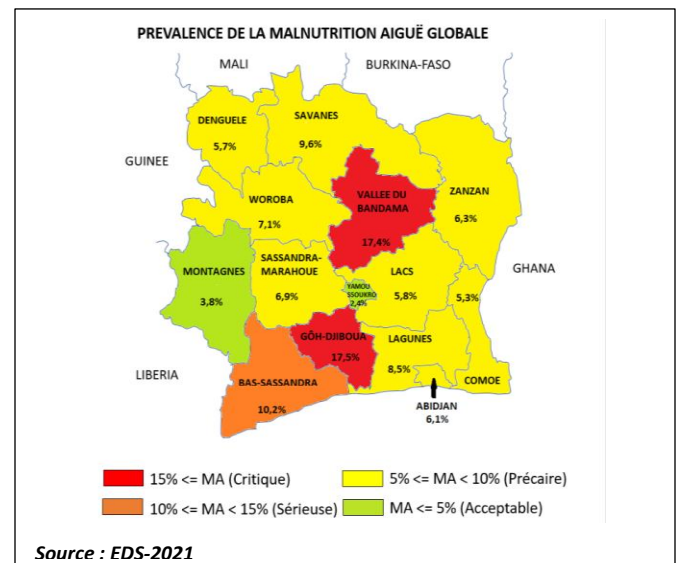
➤ Perception communautaire sur la qualité du service public de fourniture en eau potable

- Tchologo : 1,5 / 5
- Bounkani : 1,4 / 5

Source : CIRC 2021

• Offre en matière de Nutrition

En ce qui concerne la nutrition, l'EDS 2021 a montré des valeurs préoccupantes de certains indicateurs en lien avec la nutrition. La prévalence du **retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans** était la **plus élevée dans les Districts des Savanes et du Zanzan** (Savanes : 28% – Zanzan : 30%, contre 23% au niveau national). La prévalence de l'anémie chez les femmes de 15-49 ans a augmenté de plus de 9 points entre 2016 (66,4%) et 2021 (Savanes : 77% – Zanzan : 76%). La carence en fer représente la forme la plus courante des carences en micronutriments.



Résultats du diagnostic communautaire en matière de Nutrition

➤ Mise au sein, allaitement maternel exclusif

La perception, prégnante dans la communauté allochtone et allogène, qui qualifie le premier lait maternel comme impur et donc source de malheur pour l'enfant. L'allaitement maternel exclusif est un droit dont sont privés les nouveau-nés. Cette pratique est présidée par une méconnaissance communautaire des objectifs de l'allaitement maternel exclusif. En effet, dans la pensée collective, il existe une référence sociale figée en matière de consommation d'eau chez le nouveau-né. Au niveau des communautés peules le lait maternel est vite remplacé par le lait de vache car la vache est considérée comme une partie intégrante de la communauté peule.

➤ Diversification /Alimentation du nouveau-né et du jeune-enfant

Il est perçu que la consommation de certains aliments est susceptible d'influencer la morphologie et le comportement du nouveau-né. On note également la pratique coutumière interdisant la consommation de l'œuf aux enfants « cela peut l'amener à voler un jour », disent-ils. La précarité financière collective limite très souvent la diversification de l'alimentation du jeune enfant, les problèmes financiers supplantant le désir de diversifier l'alimentation du jeune enfant ou de la mère enceinte. A cela s'ajoute, l'abandon des charges nutritionnelles à la mère, en cas d'obsession de celle-ci à recourir à la diversification de l'aliment.

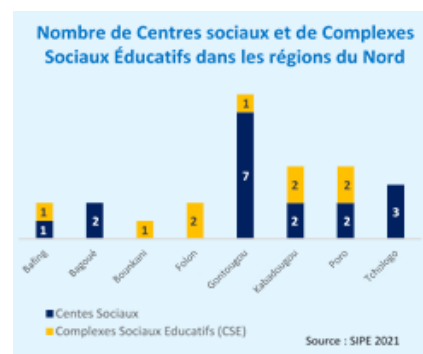
Alimentation de la femme enceinte et allaitante et des adolescent-e-s

Un faible intérêt communautaire accordé à l'alimentation de la femme enceinte et/ou allaitante. Dans la pensée collective des différentes communautés, le statut de grossesse ne confère pas à la femme une alimentation particulière. Toutefois, l'alimentation de la femme enceinte est soumise à des interdits de toute sorte. Par exemple, à Koni, sous-préfecture de Guimbé, il est interdit à la femme enceinte de manger la viande de singe ou du rat. En outre, la femme qui vient d'accoucher ne doit pas manger de la viande fraîche, « au risque d'aggraver la plaie interne ».

Source : CIRC 2021

- Offre en matière de services de Protection de l'Enfance

Comme le montrent les données du Système d'Information de la Protection de l'Enfance (SIPE), **le nombre de structures dédiées à la protection de l'enfance** (Centres Sociaux et Complexes Sociaux Éducatifs) **reste très faible et en inadéquation avec les besoins de la population des régions du Nord du pays**. Par ailleurs, les moyens dont disposent ces centres sont très limités, tant en matière de ressources humaines, que d'équipement, de matériel roulant ou de budget d'intervention.



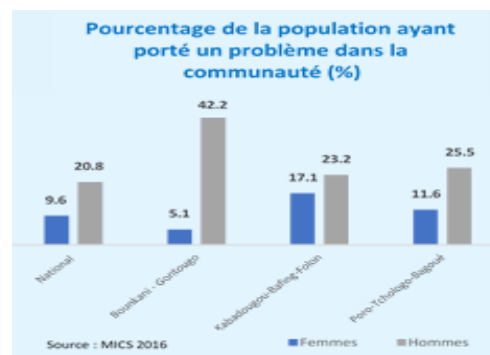
- Un niveau élevé de pauvreté et de vulnérabilité

Le haut niveau de privations multiples dans le Nord résulte également de l'état de pauvreté et de grande vulnérabilité qui affecte la majorité des communautés. **Dans 6 des 8 régions du Nord⁶, plus de 60% des ménages vivent ainsi en dessous du seuil national de pauvreté** (consommation journalière inférieure à 737 FCFA en 2015). De plus, à l'exception du Gontougo (8,1%) et du Poro (8,9%), **le taux d'extrême pauvreté dans ces régions dépasse la moyenne nationale (10%)** pour atteindre des **niveaux extrêmement élevés dans la Bagoué (30,8%), le Tchologo (24,4%), le Kabadougou (23,1%) et le Bafing (18,2%)⁷**.



En dépit des initiatives prises ces dernières années en faveur des ménages les plus pauvres⁸, l'accès des populations du Nord aux crédits et aux dispositifs de financement des activités et les opportunités d'insertion socio-économique demeurent limités (voir graphique ci-dessous), en particulier en milieu rural et pour les femmes et les jeunes, du fait du faible niveau de formation, de diversification de l'économie et de l'enclavement de certains territoires⁹.

En cas de chocs sur leur revenu, les ménages qui vivent principalement d'une agriculture à la productivité encore faible et de l'élevage, n'ont souvent pas d'autre choix que de recourir à des stratégies d'adaptation négatives (vente d'actifs productifs ; non-scolarisation et déscolarisation des enfants, notamment des filles ; recours au travail des enfants, etc.) qui tendent à les enfermer dans le cercle vicieux de la pauvreté et à les rendre encore plus vulnérables.



6 Kabadougou : 71,7%, Folon 70,1%, Bafing 69,2%, Bagoué 68,5%, Tchologo 65,6% et Bounkani : 61,8%. Les deux autres régions du Nord ont un taux de pauvreté un peu plus bas, bien que supérieur à la moyenne nationale (46,3%) : Poro 54% et Gontougo : 51,2%. Ministère du Plan et du Développement (2015), Enquête sur le niveau de vie des ménages en Côte d'Ivoire.

7 Le seuil d'extrême pauvreté correspond à une consommation journalière de 335 FCFA (2015). Dans les régions du Folon et du Bounkani, l'extrême pauvreté affecte respectivement 15,8% et 12,9% des ménages.

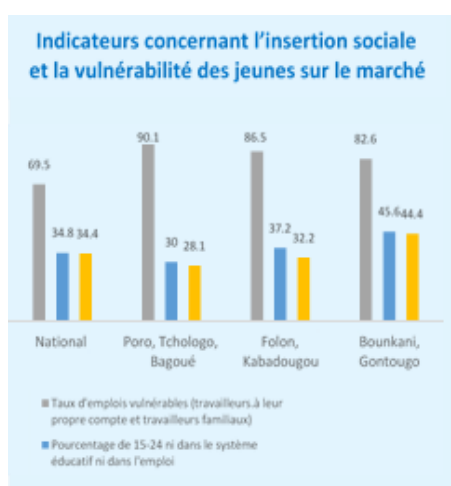
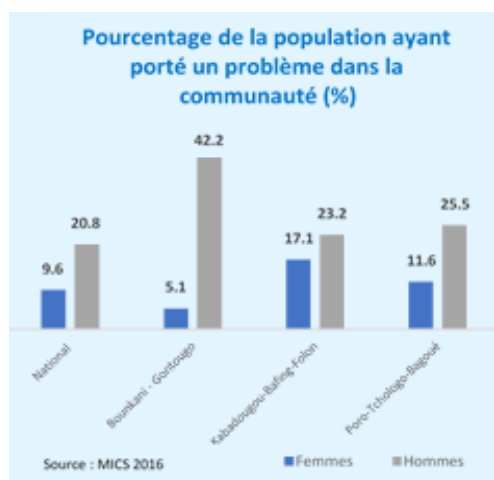
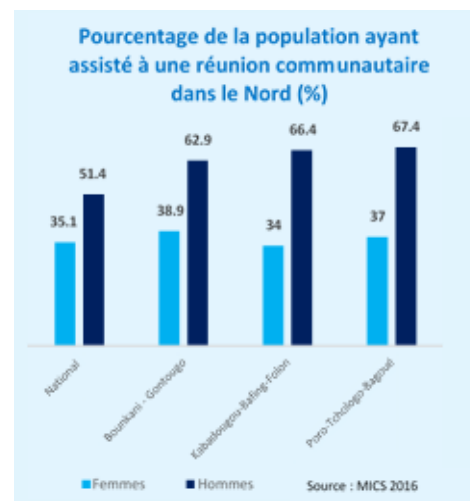
8 Depuis 2018, avec l'aide de la Banque Mondiale, a été mis en place un programme de Filets Sociaux Productifs (PFSP) dans plusieurs régions de la Côte d'Ivoire dont 7 des 8 régions du Nord (Kabadougou, Bounkani, Poro, Bagoué, Folon et Bafing). Depuis 2019, le PFSP est devenu l'une des mesures phares du Programme Social du Gouvernement et a été étendu en 2021 à l'ensemble des régions du pays. Le PFSP comprend à la fois des transferts monétaires directs d'un montant de 36 000 FCFA par trimestre au profit des ménages les plus pauvres sélectionnés selon une procédure de ciblage complexe et des mesures d'accompagnement destinées à renforcer leurs capacités à créer et gérer des activités génératrices de revenus (AGR). Pour plus de détails sur le PFSP, voir ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale (2021), Rapport Bilan Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Protection Sociale 2018-2020.

9 Dans la plupart des régions du Nord, l'activité économique de base est structurée autour de l'économie de plantation (généralement d'anacarde et de coton, le Bafing se distinguant en abritant également des plantations d'hévéa et de café) et de l'élevage (le Bounkani est la première région d'élevage du pays). Si la région du Kabadougou est relativement bien desservie en infrastructures routières, celle du Folon demeure très enclavée. Pour plus de détails, voir UNICEF (2021), Diagnostic communautaire participatif dans la zone de convergence des interventions de l'UNICEF en Côte d'Ivoire.

- Un manque de connaissances et des normes comportementales et sociales défavorables

La réalisation insuffisante des droits des enfants dans les régions du Nord s'explique, enfin, par un **manque de connaissance des individus et des communautés et par l'influence néfastes de nombreuses normes comportementales et sociales**¹⁰.

Les principaux déficits de connaissance identifiés par le diagnostic communautaire réalisé par le CIRES concernent les thématiques de la santé de la mère et de l'enfant¹¹, de la santé reproductive et sexuelle, de l'alimentation du nouveau-né et du jeune enfant et de la femme enceinte et/ou allaitante, de l'enregistrement des naissances et des bonnes pratiques d'hygiène. Les normes comportementales et sociales faisant obstacle à la réalisation des droits des enfants dans les régions du Bounkani et du Tchologo sont présentées en détail dans un tableau en annexe.



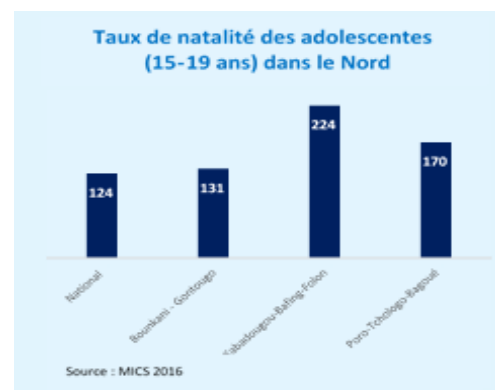
10 UNICEF (2021), Diagnostic communautaire participatif dans la zone de convergence des interventions de l'UNICEF en Côte d'Ivoire.

11 Une grande méconnaissance du calendrier vaccinal a ainsi été observé dans le Poro, le Tchologo et la Bagoué. Le niveau de connaissance du cycle de grossesse de la femme apparaît très faible des communautés dans le Kabadougou, le Folon et le Bafing. Dans le Bounkani et le Gontougo, les avantages de la médecine de la reproduction et les bienfaits de la vaccination restent mal connus ; enfin des déficits importants de connaissance en matière de santé sexuelle et reproductive ont été clairement identifiés au sein des communautés du Kabadougou, du Folon, du Bafing, du Bounkani et du Gontougo.

- Une mobilisation communautaire faible ou trop peu soutenue et inégalitaire

La MICS 2016 suggère que le niveau de mobilisation communautaire est comparable pour les femmes et plus élevé pour les hommes dans les régions du Nord qu'en moyenne dans le reste du pays. Le diagnostic réalisé par le CIRES a montré qu'il existe ainsi, notamment dans le Tchologo plusieurs **structures et de nombreuses initiatives communautaires** contribuant à améliorer l'accès aux services sociaux de base. La liste de ces initiatives et la cartographie des acteurs et structures contribuant à la mobilisation communautaire dans ces régions est présentée en annexe.

Pour autant, **dans plusieurs régions comme le Bounkani, les initiatives communautaires demeurent très limitées** tandis que les communautés restent peu associées à la conception et au suivi des projets mis en œuvre sur leur territoire. De plus, lorsqu'elles existent, ces initiatives ne bénéficient que rarement du soutien des autorités locales et préfectorales. Enfin, comme l'illustrent notamment les données de la MICS concernant les régions du Bounkani et du Gontougo et le diagnostic du CIRES, la **participation des femmes et des jeunes et leur capacité à influencer les prises de décision dans les instances communautaires demeurent très inférieure à celle des hommes adultes** : dans la région du Bounkani, les femmes ne sont représentées dans aucun des comités villageois de résolution des conflits à l'amiable¹².



- Une cohésion sociale fragilisée

Plusieurs régions du Nord de la Côte d'Ivoire sont des zones de brassage culturel marquées par une forte mobilité transfrontalière et la présence, aux côtés des population autochtones, de communautés venues des autres régions du pays et d'importantes communautés allogènes originaires des États limitrophes (Guinée, Mali, Burkina Faso et Ghana), principalement actives dans le commerce et l'élevage. Cette **diversité « ethnique/communautaire » peut être une source de tensions lorsque les communautés s'opposent sur les modalités d'accès et de répartition du foncier et des ressources naturelles** (terre, eau, minerais, etc.) et que la question de l'autochtonie se trouve instrumentalisée. Ces dernières années, des incidents ont ainsi éclaté dans les communes rurales du Poro, du Tchologo, de la Bagoué, du Bounkani et du Kabadougou, suite à la destruction de cultures par des troupeaux, au développement de sites d'orpaillage clandestin ou à des conflits pour l'accès à l'eau¹³. Des informations plus détaillées sur ces questions sont disponibles en annexe.

L'impact négatif des tensions communautaires sur le bien-être des populations du Nord a, jusqu'ici, pu être contenu mais le risque existe de les voir dégénérer en conflits locaux ouverts. En effet, selon un mode opératoire déjà observé dans d'autres pays, il est probable que **les groupes armés non étatiques (GANE)** qui, depuis plus d'un an multiplient les incursions et les attaques le long de la frontière poreuse entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, en particulier au niveau du parc national de la Comoé¹⁴, cherchent à attiser les tensions locales afin de rallier à leur

¹² Centre Ivoirien des Recherches Économiques et Sociales (2021), Mission de formulation d'un programme pour l'accélération des objectifs de développement durable dans le Bounkani et le Tchologo, p. 65.

¹³ De nombreux sites d'orpaillage clandestins sont récemment apparus dans les régions de la Bagoué et du Bounkani. Ils sont exploités exclusivement par des adultes et des adolescents burkinabés, l'or étant ensuite acheminé vers le Burkina Faso, devenu la plaque tournant de ce trafic. UNICEF (2021), *Op. Cit.*

¹⁴ Au cours des deux années écoulées, les GANE ont, notamment, mené des attaques dans le Nord-Est de la Côte d'Ivoire contre les localités frontalières de Kafolo, Kolobougou, Tougbo et Gongonbel. On prête au GANE de vouloir établir un sanctuaire le long des frontières de la Côte d'Ivoire avec le Mali et le Burkina Faso sur le modèle de la zone des « trois frontières » existant entre le Mali, le Burkina et le Niger. Observatory of illicit economies in West Africa, « Nord de la Côte d'Ivoire : nouvelles menaces djihadistes, anciens réseaux Criminels », Bulletin de Risques, numéro 1, Septembre 2021, consultable sur

cause une partie de la population et affaiblir toute résistance à leur implantation¹⁵. **La capacité à agir de ces groupes pourrait être facilitée par le développement rapide d'une économie criminelle transfrontalière**¹⁶, la défiance grandissante des communautés envers les forces de Défense et de Sécurité (FDS) accusées de corruption et de pillage et la perte de confiance d'une partie de la population dans l'autorité préfectorale dont les décisions sont souvent perçues comme une entrave à leurs activités et à leur prospérité¹⁷. Par ailleurs, l'intensification des violences commises par les GANE au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire pourrait entraîner **l'arrivée de nouvelles vagues de réfugiés burkinabés dans la zone**¹⁸ ainsi que des **flux de déplacés internes**, accentuant la pression sur des communautés hôtes et ravivant un peu plus les tensions pour l'accès aux ressources.

Une telle déstabilisation des régions du Nord pourrait avoir de lourdes **conséquences pour les populations, et notamment pour les enfants, les jeunes et les femmes**. En effet, comme cela a pu être documenté dans d'autres pays, les GANE attaquent indistinctement les militaires et les civils et cherchent à enrôler dans leurs rangs les enfants et les jeunes les plus vulnérables, comme ceux vivant en situation de rue, les enfants talibés, les jeunes des milieux ruraux pauvres, les enfants déplacés internes ou réfugiés, les enfants victimes ou à risque de traite et d'exploitation, etc. Par ailleurs, le débordement de la crise du Sahel central sur le nord de la Côte d'Ivoire conduirait **nécessairement à un appauvrissement encore plus grand des communautés, à la destruction d'infrastructures sociales de base et à l'affaiblissement des solidarités familiales**, avec pour conséquences, des risques accrus de déscolarisation, de maladies, de malnutrition, de violences, d'exploitation sexuelle et de mariage forcé pour les enfants, notamment les jeunes filles.

<https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2021/09/Nord-de-la-Co%CC%82te-dIvoire-nouvelles-menaces-djihadistes-anciens-re%CC%81seaux-criminels.pdf>

15 Leif Broten, « La complexité croissante des conflits entre agriculteurs et éleveurs en Afrique de l'Ouest et centrale » (2021), Centre d'Études Stratégiques de l'Afrique, 3 août, consultable sur <https://africacenter.org/fr/publication/la-complexite-croissante-des-conflits-entre-agriculteurs-et-eleveurs-en-afrique-de-louest-et-centrale>

16 La région est marquée depuis quelques années par la multiplication de trafics transfrontaliers contrôlés par des réseaux criminels, l'aggravation du phénomène des coupeurs de route, des enlèvements contre rançons de riches commerçants locaux et la mise en place de réseaux de passeurs pour contourner la frontière. Observatory of illicit economies in West Africa, *Op. Cit.*

17 Les restrictions imposées par l'État à la libre circulation transfrontalière, à la fois pour des raisons sanitaires (COVID-19) et sécuritaires sont une source de grande frustration pour les communautés vivant à cheval entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. Par ailleurs, les décisions préfectorales de chasser les populations des forêts classées et de demander aux villageois d'abandonner leurs campements et les champs qu'ils exploitaient autour du Parc National de la Comoé (PNC) sont très mal vécues localement (perte de sources de revenu sans compensation, tensions pour l'accès aux ressources dans les villages que les expulsés réintègrent). Comme cela a été observé autour des réserves du Burkina Faso, les GANE pourraient chercher à rallier les populations locales en leur proposant un libre accès aux ressources du PNC. Observatory of illicit economies in West Africa, *Op. Cit.*

18 En date du 21 septembre 2021, plus de 3 000 Burkinabés réfugiés avaient trouvé refuge dans le Bounkani. Les réfugiés provenant du Burkina Faso arrivent en Côte d'Ivoire à partir de six localités situées dans les régions du Bounkani (Bouna, Téhini, Doropo) et du Tchologo (Ouangolodougou, Kong et Ferkessédougou). Selon le scénario privilégié par le HCR, près de 10 000 personnes supplémentaires pourraient chercher à quitter le Burkina Faso pour se réfugier dans le Nord-Est de la Côte d'Ivoire d'ici à la fin 2021. On comptait fin août 2021 près de 1,5 millions de déplacés internes au Burkina Faso, dont 85% de femmes et d'enfants.

L'affaiblissement de la cohésion sociale dans les régions du Bounkani et du Tchologo et ses conséquences sur le bien-être des enfants

➤ Menaces sur la cohésion sociale

- Émergence d'une économie informelle transfrontalière impliquant un nombre croissant de jeunes issus des couches sociales défavorisées, notamment dans les réseaux de passeurs qui contrôlent l'accès aux pistes clandestines de contournement de la frontière officielle : il y a plus d'une trentaine de pistes clandestines dans le Tchologo et près d'une cinquantaine dans le Bounkani (le revenu journalier d'un passeur est estimé à 45 000 FCFA dans le Tchologo et à 50 000 FCFA dans le Bounkani) ; probable collaboration de certains jeunes ruraux pauvres avec les GANE en l'échange d'une compensation financière ;
- Méfiance grandissante des communautés entre elles et envers les étrangers : les enfants talibés sont accusés de divers actes de délinquance et de fournir des renseignements aux GANE ; la communauté peulh est suspectée d'être à l'origine de plusieurs agressions dans des villages et de collaborer avec les GANE ;
- Perte de confiance de plusieurs communautés dans les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) en raison des actes d'extorsion commis par ces dernières (dans plusieurs villes du Tchologo, comme Kong, la relation entre les FDS et les communautés est toutefois jugée bonne) et tentative de s'en remettre aux chasseurs traditionnels Dozo pour leur sécurité ;
- Ressentiment de nombreux habitants du Tchologo à l'égard de l'État après les opérations de déguerpissements des forêts classées et la cession d'un espace de près de 732 hectares pour la construction du port sec de Ferkessédougou, une initiative perçue comme une menace pour l'avenir des activités agricoles et pastorales locales.

➤ Conséquences sur le bien-être des enfants

- Impact négatif des attaques des GANE sur la scolarité des enfants du département de Téhini : fuite des élèves et des enseignants du village de Togolokaye ; arrêt des travaux de construction de classe ; impossibilité d'organiser les examens du Certificat d'Études Primaires et Élémentaires (CEPE) et de l'entrée en sixième à Téhini ;
- Dégradation de la sécurité alimentaire des populations, en particulier dans les départements de Kong (Tchologo) et de Téhini (Bounkani) du fait de la peur des paysans d'être attaqués par les GANE s'ils se rendent aux champs ;
- Précarité accrue des conditions de vie de la population dans les villages directement exposés à la menace des GANE.

Source : CIRES 2021



III- DESCRIPTION DU CADRE DE PROGRAMMATION CONJOINTE

Afin d'aider la Côte d'Ivoire à atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) et accompagner la mise en œuvre de la **Phase 2 du Programme Social du Gouvernement (PSGouv2 2022-2024)**, en particulier son **axe 1 qui vise à « lutter contre la fragilité dans les zones frontalières du Nord »**¹⁹, le SNUD a initié un programme

¹⁹ Le PSGouv 2 qui couvre la période 2022-2024 vise à consolider les acquis de la phase précédente du PSGouv et à accélérer le rythme de réduction de la pauvreté et des inégalités sociales. Il comprend 5 axes : 1) la lutte contre la fragilité dans les zones frontalières du Nord, 2) L'amélioration des conditions d'études au primaire, au

d'interventions multisectorielles pour renforcer la résilience des systèmes, des communautés et des individus face aux chocs dans les 2 régions du Bounkani et du Tchologo. Ce programme inter-agence est aligné sur le Cadre de Coopération pour le Développement Durable (CCDD 2021-2025)²⁰, et fait suite à une décision du Comité Directeur Conjoint²¹ tenu en juin 2021. Il répond également aux recommandations issues des missions conjointes et du diagnostic communautaire réalisé en 2021. Cette initiative fondée sur une compréhension globale et multisectorielle des défis de la région du Nord-Est est envisagée de façon graduelle en mettant en commun les agendas et capacités des différentes entités du SNUD pour accompagner de façon plus coordonnée et plus cohérente la réalisation des priorités régionales.

Dans une première phase ce programme visera à répondre aux besoins immédiats dans les secteurs sociaux et celui de la gouvernance. Il visera ainsi le renforcement de la résilience à tous les niveaux dans ces régions dans le cadre d'une approche intégrée et participative qui allie des réponses aux besoins humanitaires ainsi qu'aux défis en matière de développement, de prévention et de consolidation de la paix. Cette 1^{ère} phase pilote va capitaliser sur **le Projet de renforcement de la gouvernance des zones frontalières pour consolider la cohésion sociale et prévenir les conflits**, financé par le Fonds de Consolidation pour la Paix (PBF) et mis en œuvre par UNICEF et le PNUD ainsi que les initiatives mises en œuvre dans la région par ONUSIDA, OMS comme partenaires importantes dans le secteur santé. Les agences UNFPA HCR, PAM, et OIM sont intégrées dans les domaines de la résilience des communautés et des institutions, dans le domaine de l'éducation, dans les secteurs sociaux et dans la diversification des moyens de subsistance notamment des femmes.

Dans un contexte de fragilité et de tensions, la phase 1 de ce programme, d'une durée de **2 ans**, visera également à **renforcer la confiance entre l'État et ses citoyens, à améliorer la gestion des frontières et à renforcer la cohésion entre et au sein des différentes communautés**, en améliorant les capacités d'anticipation, de prévention, d'absorption, d'adaptation et de transformation des systèmes, des communautés et des individus à tous les niveaux. Durant cette phase des actions seront également menées pour renforcer les mécanismes de coordination et de planification en matière d'urgence et de développement.

Dans une 2^{ème} phase, ce programme capitalisera sur les résultats des études et analyses du **Projet Gestion Participative des Ressources Naturelles** financé par le Fonds de Consolidation pour la Paix (PBF) et mis en œuvre par OIM, FAO et PNUD. Ce programme s'appuiera également sur les interventions d'autres agences du SNUD dans le but de renforcer l'appropriation de la part des bénéficiaires et des contreparties locales, mais aussi la protection et l'autonomisation des systèmes, des communautés et des individus. Pour ce faire, des résultats collectifs seront définis sur la base des acquis de la 1^{ère} phase afin d'intensifier l'appui du SNUD. La 2^{ème} phase connaîtra également une duplication du projet dans les autres zones à risques.

Dès sa première phase de mise en œuvre, le programme est conçu dans le cadre du nexus Humanitaire/Développement /Paix. En effet, il répond à la fois aux besoins immédiats en garantissant l'accès équitable aux services de base et de long terme des communautés ciblées, en renforçant les capacités institutionnelles et communautaires, tout en essayant de renforcer les opportunités de consolidation de paix et de

secondaire et au supérieur, 3) l'amélioration des conditions de vie des ménages, 4) l'insertion professionnelle des jeunes et le service civique, 5) la couverture sociale des populations fragiles.

20 Notamment les effets 3, 4, 5, 6 et 8 du CCDD 2021-2025. Pour plus de détails voir <https://cotedivoire.un.org/index.php/fr/111831-cadre-de-cooperation-pour-le-developpement-durable-ccdd-2021-2025/>

L'effet 5 du CCDD 2021-2025 vise l'amélioration d'ici à 2025, du bien-être des populations laissées pour compte ou à risque d'être laissées pour compte, en particulier dans l'accès à l'eau potable, l'assainissement, l'hygiène, la santé, la nutrition, la santé de la reproduction, santé maternelle et infantile ; l'effet 8 du CCDD est lié au renforcement, d'ici à 2025 de la résilience des communautés face aux chocs et de la cohésion sociale.

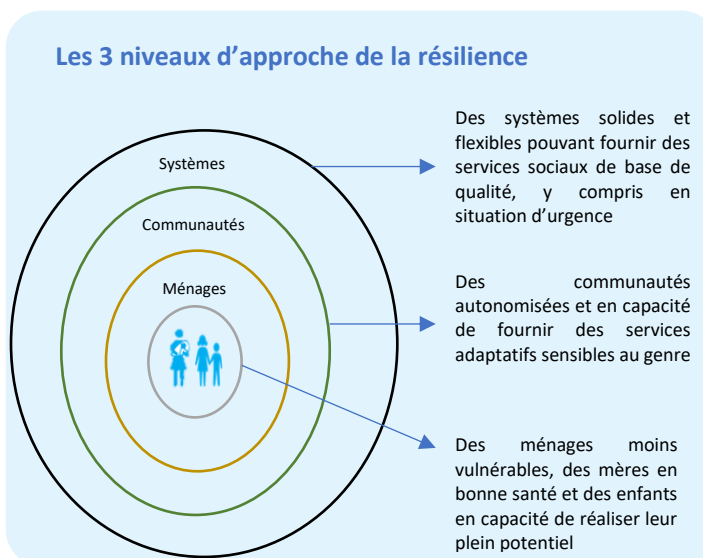
21 Le Comité Directeur Conjoint (CDC) fait partie des mécanismes de gouvernance du CCDD 2021-2025. Le CDC est l'organe d'orientation politique et stratégique du CCDD. Il doit servir de cadre de dialogue stratégique entre le Gouvernement et le Système des Nations Unies pour la mise en œuvre du CCDD (2021-2025). Il est co-présidé par le Ministre du Plan et du Développement et le Coordonnateur Résident du SNUD. Y participent les membres de l'Equipe Pays et les représentants des Ministères sectoriels concernés.

diversification des moyens de subsistance. Le programme est également conçu pour préparer d'éventuelles futures situations d'urgence. Ainsi, en cas de détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire dans la zone du programme, et en accord avec la partie gouvernementale, le présent cadre de programmation conjointe de résilience pourrait « basculer » vers une réponse d'urgence.

Les principes Do No Harm (ne pas nuire) ont été pris en compte dans la conception du programme et soutiendront la mise en œuvre afin de garantir que le programme n'exacerbe pas la dynamique et les causes profondes des conflits latents dans la zone ciblée. Pour cela, le programme a pris en compte dans la conception de ses interventions les résultats de différentes études réalisées par les agences des Nations Unies : « Etude diagnostique pour la formulation d'un programme pour l'accélération des Objectifs de Développement Durable dans le Tchologo et le Bounkani » par le SNUD-CIRES, « Diagnostic Communautaire participatif dans la zone de convergence des interventions de l'Unicef en Côte d'Ivoire », « Stratégie d'approche communautaire » par UNICEF.



Le programme accordera une **place centrale aux approches communautaires** et inclusives afin que les interventions mises en œuvre **renforcent l'engagement des communautés** et contribuent efficacement, en cas de choc ou de crise, au **rétablissement rapide du fonctionnement des services de base**, à la **reconstitution du capital social des populations affectées** et à la **restauration de la confiance au sein des communautés et entre ces dernières et les autorités centrales et décentralisées**. A travers une approche innovante, **les jeunes seront sollicités à participer à ce programme à la fois comme bénéficiaires mais aussi comme acteurs de changement et de transformation sociale**.



Plus spécifiquement, le programme soutiendra les efforts visant à **renforcer durablement la capacité des différents prestataires à fournir des services sociaux de base de qualité répondant aux besoins exprimés par les populations**, à **appuyer les populations à diversifier leurs moyens d'existences pour être plus résilients aux chocs** et à **favoriser l'adoption par les individus et les communautés de comportements et de normes sociales favorables au développement de l'enfant et de l'adolescent**. Il contribuera,

également, tant au niveau national que local, à **renforcer la planification tenant compte des risques** et à appuyer la **mise en place de systèmes flexibles et modulables**, capables de résister et de répondre de manière efficace aux chocs et aux situations d'urgence. Enfin, le **programme soutiendra les communautés** afin qu'elles aient la capacité **de prendre des décisions, de fournir des services multisectoriels adaptatifs et sensibles au genre, et d'agir pour prévenir et gérer les effets des chocs et des crises sur les systèmes, les ménages et les individus.**

Le programme proposé, qui **sera aligné sur le PSGouv2 et le PBF/PBSO22**, sera mis en œuvre sur **une période de 2 ans** et s'organisera autour de **deux axes principaux** :



22 Le PBF/PBSO est le Projet du Fonds de Consolidation de la Paix et du Bureau d'appui à la consolidation de la paix qui vise à renforcer les capacités de gestion des frontières entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire pour consolider la cohésion sociale et prévenir les conflits.

Axe 1 : Renforcer la capacité des systèmes de gouvernance au niveau régional et local afin d'améliorer la planification tenant compte des risques ainsi que la fourniture de services de qualité sensibles au genre, y compris en situation d'urgence.

Au **niveau national mais surtout régional**, le programme appuiera l'élaboration de stratégies sectorielles et intersectorielles permettant de **créer dans le Nord un environnement favorable au renforcement de la résilience et de la fourniture équitable de services de qualité sensible au genre**. Au niveau régional et local, le programme soutiendra les initiatives visant à améliorer des **mécanismes de coordination, de planification, de participation ainsi que l'offre et la qualité des services fournis**, en contribuant au renforcement des mécanismes de **gouvernance locale** et en **renforçant les cadres de coordination régionaux multi-acteurs et multisectoriels** au niveau des préfectures et des sous-préfectures.

En parallèle, le programme **renforcera les différents systèmes afin qu'ils puissent collecter, de manière régulière et systématique, les informations sur les risques naturels, l'inclusion et celles liés à l'activité humaine** et que ces données contribuent à améliorer l'efficacité de la préparation et de la réponse efficace aux chocs et aux crises.

Axe 2 : Outiller les communautés et favoriser leur autonomisation afin qu'elles puissent anticiper et prévenir les chocs sur les systèmes, les ménages et les individus et gérer les risques résiduels.

Au **niveau communautaire**, le programme soutiendra l'ensemble des acteurs et plateformes contribuant à **renforcer la capacité des communautés à s'engager collectivement, à prendre des décisions, à prévenir et à gérer pacifiquement les conflits, et à prioriser et assurer le suivi des activités destinées à réduire la vulnérabilité des ménages et l'impact des chocs**, en particulier sur les enfants, les jeunes et les femmes. Le programme favorisera le développement d'activités économiques et l'accroissement des revenus pour les ménages ruraux, les femmes et les jeunes en développant leurs compétences et améliorant leurs outils et systèmes de production ainsi que leurs accès au marché. Le programme accordera aussi une **place centrale aux interventions visant à renforcer les connaissances des communautés et à faire évoluer les normes comportementales et sociales** identifiées par le diagnostic communautaire comme faisant obstacles au développement de la zone Nord de la Côte d'Ivoire. Plus spécifiquement, le programme **appuiera les plateformes communautaires** et mobilisera, entre autres, les préfets, les sous-préfets et les responsables des collectivités locales des régions du Bounkani et du Tchologo. Afin de permettre aux différents acteurs communautaires de recueillir des informations en temps réels, de faire le suivi de l'avancée des activités mises en œuvre et de déclencher l'alerte en cas de chocs, le programme mettra en place un système de collecte de données digitalisé.

A. Principales composantes du programme

Le renforcement de la résilience des systèmes, des communautés et des individus dans les régions du Bounkani et du Tchologo passera par la mise en œuvre des interventions sectorielles suivantes :



Santé – VIH-SR-SSRAJ-Urgences

Axe 1 : Résilience des systèmes

- Appui à la mise à jour du plan de contingence régional (préparation de la réponse aux urgences sanitaires et à la crise humanitaire dans les régions affectées)
- Renforcement des capacités des hôpitaux de districts dans les régions du Bounkani et du Tchologo.
- Mise à l'échelle des Soins Mère Kangourou.
- Renforcement des capacités techniques des prestataires de soins dans les régions du Bounkani et du Tchologo
- Renforcement des coordonnateurs d'activités communautaires dans les régions du Bounkani et du Tchologo sur la gestion des données.
- Renforcement des capacités des autorités préfectorales pour apporter des réponses aux préoccupations des communautés en matière de changement social et comportemental en situation d'urgence.
- Renforcement de la chaîne d'approvisionnement en équipements et produits de santé pour l'offre de services de SSR en situation d'urgences humanitaires.
- Plaidoyer pour le renforcement du personnel du service de santé scolaire et universitaire/santé des adolescents et jeunes dans les districts sanitaires du Bounkani et du Tchologo.
- Renforcement de la préparation et la résilience aux situations d'urgence dans le Bounkani et le Tchologo.

Axe 2 : Résilience des communautés et des individus

- Renforcement des capacités des Agents de Santé Communautaires (ASC).
- Mise en place d'un mécanisme de motivation couvrant l'ensemble des activités des ASC dans les régions du Bounkani et du Tchologo.
- Assurer la participation des acteurs communautaires dans la collecte de données pour le suivi en temps réel
- Renforcement des capacités des groupements féminins et des associations des jeunes filles des régions du Bounkani et du Tchologo sur la prévention de l'infection à VIH y compris la SSR.
- Mise en place et renforcement des capacités des comités de veille sanitaire pour la détection et la gestion des urgences de santé publique.





NUTRITION

Axe 1 : Résilience des systèmes

- Appui à l'élaboration du plan sectoriel de préparation et réponse (nutrition) à l'urgence et à la mise à jour du plan de contingence régional (préparation de la réponse aux urgences sanitaires et à la crise humanitaire dans les régions affectées)
- Appui à la réactualisation du protocole national de prise en charge de la malnutrition aiguë avec intégration des approches simplifiées y compris dans les situations d'urgence
- Appui à la mise à jour des notes d'orientation et outils pour le renforcement du programme ANJE, y compris la supplémentation des enfants de 6 à 23 mois et la diversification alimentaire.
- Appui au renforcement de la chaîne d'approvisionnement et de logistique pour les intrants nutritionnels thérapeutiques
- Renforcement des capacités des chargés de Nutrition (CNut) des régions du Bounkani et du Tchologo pour les interventions spécifiques en matière de nutrition.
- Renforcement de la mise en œuvre des interventions spécifiques en nutrition au sein du système de santé dans les régions du Bounkani et du Tchologo
- Renforcement des cadres de coordination multi-acteurs et multisectoriels au niveau des préfectures, des sous-préfectures et des communautés.
- Appui au développement et à la mise en œuvre d'un plan de la nutrition maternelle infantile et du jeune enfant dans les districts des régions du Bounkani et du Tchologo.

Axe 2 : Résilience des communautés et des individus

- Appui à la mise en place des Foyers de Renforcement des Activités de Nutrition Communautaires (FRANC) pour la mise en œuvre des activités communautaires de nutrition et de Développement de la Petite Enfance.
- En cas de besoin, renforcement de l'accès à des aliments nutritifs en particulier pour les jeunes enfants de 6 à 23 mois à travers de la supplémentation et/ou des transferts monétaires.
- Appui au renforcement des capacités des Agents de Santé Communautaires (ASC) dans les régions du Bounkani et du Tchologo pour les interventions spécifiques en matière de nutrition
- Appui au renforcement des membres des coopératives agricoles à produire des aliments complémentaires à haute valeur nutritionnelle pour l'alimentation des enfants de moins de 5 ans.





EDUCATION

Axe 1 : Résilience des systèmes

- Appui au renforcement des capacités régionales et locales, ainsi que des entités responsables des activités extrascolaires pour assurer la continuité de l'offre éducative en situation d'urgence et garantir la sécurité dans les écoles.
- Soutien à la mise en œuvre, dans les régions du Bounkani et du Tchologo, de la Stratégie Nationale d'Intégration des enfants des Structures islamiques d'Éducation dans le système éducatif formel (SNIESIE).
- Passation progressive des cantines scolaires au gouvernement et consultations dans les régions du Bounkani et du Tchologo pour la mise en place de la loi pour les cantines scolaires
- Contribution à l'augmentation de l'offre éducative dans les régions du Bounkani et du Tchologo à travers la construction de salles de classe.
- Dotation des écoles des régions du Bounkani et du Tchologo en matériels pédagogiques adaptés (fournitures scolaires, matériels/livrets d'auto-apprentissage), y compris des bibliothèques virtuelles pourront être mises en place afin de contribuer à réduire la fracture numérique et assurer l'accès équitable des enfants à la plateforme digitale « Mon école à la Maison ».
- Appui au renforcement des capacités des enseignants des régions du Bounkani et du Tchologo, sur les techniques d'apprentissage en situations d'urgence afin d'assurer la continuité éducative, y compris la prévention des conflits à travers l'éducation à la citoyenneté, la prévention et la gestion des risques de mariage d'enfants, de traite, de VBG, du travail des enfants.
- Plaidoyer auprès des autorités pour la mise en place d'une prime liée aux conditions de vie des enseignants dans les zones reculées et défavorisées afin de réduire le nombre d'abandon de poste et améliorer la qualité de l'enseignement.

Axe 2 : Résilience des communautés et des individus

- Renforcement des relais communautaires en milieu scolaire (Comités de gestion des écoles – COGES - Clubs de Mères d'Élèves Filles – CMEF)
- Fourniture de repas chaud nutritifs pour les élèves à travers le programme national de cantines scolaires.





L'approche « trois étoiles » pour l'EHA dans les écoles

L'approche « trois étoiles » pour l'EHA dans les écoles encourage les établissements scolaires à prendre des mesures simples et peu coûteuses afin de créer progressivement un cadre d'apprentissage sain et protecteur pour les enfants. Le **niveau « 1 étoile »** correspond à la pratique quotidienne du lavage des mains en groupe avant de manger, des pratiques quotidiennes de nettoyage des toilettes en groupes et l'accès à des bouteilles d'eau potable pour boire; le **niveau « 2 étoiles »** comprend en plus le lavage des mains après l'utilisation des toilettes, l'accès à des toilettes améliorées, la gestion de l'hygiène menstruelle et le traitement de l'eau; le **niveau « 3 étoiles »** inclut en plus l'accès à des structures et systèmes d'EHA conformes aux normes nationales.

Axe 1 : Résilience des systèmes

- Appui au fonctionnement du Groupe sectoriel WASH Urgence de la Zone Nord et à la mise en œuvre de son plan d'action.
- Mise à disposition des stocks de contingence au niveau des préfectures dans les régions du Bounkani et du Tchologo dès le dépassement d'un seuil de déclenchement défini en ligne avec le plan de contingence interagence.
- Réalisation des systèmes de mini-adduction d'eau potable fonctionnant à l'énergie solaire dans les régions du Bounkani et du Tchologo.
- Réhabilitation ou remplacement de pompes manuelles existantes dans les régions du Bounkani et du Tchologo.
- Renforcement des capacités des enseignants et mise en œuvre de l'Approche 3 étoiles pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans les écoles afin d'assurer le respect des bonnes pratiques en matière d'hygiène.
- Renforcement des capacités de stockage en eau et des dispositifs pour la pratique de l'hygiène dans les centres de santé des régions du Bounkani et du Tchologo.

Axe 2 : Résilience des communautés et des individus

- Formation de 30 comités (à composition multiculturelle) de gestion et maintenance durable des systèmes de mini-adduction d'eau potable couplée avec la promotion de l'hygiène.
- Dans les régions du Bounkani et du Tchologo, mise à disposition des ménages de kits de traitement et de stockage de l'eau à domicile et formation des communautés à leur bonne utilisation.
- Promotion de l'implication des femmes dans la gestion des pompes
- Amélioration de l'accès à l'eau potable dans les écoles à cantine scolaire et renforcement des capacités des communautés dans la gestion de l'eau.
- Appui aux acteurs communautaires pour la mise en œuvre de l'Approche Communautaire pour l'Assainissement Total / Assainissement Total piloté par la Communauté (CATS/ATPC) pour atteindre et maintenir le statut Fin de la Défection à l'Air Libre (FDAL) dans les régions du Bounkani et du Tchologo.





Axe 1 : Résilience des systèmes

- Renforcement des capacités des directions régionales et départementales à offrir aux adolescent(e)s et aux jeunes des interventions de développement des actifs.
- Appui au pilotage d'un programme de service civique et professionnel mobile impliquant les communautés locales et le secteur privé.
- Développement d'un centre d'information sur la plateforme U-Report sur la thématique paix et cohésion sociale.
- Création et renforcement des capacités d'un réseau dans les régions du Bounkani et du Tchologo adolescent(e)s et jeunes leaders « ambassadeurs de la paix et de la cohésion sociale » sur le rôle des jeunes filles et garçons dans la prévention et la gestion des conflits.

Axe 2 : Résilience des communautés et des individus

- Renforcement des capacités des adolescents et des jeunes dans les régions du Bounkani et du Tchologo sur les compétences de vie courante (paix, civisme, genre, environnement, santé et l'entrepreneuriat) ;
- Appui à la participation des adolescent(e)s et jeunes à la gouvernance locale et au dialogue intergénérationnel entre les jeunes, les femmes leaders et les autorités coutumières et religieuses dans les communautés transfrontalières sur la cohésion sociale et la prévention du recrutement par les groupes armés, la participation des jeunes et plus particulièrement des jeunes filles dans le processus et le maintien de la paix et les pratiques néfastes de genre en situation d'urgence.
- Appui aux jeunes blogueurs afin qu'ils contribuent à la diffusion de messages de paix et de prévention des recrutements des jeunes par les GANE ainsi qu'à la lutte contre les fakes news et les discours de haine sur les réseaux sociaux.



Axe 1 : Résilience des systèmes

- Appui à la mise à jour du plan de contingence régional de protection de l'enfance, notamment en matière de planification et de préparation aux urgences.
- Formation des travailleurs sociaux des régions du Bounkani et du Tchologo sur la lutte contre la traite et l'exploitation des enfants ; la prévention du recrutement d'enfants par les groupes armés non étatiques ; le soutien psychosocial et la santé mentale.
- Appui à l'extension de la couverture et l'efficacité des services sociaux à travers le renforcement des moyens de transport des travailleurs sociaux et la mise en place de postes avancés des services sociaux dans des zones difficiles à atteindre.
- Dotation des centres d'état civil des régions du Bounkani et du Tchologo en registres et des tribunaux en imprimés d'état civil et appui aux services d'état civil de routine.
- Dotation en matériel d'archivage et d'équipement aux centres d'état civil pour la sécurisation des registres et des archives en zones de haut risque.
- Mise à disposition des structures de protection sociale de kits de Dignité pour l'assistance aux réfugiés et déplacés internes survivants de VBG.
- Plaidoyer pour la création et l'installation au sein des populations de réfugiés et déplacés internes y compris les familles d'accueil, de comités de veille/comité protection en appui aux activités des plateformes de lutte contre les VBG.
- Organisation des réunions périodiques, des missions d'analyse des besoins et de suivi programmatique dans le Bounkani et Tchologo (coordination).
- Mise en place d'un mécanisme de collecte d'informations et de données sur la situation de crise humanitaire impliquant les communautés bénéficiaires internes et les acteurs participant à la réponse humanitaire.

Axe 2 : Résilience des communautés et des individus

- Appui aux activités des Comités de protection de l'Enfant (CPE) existants/ou créés dans les communautés des régions du Bounkani et du Tchologo
- Mise en œuvre d'un programme d'éducation parentale pour le renforcement des connaissances et des compétences des communautés en matière de pratiques familiales communautaires favorables à la protection des enfants contre la violence et le travail des enfants et à l'enregistrement des naissances, y compris dans les situations d'urgence.
- Mis en place des espaces amis des enfants au niveau communautaire.





Axe 1 : Résilience des systèmes

- Renforcement des capacités du corps préfectoral, des services techniques de Santé, Wash, Nutrition, Education et Protection de l'Enfant des régions concernées sur l'approche CADE « Communautés amies des enfants » afin d'optimiser la coordination et le suivi.
- Renforcement des capacités des autorités déconcentrées pour apporter des réponses aux préoccupations des communautés en matière de changement social et comportemental en situation d'urgence.
- Appui aux jeunes reporters notamment pour la production et la diffusion de message de paix, via les radios communautaires et l'Union des média professionnels.
- Appui au renforcement de la gestion des frontières.
- Appui au pool d'adolescentes et aux communautés pour la mobilisation en faveur de la réduction des pratiques néfastes de genre en situation d'urgence.



Axe 2 : Résilience des communautés et des individus

- Mise en place de l'approche « Communautés amies des enfants » CADE et renforcement des mécanismes de prévention et de résolution pacifique des conflits dans les villages des sous-préfectures des régions du Bounkani et du Tchologo avec les collectivités locales.
- Mise en place de mécanismes de feedbacks communautaires.
- Appui au changement social et comportemental en faveur de la paix et de la cohésion sociale durable auprès des communautés, notamment à travers des approches interactives, le dialogue communautaire, le dialogue socio-sécuritaire, et la communication.
- Cocréation de solutions communautaires à travers le Design centré sur l'Humain afin de promouvoir des changements sociaux et comportements positifs et genre transformateur au niveau de la communauté.
- Promotion du changement social et comportemental au sein des groupes et associations locales (coopératives agricoles, groupes de soutien de l'ANJE).
- Appui au dialogue communautaire à travers l'animation communautaire afin de promouvoir des changements de comportements positifs au niveau de la communauté.
- Appui à la promotion des comportements clés en matière d'hygiène au niveau communautaire, notamment par des sessions de formation interactives.
- Renforcement des capacités des communautés hommes et femmes sur la réduction des pratiques sociales néfastes (y compris les normes de genre) en situation d'urgence à travers la mise en place de réseaux d'acteurs d'hommes et de femmes engagés.
- Renforcement des capacités des hommes pour l'adoption de pratiques favorables à la protection des femmes, des jeunes filles et des mères en situation d'urgence.



Renforcement de la Gouvernance et de l'état droit

Axe 1 : Résilience des systèmes

- Appui à l'organisation et déploiement d'unités mobiles pour faciliter la légalisation des documents et la production d'actes civils
- Appui au dialogue communautaire à travers l'animation communautaire afin de promouvoir des changements de comportements positifs au niveau de la communauté (promotion des pratiques familiales favorables à la protection des enfants, lutte contre la violence et le travail des enfants et promotion de l'enregistrement des naissances).
- Renforcement des capacités des travailleurs sociaux, des agents d'ONG locales, des relais ou agents de santé communautaire en gestion des conflits. (Cohésion sociale)
- Équipement des ONG et des organisations à base communautaire en outils de sensibilisation (affiches, dépliants et boîte à images) sur la cohésion sociale, le genre et le respect des droits humains y compris en situation de crise humanitaire.
- Promotion de l'égalité de genre et lutte contre les VBG auprès des communautés pour susciter leurs engagements contre les VBG et la pratiques néfastes, leurs règlements à l'amiable et la protection des survivant(e)s ainsi que leurs familles faces aux intimidations et menaces, notamment en situation de crise humanitaire (genre/VBG)
- Implication des femmes dans la promotion de leurs droits et leur leadership au sein des communautés à travers leur regroupement en « Espace Amis de Femmes » et le renforcement de leurs compétences ainsi que leurs capacités opérationnelles (genre/VBG).

Axe 2 : Résilience des communautés et des individus

- Plaidoyer auprès des communautés, des religieux et des collectivités pour l'identification de famille de refuge devant accueillir les survivant(e)s de VBG, notamment les survivant(e)s issues de populations de réfugiés et déplacés internes. (VBG, genre)
- Soutien à l'organisation de séances de formation pour les communautés pour une prise en charge efficace des situations d'urgence
- Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des autorités locales de l'état de droit, y compris les organes décentralisés du Comité national des frontières et de la Commission nationale sur les armes légères.
- Organiser et institutionnaliser le cadre local permanent de dialogue entre les institutions de l'Etat de droit y compris les forces de sécurité et les communautés locales.
- Mise en place de l'outil OIM de « Suivi des mouvements de transhumance » (TTT - recensement des mouvements, système d'alerte, visant à la prévention des conflits liés à la transhumance
- Mise en place de l'outil OIM « Indice de Stabilité » au sein des zones les plus fragiles
- Renforcement des mécanismes régionaux de collecte de données sur la sécurité alimentaire et les marchés (DISSA)



ACCES AUX OPPORTUNITES ECONOMIQUES ET AUTONOMISATION

Axe 1 : Résilience des systèmes

- Réalisation d'études d'opportunités, des marchés et des contraintes, mapping et zoning, et évaluations des situations socioéconomiques dans les régions de mise en œuvre et analyse des vulnérabilités des moyens d'existence.
- Renforcement des mécanismes régionaux de collecte des données sur la sécurité alimentaire et les marchés (DISSA).
- Renforcement des capacités des coopératives et autres acteurs impliqués dans les chaînes des valeurs.
- Appui à la réhabilitation/construction des infrastructures de production, de transformation et d'écoulement des produits.
- Digitalisation de l'accès au marché
- Appui aux organismes publics en formation des formateurs sur la méthodologie TREE (formation pour l'autonomisation économique rurale) et sur les compétences clés pour l'emploi des jeunes.
- Renforcement des capacités des organisations représentatives des employeurs dans la mise en place d'un dispositif de développement de l'apprentissage dans les zones ciblées.
- Organisation d'une foire de l'emploi (jobs fair), y compris les opportunités de stage, en mobilisant le secteur privé (CGECI, FIPME) avec l'Agence emploi Jeunes
- Renforcement des capacités de l'Observatoire de l'emploi en matière d'évaluation de l'impact emploi des programmes.
- Analyse de l'environnement du marché du travail des jeunes lié au secteur agricole et des chaînes de valeur (artisanale-industrielle) et évaluation des possibilités d'innovation (transformation/conditionnement).
- Renforcement des capacités des agents des structures de formation technique, professionnelle et commerciale publics et privés.
-

Axe 2 : Résilience des communautés et des individus

- Appui aux groupements de femmes à accéder aux terres ainsi qu'aux intrants de qualité et à développer une agriculture sensible à la nutrition et résiliente au changement climatique.
- Appui à l'initiative « Zero Food Loss Initiative » : en mettant à disposition des silos de stockage hermétique pour aider les petits producteurs à réduire les post-récoltes et à améliorer la qualité et la sécurité sanitaire des produits agricoles.
- Appui aux groupements à accéder aux marchés afin d'écouler leurs produits
- Promotion de l'inclusion financière en faveur des femmes rurales par le soutien à la création d'association villageoise d'épargne et de crédits (AVEC) pour les membres des groupements féminins.
- Appui à la petite irrigation à travers les systèmes de pompes
- Formation et encadrement en appui à la croissance des entreprises des jeunes et des femmes (la formation en éducation financière, civisme, citoyenneté et leadership sera aussi dispensée).
- Organisation de formations aux métiers des jeunes et à l'entrepreneuriat sur la base des opportunités des marchés et perspectives de création d'emploi.
- Promotion d'initiatives féminines et des réseaux des femmes pour l'entrepreneuriat et le développement.
- Appui aux activités génératrices des revenus et accompagnement dans la mutualisation. L'accent sera mis sur les jeunes travaillant dans les secteurs fortement impactés par la pandémie de Covid-19, le transport transfrontalier (motocyclistes). Ceux et celles engagés dans l'orpaillage clandestin bénéficieront d'activités alternatives génératrice de revenu.
- Formation des jeunes en agropastoral, agriculture (formations qualifiantes, formation en entrepreneuriat, marketing digital et packaging).
- Formation des jeunes en construction verte

Théorie du changement

Les principales hypothèses qui sous-tendent la théorie du changement pour ce programme sont les suivantes :

- ✓ **Si**, les communautés et les individus, y compris les enfants, les jeunes et les femmes ont un accès renforcé aux services sociaux de base de qualité pour leur survie, leur développement et leur transformation,
- ✓ **Si**, les communautés ont la capacité de se mobiliser, d'orienter les décisions et de fournir des services adaptatifs permettant de soutenir le développement économique et social et l'adoption de comportements et normes sociales réduisant la vulnérabilité des individus, en particulier celle des filles et des garçons,
- ✓ **Si**, les communautés disposent de moyens techniques, technologiques et financiers pour accroître leurs capacités de production, de commercialisation de leurs produits, et la compétitivité de leurs entreprises et leur résilience aux chocs,
- ✓ **Si**, les communautés disposent des capacités et les mécanismes locaux de prévention et de gestion pacifique des conflits sont renforcés et fonctionnels,
- ✓ **Si**, les systèmes sont renforcés aux niveaux national et local pour améliorer la planification tenant compte des risques et la fourniture de services multisectoriels de qualité, y compris en cas de choc et de crise,
- ✓ **Si**, les mécanismes de gouvernance sont renforcés et fonctionnels au niveau local et communautaire

- ✓ **Alors**, les systèmes, les communautés et les individus, y compris les enfants, les jeunes et les femmes ont des capacités d'anticipation, de prévention, d'absorption, d'adaptation et de transformation renforcées et sont davantage résilients face aux chocs de toute nature,
- ✓ **Parce que**, les systèmes nationaux, régionaux et locaux seront en mesure de fournir de manière équitable des services sociaux de base de qualité sensible au genre, y compris en cas de choc ou de crise ; les familles auront de meilleures connaissances et adopteront des comportements favorables à l'utilisation des services sociaux et à l'adoption durables de pratiques familiales clés ; les communautés et notamment les jeunes et les filles disposeront de plateformes de renforcement de leurs capacités et d'engagement multisectoriel ainsi que de plateformes de gestion de conflits et de réduction des risques pour une planification efficace renforçant la résilience ; les communautés et les acteurs de la société civile auront la capacité de demander des comptes aux prestataires de services, d'orienter les décisions qui les concernent et seront équipées pour accroître leurs capacités de production, de commercialisation de leurs produits, ainsi que la compétitivité de leurs entreprises.

Cadre de Résultats

ODD	ODD1; ODD 2; ODD 3; ODD 4; ODD 6; ODD10; ODD 16			
Axes stratégiques du PND	Priorité 2 : Développement du capital humain et amélioration de sa productivité Priorité 3 : Renforcement de l’inclusion, de la solidarité nationale et de l’action sociale Priorité 6 : Renforcement de la gouvernance, modernisation de l’Etat et transformation culturelle			
Axes stratégiques du PSGouv 2	Axe 1 : la lutte contre la fragilité dans les zones frontalières du Nord Axe 3 : l'amélioration des conditions de vie des ménages			
Priorités du CCDD	Priorité 2 : Amélioration du capital humain Priorité 3 : Renforcement de l’inclusivité du processus de développement Priorité 5 : Promotion d’une gouvernance encore plus efficace, transparente et participative			
Effet : Les systèmes, les communautés et les individus vivant dans le Nord du pays, y compris, les enfants, les jeunes et les femmes ont des capacités d’anticipation, de prévention, d’absorption, d’adaptation et de transformation renforcées et sont davantage résilients face aux chocs de toute nature				
Indicateurs d’effet	Référence	Cible		Sources de vérification
		Année 1	Année 2	
Indicateur 1 : Pourcentage d’accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	Nord-Est = 87,5% Nord = 81.8%	Nord-Est = 90 % Nord = 85 %	Nord-Est = 93 % Nord =88 %	Système National d’Information Sanitaire de routine (SNIS)/EDS
Indicateur 2 : Pourcentage d’enfants 0-11 mois qui ont reçu trois doses de vaccin pentavalent	Nord-Est = 76,8% Nord = 51,7%	Nord-Est = 95 % Nord = 95 %	Nord-Est = 95 % Nord = 95 %	Système National d’Information Sanitaire routine (SNIS)/ WHO-UNICEF JRF
Indicateur 3 : Proportion de la population qui pratique la défécation à l’air libre	Nord-Est = 37.4% Nord = 52.4% (MICS 2016)	Nord-Est = 23% Nord = 36%	Nord-Est = 20% Nord = 32%	EDS
Indicateur 4 : Proportion de la population qui utilise des services d’eau potable au moins basique	Nord-Est = 58% Nord = 76% (MICS 2016)	Nord-Est = 70% Nord = 80%	Nord-Est = 72% Nord = 83%	EDS
Indicateur 5 : Proportion d’enfants de 06 à 23 mois qui bénéficient d’un régime alimentaire minimum acceptable	Nord-Est = 12.7% Nord = 5.7%	Nord-Est = 15% Nord = 10%	Nord-Est =20 % Nord = 15%	EDS
Indicateur 6 : Pourcentage d’élèves qui, à la fin de deux années de scolarité primaire, démontrent qu’ils peuvent lire et comprendre le sens d'un texte de niveau scolaire.	24,3%	NA	36%	Rapports d’évaluation
Indicateur 7 : Taux brut de préscolarisation	Nord-Est = 7.6% Nord = 7.4%	Nord-Est = 8.6% Nord = 8.4%	Nord-Est = 9.1% Nord = 9.9%	Annuaire statistique du MENA Rapport d’analyse du secteur de l’Education
Indicateur 8 : Nombre de filles et de garçons ayant subi des violences qui ont été touchés par les services de santé, d’aide sociale, d’éducation, de protection sociale, de justice ou d’application de la loi	104	400	500	Annuaire statistique sur la protection du ministère de la femme famille enfant
Indicateurs 9 : Pourcentage d’enfants de moins d’un an dont la naissance est enregistrée auprès des autorités civiles.	Nord-Est = 47% Nord = 68 %	Nord-Est = 55% Nord = 70 %	Nord-Est = 70% Nord = 75 %	Statistiques de l’état civil
Indicateur 10 : Nombre d’adolescents et de jeunes (filles et garçons) qui participent à des initiatives d’engagement civique ou qui les dirigent.	Nord-Est = ND Nord = ND	N-E :250 N : 250	N-E :250 N : 250	Base des données U- REPORT Rapport d’activités

Indicateur 11 : Pourcentage et nombre de femmes enceintes vivant avec le VIH avec un accès au traitement ARV à vie pour la PTME et pour leur propre santé.	Nord-Est = ND Nord = ND	Nord-Est = 87% Nord =87%	Nord-Est = 90% Nord =90%	Rapport Annuel PNLS
Indicateur 12 : Pourcentage d'enfants âgés de 0 à 14 ans et d'adolescentes filles et garçons âgés de 10 à 19 ans vivant avec le VIH qui reçoivent un traitement antirétroviral.	Nord-Est = ND Nord = ND	Nord-Est = 65,5% Nord =65,5%	Nord-Est = 75% Nord =75%	Rapport Annuel PNLS
Indicateur 13 : Proportion de femmes rurales qui ont une diversité alimentaire minimale	60%	63%	65%	Rapports d'évaluation

AXE 1 : RESILIENCE DES SYSTEMES

Produit 1 : Les systèmes sont renforcés au niveau régional et local afin d'améliorer la planification tenant compte des risques ainsi que la fourniture de services de qualité sensibles au genre, y compris en situation d'urgence.

Indicateurs de produit	Référence	Cible		Sources de vérification
		Année 1	Année 2	
Indicateur 1 : Existence d'un plan de contingence régional multisectoriel actualisé (préparation de la réponse aux urgences et à la crise humanitaire dans les régions affectées)	Non	Oui	Oui	Document : Plan de contingence multirisque validé
Indicateur 2 : Pourcentage de structures de santé engagées dans le réseau de la qualité des soins maternels et néonataux dans les zones ciblées.	0%	10%	15%	Rapport de monitoring des activités des districts
Indicateur 3 : Pourcentage des districts sanitaires (des localités de la zone ciblée) disposant d'agents de santé communautaire formés à la prise en charge intégrée des cas communautaires dans les zones ciblées	100%	100%	100%	Rapport de monitoring des activités des districts
Indicateur 4 : Pourcentage de centre de santé offrant des soins aux enfants atteints de MAS dans le cadre des services réguliers de santé et de nutrition.	75%	85%	95%	Rapport d'activités des centres de santé
Indicateur 5 : Existence d'un plan de la nutrition maternelle infantile et du jeune enfant dans les districts des régions du Bounkani et du Tchologo.	ND	Oui	Oui	Rapport d'activités des centres de santé
Indicateur 6 : Nombre d'enfants qui reçoivent du matériel d'éducation/d'apprentissage	ND	40,000	40,000	Rapport d'activités et de distribution
Indicateur 7 : Nombre de filles et de garçons en dehors de l'école qui ont participé à des programmes d'éducation au préscolaire, à l'école primaire ou secondaire	ND	5000	5000	Rapport d'activités
Indicateur 8 : Nombre de filles et garçons additionnels ayant participé à des programmes de développement des compétences pour l'apprentissage, l'autonomisation personnelle, la citoyenneté active ou l'employabilité	ND	10,000	10,000	Rapports d'activités
Indicateur 9 : Nombre de centres sociaux offrant un ensemble standard d'interventions de prévention et d'intervention.	0	3	7	Rapports d'activités
Indicateur 10 : Nombre de personnes additionnelles avec accès aux services d'eau potable au moins basiques dans les zones ciblées	Femme : 0 Homme : 0	F : 7108 H : 7608	F : 14,808 H : 15,580	DAEP/Ministère hydraulique
Indicateur 11 : Nombre d'écoles primaires publiques avec des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène de base, incluant des dispositifs pour les handicapés dans les zones ciblées pendant la période du programme.	Urbain : 0 Rural : 0	U : 2 R : 25	U : 5 R : 55	DVS/Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation

Indicateur 12 : Nombre d'élèves additionnel avec accès aux toilettes séparées pour filles et garçons.	Filles : 0 Garçons : 0	F : 2983 G : 3278	F : 6,743 G : 7,408	DVS/Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
Indicateur 13 : Nombre de centres ou postes de santé primaire publiques avec des installations WASH en place dans les zones ciblées pendant la période du programme.	0	10	20	DIEM/Ministère de la Santé Publique
Indicateur 14 : Nombre d'organisations, de réseaux ou de plateformes (privés et publics) ayant des capacités accrues pour offrir aux adolescents et aux jeunes des possibilités d'améliorer leur employabilité.	0	6	6	Rapport d'activité
Indicateur 15 : Pourcentage de centres de santé offrant des services de SMNI qui fournissent des ARV pour les femmes enceintes et allaitantes au niveau national.	94%	95%	96%	Rapports du PNLS
Indicateur 16 : Nombre de responsables ayant eu leurs capacités renforcées sur le changement social et comportemental en situation d'urgence	0	20	40	Rapports d'activités
Indicateur 17 : Nombre de radios communautaires qui produisent et diffusent régulièrement des émissions sur les thématiques de la résilience	0	20	40	Données de diffusion URPCI et autres sources de remontée
Indicateur 18 : Nombre de jeunes hommes et femmes chefs de famille avec des compétences, des outils, des revenus et des conditions de vie améliorés	0	500	3000	Rapports d'activités
Indicateur 19 : Nombre de membres de groupes mixtes bénéficiant d'opportunités économiques grâce à un soutien à l'entrepreneuriat innovant	0	100	500	Rapports d'activités
Indicateur 20: Nombre de région sanitaires du projet qui disposent de pools de formateurs sur la SSR/PF en situation d'urgence humanitaire	0	2		
Indicateur 21: Pourcentage des districts sanitaires du projet qui disposent d'acteurs formés sur le Dispositif minimum d'urgence (DMU) en SSR/VBG	0	7		
Indicateur 22: Nombre de femmes porteuses de fistules obstétricales opérées	25	25		
Indicateur 23: Nombre de travailleurs sociaux et des agents d'ONG locales formés sur les notions de genre, prévention des VBG et prise en charge holistique de survivant.e.s	237	36		
Indicateur 24: Pourcentage de structures de protection sociale qui disposent de kits de Dignité pour l'assistance aux réfugiés et déplacés internes survivants de VBG	0%	50%		
Indicateur 25: Nombre survivant(e)s de violences basées sur le genre qui bénéficient d'au moins une prise en charge (psychosociale, médicale, juridique, judiciaire)	182	2,274		
Indicateur 26: Nombre des structures de santé des localités abritant les réfugiés et les déplacés internes qui disposent de kits d'urgence SR	0	5		

Indicateur 27 : Nombre de membres de groupes mixtes bénéficiant d'opportunités économiques grâce à un soutien à l'entrepreneuriat innovant et à des programmes spécifiques d'inclusion sociale	0	150		
Indicateur 28 . Nombre de plateformes de collaboration et des maisons d'accueil des survivantes de VBG ayant leurs capacités renforcées pour une meilleure prise en charge holistique des cas de VBG	0	5		
Indicateur 29 . Pourcentage des districts sanitaires disposant d'agents de santé communautaire formés au dépistage/identification des cas de VBG et à l'appui de première ligne (LIVES) aux survivantes de VBG au cours des consultations prénatales et néonatales dans les zones ciblées	ND	100%		
Indicateur 30 . Nombre de services/structures sociales dont la capacité a été renforcée pour faciliter l'accès des populations vulnérables (y compris les personnes en situation de handicap) aux services sociaux de base	0	15		
Indicateurs 31 . Nombre de structures publiques et privées dont les capacités sont renforcées pour assurer l'employabilité des jeunes		5		

Activités

Santé – VIH-SR-SSRAJ	Activité 1.1. Appui à la mise à jour du plan de contingence régional (préparation de la réponse aux urgences sanitaires et à la crise humanitaire dans les régions affectées).
	Activité 1.2. Renforcement des capacités des hôpitaux de districts dans les régions du Bounkani et du Tchologo (Amélioration du plateau technique) pour la prise en charge des cas de référence et la mise à échelle des Soins Mère Kangourou.
	Activité 1.3. Renforcement des capacités techniques des prestataires de soins dans les régions du Bounkani et du Tchologo à travers des formations intégrées sur les SONU de base, la PCIMNE, la nutrition, le paquet de soins adaptés aux adolescents (SAJ), le paquet PEV+ (vaccination, MIILDA, dépistage malnutrition, déparasitant, vitamine A, enregistrement des naissances).
	Activité 1.4. Renforcement de la chaîne d'approvisionnement en équipements et produits de santé pour l'offre de services de SSR en situation d'urgences humanitaires.
	Activité 1.5. Plaidoyer pour le renforcement du personnel du service de santé scolaire et universitaire/santé des adolescents et jeunes dans le district sanitaire de Téhini (Santé).
	Activité 1.6. Plaidoyer pour la dotation en ambulance des centres de santé des localités en situation de crise humanitaire, le cas échéant, la mise en place d'un mécanisme de transport efficace des femmes pour leur accès à des services de SSR de qualité.
	Activité 1.7. Appui à l'équipement de 5 centres de santé dans les régions du Bounkani et du Tchologo, notamment l'équipement d'une maternité par zone.
	Activité 1.8. Appui à l'amélioration de la qualité des soins et de l'accueil dans les centres de santé des régions du Bounkani et du Tchologo (Mise en place et suivi de plan de communication sur la qualité des soins dans les structures de santé).
	Activité 1.9. Appui à la mise en place de postes avancés de vaccination dans les régions de Bounkani et Tchologo
	Activité 1.10. Organisation périodique de la quantification des besoins en produits de santé et médicaments pour l'offre de services de qualité de SSR en situation d'urgence humanitaire
	Activité 1.11. Déploiement du DMU et coordination de l'offre de services de santé et de protection sociale au niveau des localités en situation de crise humanitaire
	Activité 1.12. Organisation de missions opératoires de transfert de compétence en matière de prise en charge des cas complexes de FO à l'endroit des prestataires de terrain

	Activité 1.13. Appui à la prise en charge en routine des porteuses de FO à travers le renforcement de capacité du personnel des Centres fistules de Bouna, Korhogo et Bondoukou, l'approvisionnement en intrants opératoires.
	Activité 1.14. Appui à la mise la place de COUSP régionaux dans chacune des 2 régions sanitaires et au renforcement de capacité des acteurs de la réponse aux épidémies (Formation/MAJ des acteurs et SIMEX)
	Activité 1.15. Appui au renforcement de capacités des laboratoires régionaux pour la préparation de la réponse aux urgences sanitaires (Doter la région d'un Chaîne PCR/GENEXPERT ; Fourniture de cartouches/réactifs ; Formation du personnel, Appuyer le transport des échantillons)
	Activité 1.16. Appui au renforcement de la surveillance, la détection précoce et la gestion des urgences de santé publique affectées (Doter les EIR de DDS d'un véhicule et de carburant pour les investigations (alertes, MAPI etc))
	Activité 1.17. Appui au renforcement de la Prévention contrôle de l'infection dans les établissements sanitaires dans les 2 régions (Actualisation des sites Renforcer les capacités des acteurs de santé ; Réaliser les évaluations des sites et mise en place de mesures correctrices ; Mise à disposition des intrants pour les mesures correctrices)
	Activité 1.18. Appui au renforcement de la collaboration transfrontalière et à la mise en place des sites d'isolement INHP (Renforcer les capacités opérationnelles des sites isolement ; Renforcer le cadre de collaboration frontalier avec les pays GHANA et BURKINA FASO)
	Activité 1.19. Appui à la déconcentration de la PEC des maladies émergentes y compris la C19 (appui au basculement du centre de prise en charge Covid ; réalisation de SIMEX et Formation des acteurs de prise en charge)
	Activité 1.20. Appui à l'évaluation du système d'assurance qualité des laboratoires dans le cadre de la lutte contre les maladies à transmission vectorielles (Paludisme, MTN, autres)
	Activité 1.21. Appui à l'évaluation post campagnes de distribution de masse de MILDA (Disponibilité de MILDA _Utilisation des moustiquaires, effet de la campagne)
	Activité 1.22. Appui à l'évaluation de la prise en charge du paludisme
	Activité 1.23. Appui à la tenue d'un atelier transfrontalier sur la surveillance post-certification du ver de Guinée
	Activité 1.24. Identification dans 20 aires prioritaires de 40 ASC à former pour la recherche de 50% des enfants positifs pour le VIH sortis des soins afin de les mettre sous traitement
	Activité 1.25. Renforcement des capacités de 100 prestataires de soins pour procéder à l'annonce adaptée du diagnostic à l'enfant / l'adolescent vivant avec le VIH à partir du guide récemment validé par le PNLS
	Activité 1.26. Identification dans 20 aires prioritaires de 40 ASC à former pour procéder à la distribution communautaire des traitements ARV et procéder à la recherche des perdus de vue afin de les maintenir dans les soins
	Activité 1.27. Renforcement de la coordination des activités de prise en charge et de suivi des PVVIH dans 4 districts sanitaires
	Activité 1.28. Identifier dans 5 aires prioritaires par district des ASC formés à la recherche des femmes enceintes dépistées positives pour le VIH sortis des soins afin de les maintenir sous traitement
	Activité 1.29. Renforcement des capacités des districts sanitaires dans l'analyse des données pour la prise de décision, la planification et la mise en œuvre des interventions à haut impact sur la santé maternelle et infantile
	Activité 1.30. Appui au renforcement des actions de riposte y compris au niveau communautaire dans le cadre de la mise en œuvre de la surveillance des décès maternels et périnataux et riposte
	Activité 1.31. Appui à la diffusion et au suivi de la mise en œuvre des standards de qualité des soins maternels, néonataux, infantiles et des adolescents
	Activité 1.32: Appui aux personnes déplacées de force dans le cadre de la couverture maladie universelle.
	Activité 1.33. Soutenir l'évaluation des besoins réels des structures de santé pour un suivi adéquat de la grossesse, la prévention et la prise en charge adéquate des complications obstétricales majeures du travail, de l'accouchement et de la période post partum
	Activité 1.34. Fournir un appui pour le relèvement du plateau technique au niveau des structures de santé sur la base des besoins identifiés
	Activité 1.35. Appui au renforcement des actions de riposte y compris au niveau communautaire dans le cadre de la mise en œuvre de la surveillance des décès maternels et périnataux et riposte
	Activité 1.36. Appui à la diffusion et au suivi de la mise en œuvre des standards de qualité des soins maternels, néonataux, infantiles et des adolescents
	Activité 1.37. Appui à l'opérationnalisation des interventions des DRs et DDs (planification, gestion, formation, coordination, supervision, analyse des données, équipement et évaluation)
	Activité 1.38: Appui au renforcement de la disponibilité des médicaments essentiels jusqu'au dernier kilomètre
	Activité 1.39 Renforcer les capacités des acteurs de première ligne sur la détection et l'intervention précoces et l'orientation sur les écarts de développement
	Activité 1.40 Renforcement des capacités des adolescents/jeunes au repérage de situations à risque pour leur santé mentale

Nutrition	Activité 1.41. Appui à la mise en œuvre du protocole national de prise en charge de la malnutrition aiguë avec intégration des approches simplifiées y compris dans les situations d'urgence.
	Activité 1.42. Appui à la mise à jour du plan de contingence régional (préparation de la réponse aux urgences sanitaires et à la crise humanitaire dans les régions affectées).
	Activité 1.43. Appui au renforcement de la chaîne d'approvisionnement et de logistique pour les intrants nutritionnels thérapeutiques (renforcement des capacités des acteurs et mise en place de stocks d'intrants nutritionnels dans un ou deux districts par région).
	Activité 1.44. Renforcement des cadres de coordination multi-acteurs et multisectoriels au niveau des préfectures, des sous-préfectures et des communautés.
	Activité 1.45. Appui au développement et à la mise en œuvre d'un plan de la nutrition maternelle infantile et du jeune enfant y compris dans les situations d'urgence dans les districts des régions du Bounkani et du Tchologo.
	Activité 1.46. Appui à la mise à jour des notes d'orientation et outils pour le renforcement du programme ANJE, y compris la supplémentation des enfants de 6 à 23 mois et la diversification alimentaire.
Éducation	Activité 1.47. Soutien à la mise en œuvre, dans les régions du Bounkani et du Tchologo, de la Stratégie Nationale d'Intégration des enfants des Structures islamiques d'Éducation dans le système éducatif formel (SNIESIE)
	Activité 1.48. Contribution à l'augmentation de l'offre éducative dans les régions du Bounkani et du Tchologo à travers la construction de salles de classe du primaire, du préscolaire et des espaces temporaires d'apprentissage.
	Activité 1.49. Dotation des écoles des régions du Bounkani et du Tchologo en matériels pédagogiques adaptés (fournitures scolaires, matériels/livrets d'auto-apprentissage), y compris les Bibliox pourront être mises en place afin de contribuer à réduire la fracture numérique.
	Activité 1.50. Plaidoyer auprès des autorités pour la mise en place d'une prime liée aux conditions de vie des enseignants dans les zones reculées et défavorisées afin de réduire le nombre d'abandon de poste et améliorer la qualité de l'enseignement.
	Activité 1.51. Plaidoyer pour la mise en œuvre/ prise en compte des recommandations des Etats généraux de l'éducation relatives aux droits et à l'école inclusive en faveur des filles en situation de handicap
	Activité 1.52. Sensibiliser les leaders communautaires et les communautés sur les droits des enfants en situation de handicap , notamment les filles
Protection	Activité 1.53. Appui à la mise à jour du plan de contingence régional de protection de l'enfance, notamment en matière de planification et de préparation aux urgences afin de le rendre plus réactif et d'assurer une meilleure protection des enfants en cas de choc ou de crise/Afflux des réfugiés.
	Activité 1.54. Prépositionnement de NFI et de kits d'hygiène menstruelle dans des magasins identifiés ou auprès des 2 directions Régionales
	Activité 1.55. Mise en œuvre d'un centre intégré de prise en charge des enfants victimes de violences et de leur famille (style One Stop Center)
	Activité 1.56. Appui à l'extension de la couverture et l'efficacité des services sociaux à travers le renforcement des moyens de transport des travailleurs sociaux et la mise en place de postes avancés des services sociaux dans des zones difficiles à atteindre.
	Activité 1.57. Dotation des centres d'état civil des régions du Bounkani et du Tchologo en registres et des tribunaux en imprimés d'état civil et appui aux services d'état civil de routine pour le suivi des mécanismes d'enregistrement des naissances au niveau des centres de santé ;
	Activité 1.58. Formation des agents de santé (maternité, vaccination) des régions du Bounkani et du Tchologo sur la mise en œuvre des mécanismes d'enregistrement des naissances au niveau des centres de santé.
	Activité 1.59. Dotation des centres d'état civil en matériel d'archivage et de sécurisation des registres.
	Activité 1.60. Renforcement des capacités des travailleurs sociaux et des agents d'ONG locales en notion de genre, prévention des VBG et prise en charge holistique de survivant.e.s
	Activité 1.61. Mise à disposition des structures de protection sociale de kits de Dignité pour l'assistance aux réfugiés et déplacés internes survivants de VBG
	Activité 1.62. Organisation de missions d'analyse des besoins et de suivi programmatique dans le Bounkani (coordination)
	Activité 1.63. Dotation des centres d'état civil des régions du Bounkani et du Tchologo en registres et des tribunaux en imprimés d'état civil et appui aux services d'état civil de routine pour le suivi des mécanismes d'enregistrement des naissances au niveau des centres de santé
	Activité 1.64. Organisation de missions d'analyse des besoins et de suivi programmatique dans le Bounkani (coordination)
	Activité 1.65. Appui en NFI aux personnes déplacées de force.

	Activité 1.66. Appui au gouvernement pour la construction des abris durables en faveur des personnes déplacées de force.
	Activité 1.67. Mise en place d'un mécanisme de collecte d'informations et de données sur la situation de crise humanitaire impliquant les mouvements des populations déplacées de force (monitoring de protection et enregistrement des nouveaux arrivants).
	Activité 1.68. Appui à l'amélioration de l'accès à la justice des femmes en situation de handicap survivantes des violences basées sur le genre.
	Activité 1.69. Appui à l'amélioration des mécanismes locaux d'anticipation et de prévention des violences basées sur le genre.
	Activité 1.70. Appuyer la mise en place ou le renforcement des capacités des plateformes de collaboration et des centres d'accueil des survivantes de VBG (évaluation, renforcement du système de référence et de collecte de données, formation, appui matériel) dans les régions cibles.
	Activité 1.71. Former 100 prestataires de santé des DDS des régions cibles au dépistage/identification des cas de VBG et à l'appui de première ligne (LIVES) aux survivantes de VBG au cours des consultations prénatales et néonatales.
	Activité 1.72. Appui à la mise en place ou au renforcement des moyens de communication en langues locales visant les femmes en situation de handicap pour la diffusion des informations sur la prévention des infections sexuellement transmissibles et la prise en charge des violences sexuelles et psychologiques
WASH (Eau, Hygiène, Assainissement)	Activité 1.73. Appui au fonctionnement du Groupe sectoriel WASH Urgence de la Zone Nord et à la mise en œuvre de son plan d'action.
	Activité 1.74. Mise à disposition des stocks de contingence au niveau des préfectures dans les régions du Bounkani et du Tchologo dès le dépassement d'un seuil défini en ligne avec le plan de contingence interagence.
	Activité 1.75. Identification des forages existants à débit suffisant qui pourront être utilisés pour alimenter des systèmes de mini-adduction d'eau potable et réalisation de 40 systèmes de mini-adduction d'eau potable fonctionnant à l'énergie solaire (pouvant alimenter aussi bien la communauté, l'école que le centre de santé) dans les régions du Bounkani et du Tchologo.
	Activité 1.76. Réhabilitation ou remplacement de 40 pompes manuelles existantes dans les régions du Bounkani et du Tchologo.
	Activité 1.77. Renforcement des capacités des acteurs en eau, assainissement et hygiène en situation d'urgence.
	Activité 1.78. Renforcement des capacités de stockage en eau et des dispositifs pour la pratique de l'hygiène dans les centres de santé des régions du Bounkani et du Tchologo.
Participation des femmes, des adolescents et des jeunes	Activité 1.79. Accès à l'eau potable et renforcement des capacités dans la gestion de l'eau
	Activité 1.80. Renforcement des capacités des directions régionales et départementales à offrir aux adolescent (e) s et aux jeunes des interventions de développement des actifs
	Activité 1.81. Appui au pilotage d'un programme de service civique et professionnel mobile impliquant les communautés locales et le secteur privé.
	Activité 1.82. Développement d'un centre d'information sur la plateforme U-Report sur la thématique paix et cohésion sociale et le rôle des jeunes filles et garçons dans le dialogue intercommunautaire.
	Activité 1.83. Création et renforcement des capacités d'un réseau dans les régions du Bounkani et du Tchologo adolescent (e) s et jeunes leaders « ambassadeurs de la paix et de la cohésion sociale » sur le rôle des jeunes filles et garçons dans la prévention et la gestion des conflits.
	Activité 1.84. Soutenir les activités d'éducation à la santé sexuelle et reproductive du Club Genre de l'Université PGC visant à promouvoir l'accès libre des femmes, des adolescentes et des étudiant-e-s à des informations complètes sur la santé sexuelles et reproductives
	Activité 1.85. Appuyer l'intégration de la sécurité humaine et du genre dans les mécanismes et outils de développement local, le pilotage de l'action humanitaire et la gestion des frontières.
Changement social et comportemental / approches communautaires	Activité 1.86. Appui à la mise en place et à l'opérationnalisation d'un pool d'adolescentes et aux communautés pour la mobilisation en faveur de la réduction des pratiques de néfastes de genre en situation d'urgence.
	Activité 1.87. Renforcement des capacités des autorités préfectorales pour apporter des réponses aux préoccupations des communautés en matière de changement social et comportemental en situation d'urgence (afflux des réfugiés).
	Activité 1.88. Renforcement des capacités du corps préfectoral, des services techniques de Santé, Wash, Nutrition, Education et Protection de l'Enfant des régions concernées sur l'approche CADE « Communautés amies des enfants » afin d'optimiser la coordination et le suivi.
	Activité 1.89. Mise en place de points de monitoring des flux et analyses de suivi des flux (sur base de la méthodologie DTM de l'OIM).
	Activité 1.90. Mise en place du Système d'Information et d'Analyse des Données Migratoires (MIDAS) aux points d'entrées terrestres et entre les points d'entrées (équipement mobile).
	Activité 1.91. Etude exploratoire sur la mise en place de documents d'identité « résidents frontaliers » (qui évitent aux populations de devoir passer par les points officiels) afin de formuler des recommandations sur le renforcement d'échanges réguliers.
	Activité 1.92. caravane des jeunes pour la paix et la cohésion sociale dans les 5 régions

	Activité 1.93. Formation pour les agents en poste aux frontières sur l'ensemble des outils de la gestion des frontières.
	Activité 1.94. Appui aux FDS dans la conduite de patrouilles à travers le développement et/ou fourniture d'outils adaptés.
	Activité 1.95. Facilitation de la coordination entre les FDS et autorités civiles ivoiriennes ainsi que les FDS et autorités civiles burkinabè et maliennes à travers l'organisation de réunions et l'institutionnalisation de plateformes d'échange (gestion des frontières, mobilité, transhumance, commerce, lutte contre la criminalité transfrontalière y compris traite et trafic illicite de migrants, autres trafics, coordination de patrouilles, etc.)
	Activité 1.96. Mise en place d'exercices de simulation de crise grandeur nature (SIMEX) pour les autorités frontalières et les communautés locales.
	Activité 1.97. Appui au développement ou au renforcement des plans de contingence spécifiques aux déplacements massifs au niveau des frontières.
	Activité 1.98. Appuyer la mise en place d'un pool d'expertise locale en matière de Sécurité humaine et Genre dans l'action humanitaire
Inclusion sociale (Protection Sociale)	Activité 1.99. Renforcement des capacités locales (y compris travailleurs sociaux) pour la mise en œuvre des mesures d'accompagnement dans les domaines de la communication pour les saines habitudes de vies et de nutrition, l'accès aux services sociaux de base, l'enregistrement des naissances et l'identification des populations, ainsi que la gestion des cas de violation des droits des enfants.
	Activité 1.100. Appui à la mise en œuvre / renforcement des programmes spécifiques d'inclusion sociale en faveur des groupes vulnérables notamment les femmes en situation de handicap, les jeunes marginalisés, les enfants vivant dans la rue, etc.

Axe 2 : Résilience des communautés et des individus

Produit 2 : Les communautés sont outillées et leur autonomisation favorisée afin qu'elles puissent anticiper et prévenir les effets des chocs sur les systèmes, les ménages et les individus et gérer les risques résiduels.

Indicateurs de produit	Référence	Cible		Sources de vérification
		Année 1	Année 2	
Indicateur 1 : Pourcentage de villages dans les régions du Bounkani et du Tchologo ayant adopté l'approche « Communautés amies des enfants » CADE	0%	5%	10%	Rapports activités DSC, DR et DD
Indicateur 2 : Pourcentage de villages ou de communautés disposant de registres communautaires pour le suivi de la vaccination	0%	5%	10%	Rapports activités DSC, DR et DD
Indicateur 3 : Nombre de coopératives agricoles opérationnelles de femmes produisant des aliments complémentaires de haute qualité et promouvant des pratiques adéquates d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants	ND	5	7	Rapport d'activités des coopératives
Indicateur 4 : Nombre de plateformes communautaires multisectorielles de nutrition (FRANC) opérationnelles dans les régions du Bounkani et du Tchologo	ND	50	50	Rapport d'activité des FRANC
Indicateur 5 : Nombre de mères, de pères et de personnes s'occupant d'enfants touchés par la mobilisation de la communauté et les programmes d'éducation parentale	200	400	700	Annuaire statistique sur la protection du ministère de la femme famille enfant
Indicateur 6 : Nombre de personnes additionnelles avec accès aux services d'assainissement au moins basique	F : 0 H : 0	F : 3334 H : 3568	F : 5,876 H : 6,417	Rapport des revues sectorielles
Indicateur 7 : Nombre de communautés additionnelles déclarées FDAL dans les zones ciblées	ND	19	49	Rapport d'évaluation
Indicateur 8 : Nombre de personnes additionnelles vivant dans les communautés déclarées FDAL dans les zones ciblées	F : 0 H : 0	F : 4762 H : 5097	F : 18,761 H : 20,488	Rapport d'évaluation
Indicateur 9 : Nombre d'adolescents et de jeunes (garçons et filles) additionnels bénéficiant d'interventions de développement des actifs (compétences, connaissances, réseaux sociaux, actifs financiers et autres types d'actifs).	ND	F : 1000 H : 1000	F : 1000 H : 1000	Rapport d'activité
Indicateur 10 : Nombre additionnel d'adolescents et de jeunes (filles et garçons) qui ont suivi des programmes de développement des compétences liées à la recherche d'informations, à l'expression d'opinions, à l'autonomisation personnelle, à la défense des droits et à la citoyenneté active dans le cadre de programmes	F : 0 H : 0	F : 2500 H : 2500	F : 2500 H : 2500	Rapport d'activité

Indicateur 11 : Pourcentage de personnes dans les zones d'intervention ayant adopté au moins deux nouveaux comportements essentiels	ND	25%	50%	Enquête rapide
Indicateur 12 : Nombre de personnes formées sur les principes et règles de l'Etat de droit et de la gouvernance communautaire désagréé par sexe et par catégorie (autorités locales, agents des forces de sécurité, agents de gestion des frontières, acteurs gouvernementaux clés, jeunes leaders et institutions religieuses)	F : 00 H : 00	F : 200 H : 350	F : 250 H : 400	Rapports d'activités, Rapport de missions de terrain, rapport de mission de suivi
Indicateur 13 : Nombre de rencontres d'échanges entre les forces présentes de part et d'autre des frontières	00	03	04	Rapports d'activités, Rapport de missions de terrain, rapport de mission de suivi
Indicateur 14 : Pourcentage de villages ou communautés des zones d'interventions ayant adopté de manière collective au moins deux comportements essentiels	ND	40%	60%	Enquête rapide, données régulières des partenaires de mise en œuvre
Indicateur 15 : Nombre d'organisations communautaires (COGES, CMEF) appuyées pour soutenir l'accès et le maintien des enfants à l'école	00	10	15	L'indicateur est cumulatif
Indicateur 16 : Nombre des personnes (maîtres formateurs artisans) formées	F : 0 H : 0	F : 100 H : 200	F : 150 H : 350	Rapports de formation
Indicateur 18 : Nombre d'AGR appuyées	00	500	3 000	Rapports d'activités, Rapports de mission terrain
Indicateur 19 : Nombre d'emplois créés désagréés par sexe	F : 0 H : 0	F : 200 H : 300	F : 1 500 H : 2 000	Rapports d'activités, Rapports de mission terrain
Indicateur 20 : Nombre de femmes rurales recevant une formation en agriculture sensible à la nutrition	F : 0 H : 0	F : 1500 H : 0	F : 2300 H : 0	Rapports d'activités, Rapports de mission terrain
Indicateur 21 : Nombre d'enseignants/éducateurs/assistants pédagogiques dans les écoles cibles qui sont formés sur l'utilisation de techniques ou d'outils pédagogiques nouveaux et de qualité.	0	70	141	Rapports d'activités
Indicateur 22 : Nombre d'élèves recevant des repas scolaires quotidiens grâce au projet.	30199	30199	30199	Rapports d'activités
Indicateur 23 : Nombres de femmes rurales qui ont accès à l'EAU à usage agricole (par le biais des puits maraichers, et autres technologies d'irrigation) à travers le système de pompage solaire	0	300	600	Rapports d'activités
Indicateur 24 : Nombre d'agents des structures en charge de la gestion des frontières formés (H/F)	H: 104			
Indicateur 25 : Nombre de rencontres tenues par les deux commissions nationales	F: 53"	500		
Indicateur 26 : Nombre de structures en charge de la coopération transfrontalières disposant de guide de prévention et de gestion des conflits	1	8		
Indicateur 27 : Nombre postes frontaliers réhabilités et équipés	0	20		
Indicateur 28 : Nombre d'infrastructures de paix réhabilitées	1	2		
Indicateur 29 : Nombre de dialogues intercommunautaires réalisés	4	10		
Indicateur 30 : Niveau de perception des populations sur la sécurité et la sûreté (H/F et par tranche d'âge).	7	17		
Indicateur 31 : Niveau de confiance entre les FDS et les communautés	Moyenne	Bonne		
Indicateur 32 : Nombre des dialogues socio-sécuritaires réalisés	23.83%	85%		

Indicateur 33 : Nombre des CCM redynamisés	7	17		
Indicateur 34: Nombre des mécanismes locaux mis en place et opérationnel	2	5		
Indicateur 35: Nombre des personnes H/F ayant participé au dialogues intercommunautaires	7	17		
Indicateur 36: Nombre des personnes H/F ayant participé au dialogues socio-sécuritaires	1400	3400		
Indicateur 37: Nombre des personnes ayants bénéficiés de documents administratifs de leurs moyens de déplacement	560	1360		
Indicateur 38: Nombre d'ADBC coachés sur l'offre de services de SSR/PF en situation d'urgence humanitaire	0	200		
Indicateur 39: Nombre d'adolescents et jeunes formés sur les droits et besoins de services conviviaux en matière de SSR, notamment en situation d'urgence humanitaire	144	0		
Indicateur 40: Nombre de groupements féminins et organisations à base communautaires des localités en situation de crise humanitaire équipées pour la mise en place d'activités génératrices de revenu (AGR)	1945	2,000		
Indicateur 41: Nombre de leaders communautaires et guides religieux qui s'engagent en faveur de l'abandon des pratiques néfastes, de la promotion de la scolarisation des filles et leur maintien à l'école	25	15		
Indicateur 42. Nombre de relais communautaires (travailleurs sociaux, OSC, femmes médiatrices) formés pour la vulgarisation des droits des femmes et des enfants, l'alerte précoce, la médiation, la gestion de conflits et la sensibilisation sur les VBG dans les zones rurales et périurbaines des régions ciblées	30	90		
Indicateur 43. Proportion de conflits communautaires résolus par la médiation des mécanismes locaux de prévention et de gestion pacifique des conflits	0	70		
Indicateur 44. Pourcentage des femmes et jeunes actifs dans les segments d'activités promues et démontrant une amélioration de leur autonomisation et de leur résilience.	ND	50%		
Indicateur 45. Pourcentage d'initiatives entrepreneuriales soutenues dont les femmes porteuses déclarent une augmentation de leurs profits	0	70%		
Indicateur 46. Nombre de jeunes ayant accès aux information sur les opportunités de formation et d'emploi	0	1500		
Indicateur 47. Nombre de jeunes formés en entrepreneuriat (agribusiness et emplois verts)		1500		

Activités

Santé – VIH-SR-SSRAJ	Activité 2.1. Renforcement des capacités des prestataires de soins des régions du Bounkani et du Tchologo sur la prévention, la prise en charge de l'infection à VIH chez les femmes, les enfants et les adolescents ainsi que la prise en charge des survivant(e)s de violences sexuelles.
	Activité 2.2. Intensification de l'offre de services SSR en stratégie avancée dans les districts sanitaires
	Activité 2.3. Renforcement des connaissances des adolescents et jeunes sur les droits et besoins de services conviviaux en matière de SSR, notamment en situation d'urgence humanitaire
	Activité 2.4. Disposition de kits SR d'urgences dans les structures de santé des localités abritant les réfugiés et les déplacés internes, et des communautés hôtes (santé)
	Activité 2.5 Appui à la mise en place/renforcement des comités villageois de veilles sanitaires (Faire la cartographie des comités de veille sanitaire ; Evaluer les besoins (formation, motivation pécuniaire, crédit téléphonique).
	Activité 2.6. Identification de pairs éducateurs pour sensibiliser au dépistage du VIH les hommes dans leurs lieux de vie (Bars ; Grins ; Lieux de cultes...)
	Activité 2.7. Identification de « paires éducatrices » pour sensibiliser / Responsabiliser au VIH et à la santé sexuelle et reproductive les adolescentes/jeunes femmes dans leurs lieux de vie (Marchés ; Baptêmes ; Mariage ; ...).

	Activité 2.8. Identification et sensibilisation des leaders communautaires (Religieux ; Tradipraticiens ; Chefs de communauté ...) à la référence des PVVIH vers les centres de santé et au suivi correcte de leur traitement.
	Activité 2.9. Appui au renforcement des capacités des communautés pour leur implication dans le suivi de la grossesse et la prévention des complications obstétricales majeurs à travers des approches innovantes.
	Activité 2.10 : Appui au renforcement des connaissances communautaires sur les facteurs de risques des maladies non transmissibles (tabagisme, alcoolisme, stupéfiants)
	Activité 2.11 : Appui au renforcement des capacités des acteurs locaux de base (Leaders, influenceurs, professionnels des médias, tradipraticiens, corps préfectoral) sur la communication des risques et l'engagement communautaire.
	Activité 2.12: Soutenir les mécanismes communautaires des soins de santé et de gestion des établissements de santé
Nutrition	Activité 2.13. Renforcement des capacités des chargés de Nutrition (et des ECD des régions du Bounkani et du Tchologo pour les interventions spécifiques en matière de nutrition (gestion intégrée de la malnutrition aigüe, lutte contre les carences en micronutriments et promotion de l'ANJE, y compris les conseils en matière d'allaitement et alimentation de complément pour les jeunes enfants).
	Activité 2.14. Appui à l'agriculture sensible à la nutrition et la promotion de l'inclusion financière en faveur des femmes rurales.
	Activité 2.15. Appui à la mise en œuvre des interventions spécifiques en nutrition au sein du système de santé dans les régions du Bounkani et du Tchologo (supplémentation en vitamine A et déparasitage en routine, gestion intégrée de la malnutrition aigüe, promotion de l'ANJE, nutrition maternelle).
	Activité 2.16. Mise en place d'un programme de transferts monétaires au bénéfice des enfants à risque de malnutrition et/ou de déscolarisation
	Activité 2.17. Renforcement des capacités locales (y compris travailleurs sociaux) pour la mise en œuvre des mesures d'accompagnement dans les domaines de la communication pour les saines habitudes de vies et de nutrition, l'accès aux services sociaux de base, l'enregistrement des naissances et l'identification des populations, ainsi que la gestion des cas de violation des droits des enfants.
	Activité 2.18. Appui à la mise en place des Foyers de Renforcement des Activités de Nutrition Communautaires (FRANCs) pour la mise en œuvre des activités de nutrition et de développement de la Petite Enfance.
Éducation	Activité 2.19. Appui au renforcement des capacités régionales et locales, ainsi que des entités responsables des activités extrascolaires pour assurer la continuité de l'offre éducative en situation d'urgence et garantir la sécurité dans les écoles.
	Activité 2.20. Appui au renforcement des capacités des enseignants des régions du Bounkani et du Tchologo i) pour l'amélioration des premiers apprentissages afin de relever le niveau des enfants de ces régions, ii) pour la prévention des conflits à travers l'éducation à la citoyenneté et iii) pour la gestion des situations d'urgence afin d'assurer la continuité éducative.
	Activité 2.21. Cantines scolaires et renforcement des capacités pour l'alphabétisation
	Activité 2.22. Organisation de séances de sensibilisation de proximité à l'endroit des populations de réfugiés et déplacées internes, sur le droit à la scolarisation inclusive et des filles, y compris les communautés hôtes (éducation)
	Activité 2.23. Plaidoyer auprès de leaders communautaires et guides religieux pour la promotion de la scolarisation des filles et leur maintien à l'école
	Activité 2.24. Renforcement des relais communautaires en milieu scolaire afin de renforcer les capacités des communautés sur les pratiques néfastes en situation d'urgence qui diminueraient la fréquentation scolaire des filles et des garçons.
Protection	Activité 2.25. Appui aux activités des Comités de protection de l'Enfant (CPE) existants/ou créés dans les communautés des régions du Bounkani et du Tchologo pour l'amélioration de la prévention et la prise en charge des enfants et de leurs familles victimes de toutes formes de violences, d'abus et d'exploitation par les transferts monétaires et la mise en place d'AVEC.
	Activité 2.26. Mise en œuvre d'un programme d'éducation parentale pour le renforcement des connaissances et des compétences des communautés en matière de pratiques familiales communautaires favorables à la protection des enfants contre la violence et le travail des enfants et à l'enregistrement des naissances, y compris dans les situations d'urgence.
	Activité 2.27. Mise en place des espaces amis des enfants au niveau communautaire
	Activité 2.28. Sensibiliser les communautés et renforcer leurs capacités sur l'importance de l'accès à la santé sexuelle et reproductive des FSH
	Activité 2.29. Appui au renforcement des systèmes d'alerte et d'information sur les violences basées sur le genre ciblant les femmes en situation de handicap.
	Activité 2.30. Renforcer les capacités des relais (travailleurs sociaux, OSC) pour la vulgarisation des droits des femmes dont celles en situation de handicap et des enfants y compris l'accès à la protection sociale, dans les zones rurales et périurbaines des régions ciblées.

WASH	Activité 2.31. Formation de 60 comités (à composition multiculturelle) de gestion et maintenance durable des systèmes de mini-adduction d'eau potable couplée avec la promotion de l'hygiène.
	Activité 2.32. Promotion de l'implication des femmes dans la gestion des pompes
	Activité 2.33. Appui aux acteurs communautaires pour la mise en œuvre de l'Approche Communautaire pour l'Assainissement Total / Assainissement Total piloté par la Communauté (CLTS/ATPC) pour atteindre et maintenir le statut Fin de la Défécation à l'Air Libre (FDAL) dans les régions du Bounkani et du Tchologo.
	Activité 2.34. Mise à disposition des ménages au niveau des communautés FDAL de kits de traitement et de stockage de l'eau à domicile et formation des communautés à leur bonne utilisation.
	Activité 2.35. Renforcement des capacités des enseignants et mise en œuvre de l'Approche 3 étoiles pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans les écoles afin d'assurer le respect des bonnes pratiques en matière d'hygiène
Participation des femmes, des adolescents et des jeunes	Activité 2.36. Appui à la participation des adolescent(e)s et jeunes à la gouvernance locale et au dialogue intergénérationnel entre les jeunes, les femmes leaders et les autorités coutumières et religieuses dans les communautés transfrontalières sur la cohésion sociale et la prévention du recrutement par les groupes armés.
	Activité 2.37. Formation des U-reporters et des leaders de la jeunesse sur le secourisme et les gestes de premiers secours.
	Activité 2.38 : Renforcer les capacités du Réseau des Femmes médiatrices dans leurs interventions communautaires d'alerte précoce, de médiation, de gestion de conflits et de sensibilisation sur les VBG et de prise en charge des victimes
Renforcement de la gouvernance, l'état de droit	Activité 2.39. Formation des travailleurs sociaux des régions du Bounkani et du Tchologo sur la lutte contre la traite et l'exploitation des enfants ; la prévention du recrutement d'enfants par les groupes armés non étatiques ; le soutien psychosocial et la santé mentale.
	Activité 2.40. Appui à l'organisation et déploiement d'unités mobiles pour faciliter la légalisation des documents et la production d'actes civils.
	Activité 2.41. Appui au dialogue communautaire à travers l'animation communautaire afin de promouvoir des changements de comportements positifs au niveau de la communauté (promotion des pratiques familiales favorables à la protection des enfants, lutte contre la violence et le travail des enfants et promotion de l'enregistrement des naissances).
	Activité 2.42. Renforcement des capacités des travailleurs sociaux, des agents d'ONG locales, des relais ou agents de santé communautaire en gestion des conflits (cohésion sociale).
	Activité 2.43. Équipement des ONG et des organisations à base communautaire en outils de sensibilisation (affiches, dépliants et boîte à images) sur la cohésion sociale, le genre et le respect des droits humains y compris en situation de crise humanitaire.
	Activité 2.44. Implication des femmes dans la promotion de leurs droits et leur leadership au sein des communautés à travers leur regroupement en « Espace Amis de Femmes » et le renforcement de leurs compétences ainsi que leurs capacités opérationnelles (genre/VBG).
	Activité 2.45. Plaidoyer auprès des communautés, des religieux et des collectivités pour l'identification de famille de refuge devant accueillir les survivant(e)s de VBG, notamment les survivant(e)s issues de populations de réfugiés et déplacés internes. (VBG, genre)
	Activité 2.46. Soutien à l'organisation de séances de formation pour les communautés pour une prise en charge efficace des situations d'urgence
	Activité 2.47. Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des autorités locales de l'état de droit, y compris les organes décentralisés du Comité national des frontières et de la Commission nationale sur les armes légères.
	Activité 2.48. Organiser et institutionnaliser le cadre local permanent de dialogue entre les institutions de l'Etat de droit y compris les forces de sécurité et les communautés locales.
	Activité 2.49. Mise en place de l'outil OIM de « Suivi des mouvements de transhumance » (TTT - recensement des mouvements, système d'alerte, visant à la prévention des conflits liés à la transhumance) (2 locations- multiple localités)
	Activité 2.50. Mise en place de l'outil OIM « Indice de Stabilité » au sein des zones les plus fragiles
	Activité 2.51. Renforcement des mécanismes régionaux de collecte de données sur la sécurité alimentaire et les marchés (DISSA)
	Activité 2.52. Appui à la documentation aux personnes déplacées de force
Changement social et comportemental / approches communautaires	Activité 2.53. Renforcement des capacités des coordonnateurs d'activités communautaires dans les régions du Bounkani et du Tchologo sur l'approche CADE « Communautés amies des enfants ».
	Activité 2.54. Appui aux jeunes reporters pour la production et la diffusion de message de paix, via les radios communautaires et l'Union des média professionnels.
	Activité 2.55. Renforcement des capacités des comités et structures locaux en matière de prévention et réduction des conflits liés à la gestion des ressources naturelles et aux litiges fonciers.
	Activité 2.56. Appui à la conduite d'études de perception des communautés en matière de sécurité et à la mise en œuvre des recommandations y relatives afin de faciliter le dialogue entre les communautés et les autorités.

Soutien aux opportunités économiques et autonomisation	Activité 2.58. Sensibilisation des communautés en matière de dialogue sociale, prévention et résolution des conflits.
	Activité 2.59. Mise en place de mécanismes pour recueillir systématiquement avis, craintes et besoins des communautés
	Activité 2.60. Accompagnement des communautés pour la Cocréation de solutions communautaires à travers le Design centré sur l'Humain afin de promouvoir des changements sociaux et comportements positifs et genre transformateur.
	Activité 2.61. Renforcement des capacités des communautés pour soutenir la promotion des comportements favorables à la sante des adolescents et jeunes (initiative AdoDev)
	Activité 2.62. Support à la mise en œuvre des plans d'actions en étroite coordination avec les autorités locales et les services techniques décentralisés
	Activité 2.63. Renforcer la compréhension et la connaissance des leaders traditionnels et religieux, des femmes et des jeunes leaders, de la société civile, des autorités locales et des structures déconcentrées sur les mécanismes de lutte contre l'extrémisme violent et de gestion des catastrophes humanitaires sensibles aux droits des femmes.
	Activité 2.64. Appui aux activités génératrices des revenus et accompagnement dans la mutualisation (fournitures de kits de production, fonds de roulement...).
	Activité 2.65. Formation des maîtres formateurs artisans et leurs déploiements dans les localités et régions cibles
	Activité 2.66. Organisation de formations aux métiers des jeunes et à l'entrepreneuriat local sur base des opportunités des marchés et perspectives de création d'emploi.
	Activité 2.67. Appui aux activités génératrices des revenus et accompagnement dans la mutualisation (fournitures de kits de production, fonds de roulement...).
	Activité 2.68. Encadrement technique et suivi des bénéficiaires.
	Activité 2.69. Formation et encadrement en appui à la croissance des entreprises des jeunes et des femmes (la formation en éducation financière, civisme, citoyenneté et leadership sera aussi dispensée).
	Activité 2.70. Appui à la petite irrigation à travers le système de pompage solaire pour l'autonomisation des femmes rurales engagées dans la filière du maraîchage.
	Activité 2.71. Appui à l'initiative « Zero Food Loss Initiative » : Mettre à contribution les silos de stockage hermétique conçus et testés par le PAM pour aider les petits producteurs à réduire les post-récoltes et à améliorer la qualité et la sécurité sanitaire des produits agricoles.
	Activité 2.72. Appui à l'entrepreneuriat des jeunes basé sur la petite transformation agroalimentaire et la commercialisation des produits agricoles en milieu rural.
	Activité 2.73. Appui en matériel et outils spécifiques aux filles et femmes des populations de réfugiés et déplacés internes pour la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus (couture, coiffure, ongles, etc.) afin de soutenir la demande et leur accès aux services de SSR (AGR)
	Activité 2.74. Identification des acheteurs de produits d'au niveau national et régional dont les perspectives économiques sont reconnues
	Activité 2.75. Facilitation du dialogue entre les femmes et les jeunes porteurs d'initiatives économique et les potentiels partenaires ;
	Activité 2.76. Sensibilisation des jeunes et des femmes (groupements coopératifs et les TPE individuelles) à conclure des accords commerciaux avec les acheteurs identifiés ;
	Activité 2.77 Appui à l'établissement ou à la consolidation des relations entre les femmes agri-preneurs et les acheteurs potentiels identifiés,
	Activité 2.78 Accompagnement à l'élaboration des plans de développement des partenariats établis,
	Activité 2.79 Appui à l'élaboration d'un protocole d'accord global incluant le contrat commercial,
	Activité 2.80 Mise en relation avec les institutions financières partenaires du projet pour le financement du modèle d'affaires porté par les partenaires.
	Activité 2.81. Renforcement de capacités des femmes agri-preneurs (notamment celles des coopératives de femmes productrices) à répondre à la demande des acheteurs et améliorer la qualité de leurs productions ;
	Activité 2.82 Appui à l'élaboration des modèles d'entreprise et des plans d'affaires viables pour permettre une croissance durable des entreprises des jeunes et des femmes porteuses d'initiatives économique impliquées dans ces partenariats productifs/commerciaux ;
	Activité 2.83 conduites de programmes d'éducation financière (formation en gestion financière/alphabétisation financière des organisations de femmes)
	Activité 2.84. Assurer la réintégration socio-économique des femmes en situation de handicap victimes/survivantes des VBG à travers des AGR
	Activité 2.85. Faciliter l'insertion socioéconomique des filles et femmes en situation de handicap pour les rendre autonomes
	Activité 2.86. Organisation des sessions de formation des formateurs pour les conseillers en emploi dans les organismes publics sur la méthodologie TREE et sur les compétences clés pour l'emploi pour permettre aux cadres formés de mettre en œuvre des formations au bénéfice des jeunes
	Activité 2.87. Renforcement des capacités des organisations représentatives des employeurs dans la mise en place d'un dispositif de développement de l'apprentissage dans les zones ciblées à travers les Comités de branches professionnelles et la constitution d'un réseau d'entreprises partenaires offrant des places d'apprentissages
	Activité 2.88. Organisation d'une foire de l'emploi (jobs fair), y compris les opportunités de stage, en mobilisant le secteur privé (CGECI, FIPME) avec l'Agence emploi Jeunes
	Activité 2.89. Renforcement des capacités de l'Observatoire de l'emploi en matière d'évaluation de l'impact emploi du programme
	Activité 2.90. Analyse de l'environnement du marché du travail des jeunes lié au secteur agricole
	Activité 2.91. Analyse des chaînes de valeur agricole (artisanale-industrielle) et évaluation des possibilités d'innovation (transformation/ conditionnement)
	Activité 2.92. Renforcement des capacités des agents des structures de formation technique, professionnelle et commerciale publics et privés

Cohésion sociale	Activité 2.93. Formation des jeunes en agropastoral, agriculture (formations qualifiantes , formation en entrepreneuriat, marketing digital et packaging)
	Activité 2.94. Formation des jeunes en construction verte (appui à la coopérative WOPININ WOGNON de Ferkessédougou)
	Activité 2.95. Accompagner la Commission Nationale des Frontières de Côte d'Ivoire (CNF-CI) dans l'édition et la vulgarisation de la Politique Nationale de Gestion Intégrée des Frontières (PNGIF-CI) auprès des acteurs locaux et des communautés ;
	Activité 2.96. Renforcer les rencontres transfrontalières de haut niveau et celles d'entre les autorités administratives, politiques et traditionnelles des deux pays au niveau de la frontière ;
	Activité 2.97. Editer et vulgariser les lois sur la libre circulation des biens et des personnes
	Activité 2.98. Renforcer davantage les capacités techniques et opérationnelles des structures en charges de la gestion des frontières ;
	Activité 2.99. Digitaliser la gestion et la surveillance des frontières avec l'acquisition de serveur, des scanners, des caméras et des drones de surveillances ;
	Activité 2.100. Sensibiliser les réfugiés pour une meilleur connaissance des lois ivoiriennes et leur respect par ceux-ci ;
	Activité 2.101. Accompagner la CNFCI dans le processus de matérialisation de la frontière
	Activité 2.102. Accompagner la Côte d'Ivoire dans la mise en œuvre de sa politique nationale des gestion des frontières et des recommandations du Traité d'Amitié et Coopération Côte d'Ivoire-Burkina-Faso
	Activité 2.103. Promouvoir les mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits à travers l'intensification des dialogues intercommunautaires ;
	Activité 2.104. La réhabilitation ou la construction d'infrastructures de paix comme les maisons des chefs, les préaux, les foyers des jeunes qui sont des lieux de rencontres et des règlements pacifiques des conflits :
	Activité 2.105. Réaliser des parcs à bétail et des retenues d'eau pour une meilleur gestion du bétail des réfugiés ;
	Activité 2.106. Développer des activités socioéconomiques de rapprochement communautaire tant pour les réfugiés que les communautés d'accueils afin de leur permettre de dissiper les préjugés communautaires ;
	Activité 2.107. Renforcer les capacités techniques et matériels des FDS afin d'accroître leur efficacité sur le terrain ;
	Activité 2.108. Renforcer la confiance entre les FDS et les populations civiles pour une meilleure collaboration et coopération dans la coproduction de la sécurité à travers les dialogues socio sécuritaires, les activités civilo militaire et les caravanes de délivrance des documents administratifs des motos qui restent le principal moyen de déplacement des populations dans zone frontalière :

Conditions pour basculer vers une intervention d'urgence

Le programme se propose de faire une analyse continue des dangers et des facteurs de risques et de vulnérabilités dans les régions d'intervention. Cette analyse continue s'appuiera sur un système de veille et d'alerte permettant un suivi rapproché du contexte sécuritaire et des autres facteurs de risques pouvant mener à des chocs ou déplacements, dont les aléas naturels (i.e. inondations), les maladies et épidémies, etc.

Le basculement vers une réponse d'urgence sera décidé en accord avec le gouvernement, selon l'étendue et la gravité des besoins, et les gaps de couverture suscités par les capacités limitées de réponse du Gouvernement et autres acteurs intervenant dans la même zone. La décision sera prise par le Comité de Coordination Elargie des urgences (CEE), en coordination avec les autorités régionales. Le nombre de bénéficiaires à couvrir dépendra des besoins à couvrir dans les secteurs d'intervention du Programme, sur base des résultats des évaluations multisectorielles (en tenant compte des gaps de couverture par d'autres acteurs dans ces domaines d'intervention).

Les critères à considérer comprennent :

- L'étendue des besoins est importante et les mécanismes endogènes de solidarité ne disposent pas de capacités pour répondre à l'urgence ;
- Les autorités administratives ont mis en évidence un gap dans la réponse selon le positionnement/non-positionnement de partenaires dans la zone affectée ;
- Validation du GCO (Groupe de Coordination Opérationnelle).

Mise à l'échelle et durabilité

Le programme a été élaboré en étroite concertation avec le Ministère du Plan et du Développement à la suite de la conduite de plusieurs missions conjointes dans les régions du Nord et du Nord-Est et la réalisation, à la demande du Système des Nations Unies et des autorités nationales, d'un diagnostic communautaire et d'une mission de formulation d'un programme d'accélération des objectifs de développement durable dans le Tchologo et le Bounkani. Les données probantes sur le renforcement de la résilience qui seront générées dans le cadre de la mise en œuvre du programme serviront à alimenter la réflexion sur la meilleure façon d'étendre ce type d'interventions aux autres zones à risques.

Si elles démontrent qu'il est possible de renforcer la stabilité à travers le renforcement du dialogue, le renforcement des mécanismes et outils de prévention et de gestion pacifique des conflits, d'accroître la résilience dans les régions du Bounkani et du Tchologo en améliorant la fourniture de services sociaux de base et la planification tenant compte des risques au niveau national et décentralisé et en outillant et autonomisant les communautés, les données collectées permettront de nourrir le plaidoyer en faveur d'une meilleure planification du développement et d'une augmentation durable des allocations budgétaires nationales pour ce type d'interventions, non seulement au bénéfice des populations du Nord mais aussi de toutes celles résidant dans des régions pauvres et vulnérables.

Sensibilité au genre

Le programme proposé vise, en premier lieu, à améliorer l'offre de services de base de qualité sensibles au genre dans les régions ciblées, ce qui devrait contribuer à en faciliter l'accès par les adultes et les enfants les plus vulnérables, notamment les filles et les jeunes femmes dont les taux d'utilisation sont souvent inférieurs à celui des garçons et des jeunes hommes.

De plus, en soutenant les plateformes communautaires afin qu'elles contribuent à la stabilité et à l'évolution des normes comportementales et sociales faisant obstacles à la réalisation des ODD et des droits des enfants, notamment le programme permettra de renforcer la participation des femmes et des jeunes aux mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits, et de réduire l'influence encore importante dans ces régions des

stéréotypes de genre et des croyances sexistes et des pratiques néfastes au développement et au bien-être des filles et des jeunes filles.

Nexus humanitaire-développement-paix

Le présent programme est conçu pour répondre à la fois aux besoins **immédiats** en garantissant l'accès équitable aux services de base et **de long terme** des communautés ciblées, en renforçant les capacités institutionnelles et communautaires, tout en essayant de renforcer les opportunités de consolidation de paix. Le programme est également conçu pour préparer d'éventuelles futures situations d'urgence.

Les principes Do No Harm (ne pas nuire) ont été pris en compte dans la conception du programme et soutiendront la mise en œuvre afin de garantir que le programme n'exacerbe pas la dynamique et les causes profondes des conflits latents dans la zone ciblée. Pour cela, le programme a pris en compte dans la conception de ses interventions les résultats de différentes études réalisées par les agences des Nations Unies : « *Etude diagnostique pour la formulation d'un programme pour l'accélération des Objectifs de Développement Durable dans le Tchologo et le Bounkani* » par le SNUD-CIRES, « *Diagnostic Communautaire participatif dans la zone de convergence des interventions de l'Unicef en Côte d'Ivoire* », « *Stratégie d'approche communautaire* » par UNICEF.

La conception de l'action a tenu compte des caractéristiques suivantes :

- Une programmation sensible aux risques et au genre : intégration des analyses de risques et de conflits dans la conception et mise en œuvre du programme.
- Une programmation flexible : planification et processus de prise de décision flexibles et mise en œuvre modulable (selon l'évolution du contexte)
- Une programmation intégrée : analyses, planification et Suivi et Evaluation pour de résultats collectifs.

Approche programmatique conjointe de la résilience autour des sites de transit des populations réfugiées et dans les localités frontalières du Tchologo et du Bounkani

La persistance de l'insécurité dans les pays voisins, notamment au Burkina-Faso a entraîné plusieurs mouvements de populations dans les régions du Tchologo et du Bounkani. Le nombre de déplacés enregistrés, a été multiplié par près de quatre (4), passant de 4.085 personnes en décembre 2022 à 18.597²³ personnes en mars 2023.

La présence des réfugiés dans les localités du Tchologo et du Bounkani vient exacerber la situation de vulnérabilité dans laquelle ces deux régions étaient. Ainsi, les évaluations multisectorielles ont montré une pression sur les services sociaux de base (surtout santé, éducation, WASH, protection) et sur les stocks alimentaires notamment autour des sites de relocalisation et au long de la frontière. L'analyse de la situation a permis d'identifier les priorités suivantes : (i) assistance alimentaire aux réfugiés et populations hôtes, (ii) renforcement des services sociaux de base, (iii) surveillance de la protection et (iv) cohésion sociale. Compte tenu de cela, le SNUD en accord avec le gouvernement a décidé d'activer la clause de réponse d'urgence du cadre de programmation conjointe de résilience.

Afin d'accompagner le Gouvernement Ivoirien dans ce nouveau contexte, le SNUD, se propose de renforcer l'appui aux communautés dans les localités autour des sites de transit que sont Nioronigué, dans le département de Ouangolo et Notadouo, dans le département de Bouna.

Ce soutien à la réponse du gouvernement se fera selon une « approche laser » consistant à renforcer l'accès aux services sociaux dans un rayon de 15 km autour de chaque site de relocalisation des réfugiés (Nioronigué et Notadouo) et de 10 km au long des frontières. Les interventions qui seront menées s'inscrivent dans le cadre du programme conjoint de résilience.

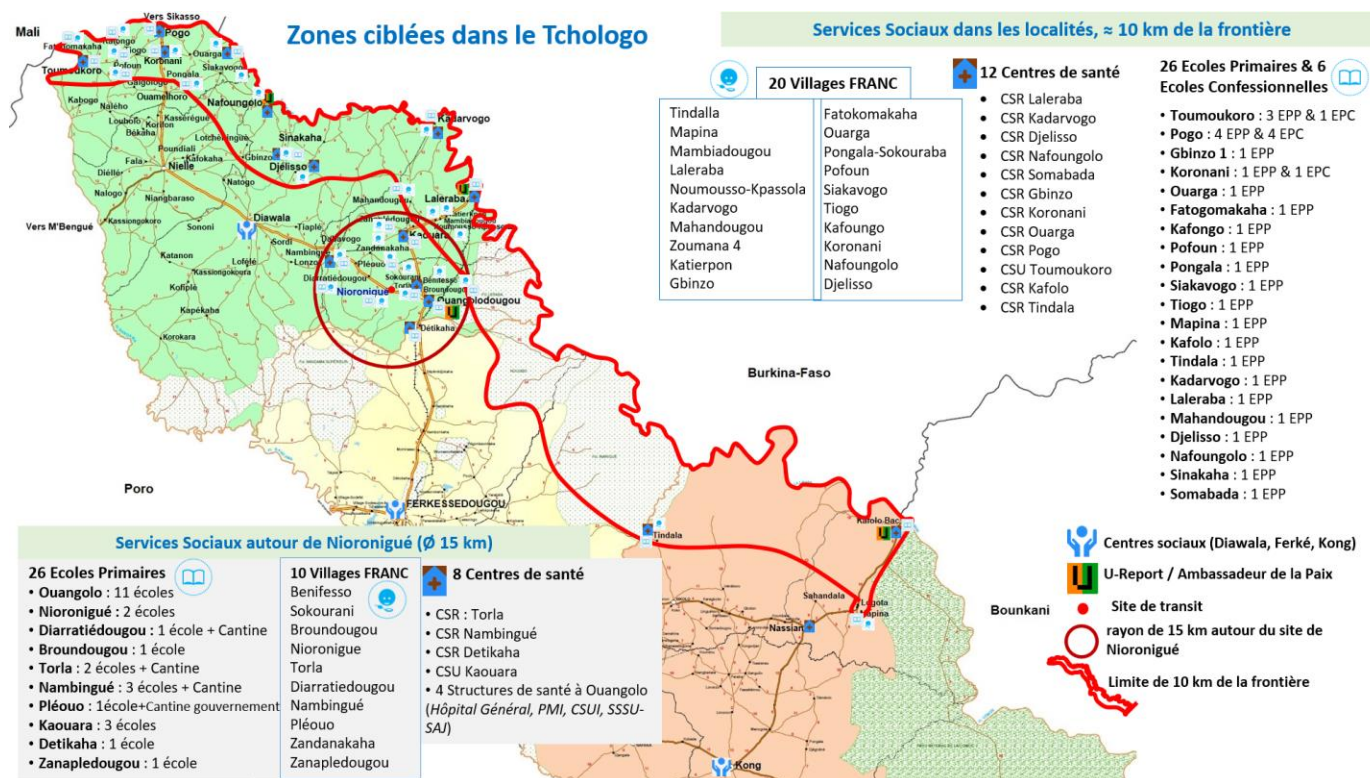
²³ Source : Dashboard Situation des réfugiés au Nord 10 Mars 2023_UNHCR

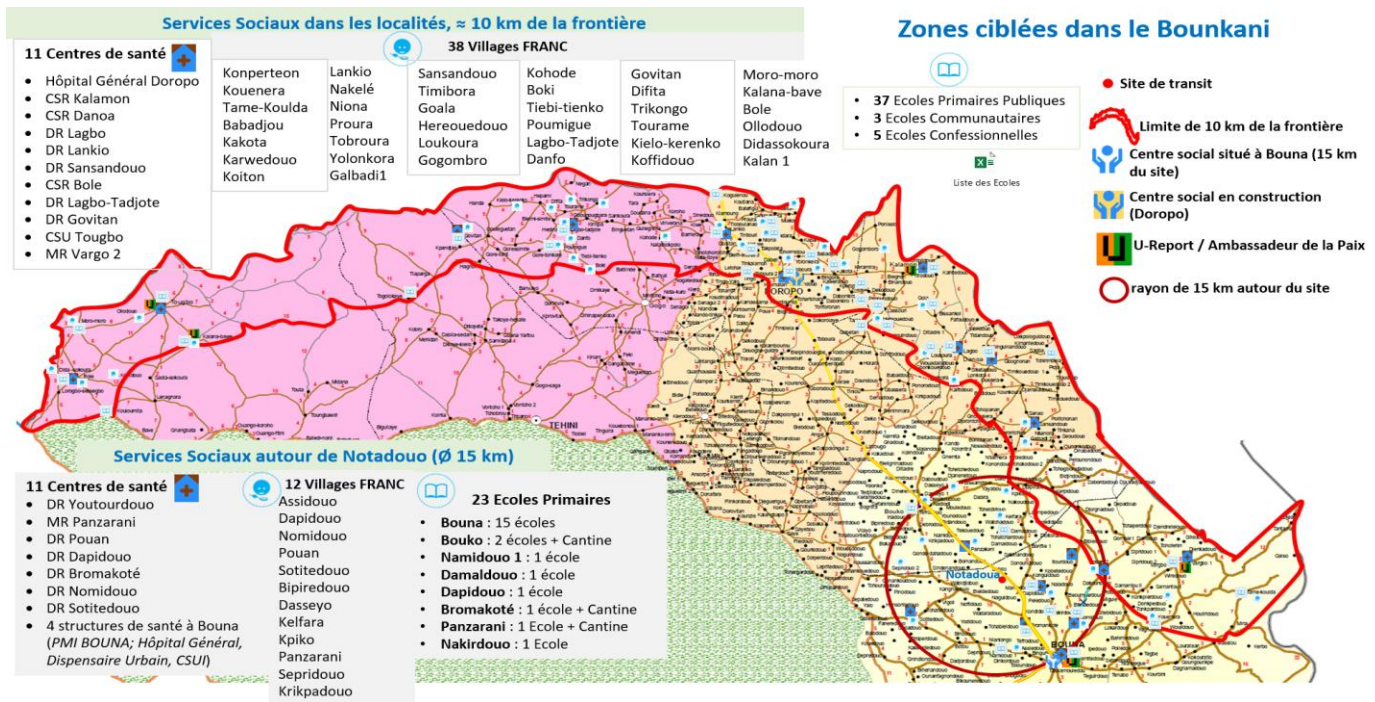
La stratégie opérationnelle consistera à renforcer les systèmes et services sociaux pour permettre de continuer à fournir les services sociaux de base, aussi bien pour les communautés hôtes que pour les réfugiés qui peuvent potentiellement utiliser ces services.

Elles visent à atténuer les risques de tensions entre les populations réfugiées qui seront installées sur les sites et les populations des localités environnantes et de renforcer la résilience des systèmes et des communautés, le long de la frontière.

Le programme proposé, sera mis en œuvre sur une période de 1 an et s'organisera autour des 2 axes du programme résilience Nord : **i) résilience des systèmes ; ii) résilience des communautés et des infrastructures.**

La première étape a consisté à identifier les structures existantes dans un rayon de 15 Km autour des 2 sites de transit (Nioronigué et Notadouo) et de 10 km au long des frontières et de faire une estimation de ce qui existe et des besoins/ressources nécessaires au renforcement du « package services sociaux de base ».





Concernant l'assistance alimentaire, elle couvrira une période de 3 mois et ciblera 20,000 réfugiés. Cette assistance ciblera aussi bien les réfugiés que les communautés hôtes en s'alignant sur les filets sociaux du gouvernement.

IV- Arrangements de gestion et de coordination

Le cadre de programmation conjointe pour le renforcement de la résilience dans le Nord-est s'inscrit dans une approche intégrée qui contribuera aux priorités stratégiques du CCDD 2021-2025, du PND et du PSGOUV 2. Aussi, afin de maximiser l'efficacité et l'efficience dudit cadre, les agences contributrices travailleront en synergie dans la continuité des coalitions existantes.

L'UNICEF en tant qu'agence lead du cadre de programmation conjointe pour le renforcement de la résilience dans les régions du Nord-Est travaillera en étroite collaboration avec le bureau du coordonnateur résident et les agences contributrices. Par ailleurs, pour une durabilité du mécanisme de coordination qui sera mis sur pied, les structures existantes seront utilisées dans la mesure du possible plutôt que d'en créer d'autres. Pour assurer une mise en œuvre cohérente et efficiente de toutes les interventions dans les régions du Bounkani et du Tchologo et une appropriation nationale et locale, il est important de disposer d'un cadre de coordination renforcé, tant au niveau central qu'au niveau décentralisé impliquant toutes les parties prenantes y compris les communautés de base. Le pilotage de la présente initiative pourrait s'exercer à travers le système de coordination suivant :

- Au niveau régional et local, le mécanisme de coordination du cadre de programmation conjointe pour le renforcement de la résilience dans le Nord-Est sera placé sous le leadership du préfet de région. Il regroupera les services techniques déconcentrés, les collectivités locales, les acteurs humanitaires, les agences des Nations Unies, notamment à travers leurs bureaux de zone et antennes dans les régions du Tchologo et du Bounkani ainsi que les leaders communautaires. Ce comité de coordination assurera :

- a. Le développement d'un plan d'action conjoint priorisé aligné aux priorités régionales ;
 - b. la mise à jour à l'échelle régionale, départementale et locale de la cartographie des interventions des agences du SNUD dans la région du Bounkani et du Tchologo
 - c. le renforcement de la cocréation, la cohérence et la complémentarité des interventions des agences, du PSGouv et des autres partenaires œuvrant dans les régions du Bounkani et du Tchologo ;
 - d. Assurer le suivi conjoint des interventions et le reporting semestriel
 - e. Assurer une mobilisation conjointe de ressources auprès des bailleurs intervenant dans la région ;
 - f. Mener un plaidoyer conjoint par rapport aux défis de développement de la région.
- Ce cadre de coordination au niveau régional sera soutenu par les instances de coordination du CCDD au niveau central notamment, le Comité Directeur Conjoint (CDC) Gouvernement/Nations Unies, avec la participation de toutes les parties prenantes. Ce Comité, co-présidé par le Ministre en charge du Plan et du Développement et le Coordonnateur Résident du SNUD, veillera à respecter l'alignement aux PS GOUV 2 et le CCDD.
 - Le CDC garantira la cohérence de l'action du cadre de programmation conjointe de renforcement de la résilience dans le Nord-Est et appréciera les performances de mise en œuvre.

V- Gestion des fonds

La mise en œuvre de la 1^{ère} phase du programme sera faite dans le cadre d'une modalité de gestion parallèle des fonds. Chaque agence des Nations Unies participante à la responsabilité programmatique, et financière de sa contribution au Programme conjoint. Elle gère ses propres activités dans le cadre du plan de travail commun et du budget connexe, qu'il s'agisse de ressources régulières ou d'autres ressources.

Chaque agence participante établira un budget distinct, conforme à ses procédures, et couvrant les composantes mutuellement convenues du programme qu'elle gérera et assurera la communication avec les autorités régionales du Tchologo et du Bounkani.

VI- SUIVI ET EVALUATION

Le Cadre commun de résultats et les indicateurs de performance sont retenus comme référence pour le suivi et l'évaluation.

Suivi

Le suivi de la mise en œuvre du programme sera basé sur la collecte systématique de données en rapport aux indicateurs et cibles spécifiés dans le cadre de résultats. Ce suivi permettra de fournir aux parties prenantes du programme des indications sur les progrès et les réalisations des objectifs du programme conjoint ainsi que l'utilisation des fonds alloués.

Un plan de suivi sera élaboré avec les rôles et les responsabilités de chaque agence ainsi qu'un calendrier assorti.

Les principales parties prenantes assureront un suivi participatif régulier de la mise en œuvre des activités du programme par le biais de visites de terrain, de missions conjointes et l'analyse des données collectées par les différentes plateformes et systèmes d'information.

Un suivi conjoint trimestriel sera organisé par les agences participantes avec l'appui de leurs spécialistes en suivi & Evaluation et du Bureau du Coordonnateur Résident. Ce suivi trimestriel impliquera les autorités administratives, les services techniques et les organes communautaires.

Aussi, il est prévu une revue semestrielle du programme permettant d'assurer le management adaptatif de la mise en œuvre du programme conjoint en fonction de l'évolution du contexte.

Le suivi sera basé sur les outils existants pour le CCDD et contribuera à renseigner également la plateforme UN-INFO. Chaque agence participante est responsable du suivi de ses contributions. L'Agence lead s'assure que tous les objectifs et indicateurs fassent l'objet de suivi et que la plateforme UN-Info soit également renseignée.

Le suivi de la mise en œuvre des différentes interventions prévues au niveau communautaire sera assuré par les organes communautaires et les Bureaux Communs de Terrain (Korhogo et Bondoukou).

Reporting

Sur la base des données collectées, **un rapport annuel** consolidé (technique et financier) sera élaboré et soumis à l'approbation du Comité Conjoint Directeur du CCDD et communiqué aux principaux bailleurs. Ce rapport fera également l'objet d'une communication conjointe.

L'agence Lead et le Bureau Coordinateur Résident ont la responsabilité d'élaborer le rapport consolidé sur la base des rapports soumis par chaque agence participante.

Evaluation

Une évaluation indépendante sera faite à la fin du programme conjoint pour déterminer la pertinence et la réalisation des objectifs ainsi que l'efficacité, l'efficacé, la durabilité et si possible l'impact des actions menées. Les résultats de cette évaluation seront utilisés pour démontrer les résultats du programme et guider son extension à d'autres zones à risques.

VII- Communication

Sous l'égide du comité interagence des Nations Unies en charge de la communication, l'expertise existante au sein de chaque agence sera mise à contribution dans les activités de communication sur la mise en œuvre du programme inter-agence. En plus de activités de communication individuelle et interne des agences, des produits de communication conjointe externe devront être élaborés pour faire connaître le programme conjoint et aussi assurer la visibilité des Partenaires gouvernementaux, des partenaires de mise en œuvre, ainsi que de(s) donateur(s) et chaque organisation des Nations Unies participant au programme.

Les messages conjoints harmonisés seront élaborés pour appuyer les initiatives de plaidoyer conjoint et de mobilisation de ressources.

Les outils et canaux de communication du BCR seront mis à contribution pour assurer une visibilité du programme et communiquer sur les résultats.

VIII- RESSOURCES

Ressources estimées

Composantes	Année 1 (2023)	Année 2 (2024)	Budget (USD)
Produit 1 : Les systèmes sont renforcés au niveau régional et local afin d'améliorer la planification tenant compte des risques ainsi que la fourniture de services de qualité sensibles au genre, y compris en situation d'urgence.	14,135,000	18,154,249	32,289,249
Santé – VIH-SR-SSRAJ	1,710,600	1,989,949	3,700,549
Nutrition	517,700	534,000	1,051,700
Éducation	1,800,000	3,129,000	4,929,000
Protection	3,662,700	5,361,200	9,023,900
WASH (Eau, Hygiène, Assainissement)	3,577,300	3,853,400	7,430,700
Participation des femmes, adolescents et des jeunes	1,660,000	1,580,000	3,240,000
Changement social et comportemental / approches communautaires	1,090,000	1,490,000	2,580,000
Inclusion sociale (Protection Sociale)	116,700	216,700	333,400
Produit 2 : Les communautés sont outillées et leur autonomisation favorisée afin qu'elles puissent anticiper et prévenir les effets des chocs sur les systèmes, les ménages et les individus et gérer les risques résiduels.	13,357,386	25,259,000	38,616,386
Santé – VIH-SR-SSRAJ	361,000	559,500	920,500
Nutrition	2,301,000	3,185,000	5,486,000
Éducation	2,098,400	2,102,900	4,201,300
Protection	382,800	444,200	827,000
WASH (Eau, Hygiène, Assainissement)	804,800	1,252,700	2,057,500
Participation des femmes, adolescents et des jeunes	180,000	250,000	430,000
Renforcement de la gouvernance et de l'état de droit	1,253,000	2,814,600	4,067,600
Changement social et comportemental / approches communautaires	3,201,000	3,351,000	6,552,000
Soutien aux opportunités économiques et autonomisation	2,334,500	7,129,100	9,463,600

Cohésion sociale	440,886	4,170,000	4,610,886
Total (programme)	\$27,492,386	\$43,413,249	70,905,635
Coûts de l'appui technique (10%)	2,749,239	4,341,325	7,090,564
Coûts opérationnel (8%)	2,199,391	3,473,060	5,672,451
Sous-Total (Appui technique & Coût opérationnel)	4,948,630	7,814,385	12,763,014
Coûts de recouvrement (8%)	2,199,391	3,473,060	5,672,451
Prélèvement de coordination (1%)	274,924	434,132	709,056
Total (programme+Coordination)	\$34,915,330	\$55,134,826	\$90,050,157

Détails des contributions par agence

Agences	Budget total estimé (USD)	Budget mobilisé (USD)	A mobiliser (USD)	% de fonds à mobiliser par rapport au total estimé (USD)
UNICEF	27,479,200	7,232,900	20,246,300	74%
UNFPA	998,700	346,898	651,802	65%
PNUD	10,769,386	5,656,613	5,112,773	47%
PAM	6,901,000	3,020,000	3,881,000	56%
OIM	8,952,000	905,000	8,047,000	90%
UNHCR	10,730,000	4,060,000	6,670,000	62%

OMS	2,789,049	972,000	1,817,049	65%
BIT	995,300	553,500	441,800	44%
ONUSFEMME	1,291,000	247,000	1,044,000	81%
TOTAL	70,905,635	22,993,911	47,911,724	68%
Coordination+ coût opérationnel	19,144,521			
Total	90,050,156			

Détails des ressources

Composantes	Année 2023 (USD)	Année 2024 (USD)	Budget (USD)
Produit 1 : Les systèmes sont renforcés au niveau régional et local afin d'améliorer la planification tenant compte des risques ainsi que la fourniture de services de qualité sensibles au genre, y compris en situation d'urgence.	14,135,000	18,154,249	32,289,249
Santé – VIH-SR-SSRAJ	1,710,600	1,989,949	3,700,549
Activité 1.1. Appui à la mise à jour du plan de contingence régional (préparation de la réponse aux urgences sanitaires et à la crise humanitaire dans les régions affectées).	21,000	14,000	35,000
Activité 1.2. Renforcement des capacités des hôpitaux de districts dans les régions du Bounkani et du Tchologo (Amélioration du plateau technique) pour la prise en charge des cas de référence et la mise à échelle des Soins Mère Kangourou.	110,000	30,000	140,000

Activité 1.3. Renforcement des capacités techniques des prestataires de soins dans les régions du Bounkani et du Tchologo à travers des formations intégrées sur les SONU de base, la PCIMNE, la nutrition, le paquet de soins adaptés aux adolescents (SAJ), le paquet PEV+ (vaccination, MIILDA, dépistage malnutrition, déparasitant, vitamine A, enregistrement des naissances).	50,000	30,000	80,000
Activité 1.4. Renforcement de la chaîne d’approvisionnement en équipements et produits de santé pour l’offre de services de SSR en situation d’urgences humanitaires.	25,000	25,000	50,000
Activité 1.5. Plaidoyer pour le renforcement du personnel du service de santé scolaire et universitaire/santé des adolescents et jeunes dans le district sanitaire de Téhini (Santé).	5,000	5,000	10,000
Activité 1.6. Plaidoyer pour la dotation en ambulance les centres de santé des localités en situation de crise humanitaire, le cas échéant, la mise en place d’un mécanisme de transport efficace des femmes pour leur accès à des services de SSR de qualité.	5,000	5,000	10,000
Activité 1.7. Appui à l’équipement de 5 centres de santé dans les régions du Bounkani et du Tchologo, notamment l’équipement d’une maternité par zone.	200,000	100,000	300,000
Activité 1.8. Appui à l’amélioration de la qualité des soins et de l’accueil dans les centres de santé des régions du Bounkani et du Tchologo (Mise en place et suivi de plan de communication sur la qualité des soins dans les structures de santé).	90,000	50,000	140,000
Activité 1.9. Appui à la mise en place de postes avancés de vaccination dans les régions de Bounkani et Tchologo	20,000	20,000	40,000
Activité 1.10. Organisation périodique de la quantification des besoins en produits de santé et médicaments pour l’offre de services de qualité de SSR en situation d’urgence humanitaire	25,000	25,000	50,000
Activité 1.11. Déploiement du DMU et coordination de l’offre de services de santé et de protection sociale au niveau des localités en situation de crise humanitaire	25,000	5,000	30,000

Activité 1.12. Organisation de missions opératoires de transfert de compétence en matière de prise en charge des cas complexes de FO à l'endroit des prestataires de terrain	80,000	20,000	100,000
Activité 1.13. Appui à la prise en charge en routine des porteuses de FO à travers le renforcement de capacité du personnel des Centres fistules de Bouna, Korhogo et Bondoukou, l'approvisionnement en intrants opératoires.	10,000	10,000	20,000
Activité 1.14. Appui à la mise la place de COUSP régionaux dans chacune des 2 régions sanitaires et au renforcement de capacité des acteurs de la réponse aux épidémies (Formation/MAJ des acteurs et SIMEX)	80,000	80,000	160,000
Activité 1.15. Appui au renforcement de capacités des laboratoires régionaux pour la préparation de la réponse aux urgences sanitaires (Doter la région d'un Chaîne PCR/GENEXPERT ; Fourniture de cartouches/réactifs ; Formation du personnel, Appuyer le transport des échantillons)	50,000	50,000	100,000
Activité 1.16. Appui au renforcement de la surveillance, la détection précoce et la gestion des urgences de santé publique affectées (Doter les EIR de DDS d'un véhicule et de carburant pour les investigations (alertes, MAPI etc))	250,000	250,000	500,000
Activité 1.17. Appui au renforcement de la Prévention contrôle de l'infection dans les établissements sanitaires dans les 2 régions (Actualisation des sites Renforcer les capacités des acteurs de santé ; Réaliser les évaluations des sites et mise en place de mesures correctrices ; Mise à disposition des intrants pour les mesures correctrices)	100,000	100,000	200,000
Activité 1.18. Appui au renforcement de la collaboration transfrontalière et à la mise en place des sites d'isolement INHP (Renforcer les capacités opérationnelles des sites isolement ; Renforcer le cadre de collaboration frontalier avec les pays GHANA et BURKINA FASO)	55,000	55,000	110,000
Activité 1.19. Appui à la déconcentration de la PEC des maladies émergentes y compris la C19 (appui au basculement du centre de prise en charge Covid ; réalisation de SIMEX et Formation des acteurs de prise en charge)	40,000	40,000	80,000

Activité1.20. Appui à l'évaluation du système d'assurance qualité des laboratoires dans le cadre de la lutte contre les maladies à transmission vectorielles (Paludisme, MTN, autres)	0	40,000	40,000
Activité1.21. Appui à l'évaluation post campagnes de distribution de masse de MILDA (Disponibilité de MILDA _Utilisation des moustiquaires, effet de la campagne)	0	60,000	60,000
Activité1.22. Appui à l'évaluation de la prise en charge du paludisme	0	50,000	50,000
Activité1.23. Appui à la tenue d'un atelier transfrontalier sur la surveillance post-certification du ver de Guinée	0	34,000	34,000
Activité 1.24. Identification dans 20 aires prioritaires de 40 ASC à former pour la recherche de 50% des enfants positifs pour le VIH sortis des soins afin de les mettre sous traitement	20,000	72,000	92,000
Activité 1.25. Renforcement des capacités de 100 prestataires de soins pour procéder à l'annonce adaptée du diagnostic à l'enfant / l'adolescent vivant avec le VIH à partir du guide récemment validé par le PNLIS	20,000	2,050	22,050
Activité 1.26. Identification dans 20 aires prioritaires de 40 ASC à former pour procéder à la distribution communautaire des traitements ARV et procéder à la recherche des perdus de vue afin de les maintenir dans les soins	20,000	30,250	50,250
Activité 1.27. Renforcement de la coordination des activités de prise en charge et de suivi des PVVIH dans 4 districts sanitaires	12,600	37,649	50,249
Activité 1.28. Identifier dans 5 aires prioritaires par district des ASC formés à la recherche des femmes enceintes dépistées positives pour le VIH sortis des soins afin de les maintenir sous traitement	12,000	10,000	22,000
Activité 1.29. Renforcement des capacités des districts sanitaires dans l'analyse des données pour la prise de décision, la planification et la mise en œuvre des interventions à haut impact sur la santé maternelle et infantile	30,000	70,000	100,000

Activité 1.30. Appui au renforcement des actions de riposte y compris au niveau communautaire dans le cadre de la mise en œuvre de la surveillance des décès maternels et périnataux et riposte	10,000	65,000	75,000
Activité 1.31. Appui à la diffusion et au suivi de la mise en œuvre des standards de qualité des soins maternels, néonataux, infantiles et des adolescents	5,000	15,000	20,000
Activité 1.32: Appui aux personnes déplacées de force dans le cadre de la couverture maladie universelle.	100,000	300,000	400,000
Activité 1.33. Soutenir l'évaluation des besoins réels des structures de santé pour un suivi adéquat de la grossesse, la prévention et la prise en charge adéquate des complications obstétricales majeures du travail, de l'accouchement et de la période post partum	15,000	15,000	30,000
Activité 1.34. Fournir un appui pour le relèvement du plateau technique au niveau des structures de santé sur la base des besoins identifiés	50,000	50,000	100,000
Activité 1.35. Appui au renforcement des actions de riposte y compris au niveau communautaire dans le cadre de la mise en œuvre de la surveillance des décès maternels et périnataux et riposte	40,000	35,000	75,000
Activité 1.36. Appui à la diffusion et au suivi de la mise en œuvre des standards de qualité des soins maternels, néonataux, infantiles et des adolescents	10,000	10,000	20,000
Activité 1.37. Appui à l'opérationnalisation des interventions des DRs et DDs (planification, gestion, formation, coordination, supervision, analyse des données, équipement et évaluation)	75,000	125,000	200,000
Activité 1.38: Appui au renforcement de la disponibilité des médicaments essentiels jusqu'au dernier kilomètre	20,000	30,000	50,000
Activité 1.39 Renforcer les capacités des acteurs de première ligne sur la détection et l'intervention précoces et l'orientation sur les écarts de développement	20,000	20,000	40,000
Activité 1.40 Renforcement des capacités des adolescents/jeunes au repérage de situations à risque pour leur santé mentale	10,000	5,000	15,000
Nutrition	517,700	534,000	1,051,700

Activité 1.41. Appui à la mise en œuvre du protocole national de prise en charge de la malnutrition aiguë avec intégration des approches simplifiées y compris dans les situations d'urgence.	246,000	250,000	496,000
Activité 1.42. Appui à la mise à jour du plan de contingence régional (préparation de la réponse aux urgences sanitaires et à la crise humanitaire dans les régions affectées).	21,000	14,000	35,000
Activité 1.43. Appui au renforcement de la chaîne d'approvisionnement et de logistique pour les intrants nutritionnels thérapeutiques (renforcement des capacités des acteurs et mise en place de stocks d'intrants nutritionnels dans un ou deux districts par région).	150,700	150,000	300,700
Activité 1.44. Renforcement des cadres de coordination multi-acteurs et multisectoriels au niveau des préfectures, des sous-préfectures et des communautés.	10,000	10,000	20,000
Activité 1.45. Appui au développement et à la mise en œuvre d'un plan de la nutrition maternelle infantile et du jeune enfant y compris dans les situations d'urgence dans les districts des régions du Bounkani et du Tchologo.	10,000	10,000	20,000
Activité 1.46. Appui à la mise à jour des notes d'orientation et outils pour le renforcement du programme ANJE, y compris la supplémentation des enfants de 6 à 23 mois et la diversification alimentaire.	80,000	100,000	180,000
Éducation	1,800,000	3,129,000	4,929,000
Activité 1.47. Soutien à la mise en œuvre, dans les régions du Bounkani et du Tchologo, de la Stratégie Nationale d'Intégration des enfants des Structures islamiques d'Éducation dans le système éducatif formel (SNIESIE)	52,000	150,000	202,000
Activité 1.48. Contribution à l'augmentation de l'offre éducative dans les régions du Bounkani et du Tchologo à travers la construction de salles de classe du primaire, du préscolaire et des espaces temporaires d'apprentissage.	900,000	2,500,000	3,400,000
Activité 1.49. Dotation des écoles des régions du Bounkani et du Tchologo en matériels pédagogiques adaptés (fournitures scolaires, matériels/livrets d'auto-apprentissage), y compris les Bibliox pourront être mises en place afin de contribuer à réduire la fracture numérique.	826,000	451,000	1,277,000

Activité 1.50. Plaidoyer auprès des autorités pour la mise en place d'une prime liée aux conditions de vie des enseignants dans les zones reculées et défavorisées afin de réduire le nombre d'abandon de poste et améliorer la qualité de l'enseignement.	5,000	5,000	10,000
Activité 1.51. Plaidoyer pour la mise en oeuvre/ prise en compte des recommandations des Etats généraux de l'éducation relatives aux droits et à l'école inclusive en faveur des filles en situation de handicap	7,000	8,000	15,000
Activité 1.52. Sensibiliser les leaders communautaires et les communautés sur les droits des enfants en situation de handicap , notamment les filles	10,000	15,000	25,000
Protection	3,662,700	5,361,200	9,023,900
Activité 1.53. Appui à la mise à jour du plan de contingence régional de protection de l'enfance, notamment en matière de planification et de préparation aux urgences afin de le rendre plus réactif et d'assurer une meilleure protection des enfants en cas de choc ou de crise/Afflux des réfugiés.	14,000	10,000	24,000
Activité 1.54. Prépositionnement de NFI et de kits d'hygiène menstruelle dans des magasins identifiés ou auprès des 2 directions Régionales	9,000	9,000	18,000
Activité 1.55. Mise en œuvre d'un centre intégré de prise en charge des enfants victimes de violences et de leur famille (style One Stop Center)	30,000	30,000	60,000
Activité 1.56. Appui à l'extension de la couverture et l'efficacité des services sociaux à travers le renforcement des moyens de transport des travailleurs sociaux et la mise en place de postes avancés des services sociaux dans des zones difficiles à atteindre.	21,000	20,000	41,000
Activité 1.57. Dotation des centres d'état civil des régions du Bounkani et du Tchologo en registres et des tribunaux en imprimés d'état civil et appui aux services d'état civil de routine pour le suivi des mécanismes d'enregistrement des naissances au niveau des centres de santé ;	67,200	52,200	119,400

Activité 1.58. Formation des agents de santé (maternité, vaccination) des régions du Bounkani et du Tchologo sur la mise en œuvre des mécanismes d'enregistrement des naissances au niveau des centres de santé.	33,300	33,300	66,600
Activité 1.59. Dotation des centres d'état civil en matériel d'archivage et de sécurisation des registres.	59,700	59,700	119,400
Activité 1.60. Renforcement des capacités des travailleurs sociaux et des agents d'ONG locales en notion de genre, prévention des VBG et prise en charge holistique de survivant.e.s	5,000	15,000	20,000
Activité 1.61. Mise à disposition des structures de protection sociale de kits de Dignité pour l'assistance aux réfugiés et déplacés internes survivants de VBG	0	25,000	25,000
Activité 1.62. Organisation de missions d'analyse des besoins et de suivi programmatique dans le Bounkani (coordination)	3,500	12,000	15,500
Activité 1.63. Dotation des centres d'état civil des régions du Bounkani et du Tchologo en registres et des tribunaux en imprimés d'état civil et appui aux services d'état civil de routine pour le suivi des mécanismes d'enregistrement des naissances au niveau des centres de santé	20,000	30,000	50,000
Activité 1.64. Organisation de missions d'analyse des besoins et de suivi programmatique dans le Bounkani (coordination)	40,000	40,000	80,000
Activité 1.65. Appui en NFI aux personnes déplacées de force.	200,000	400,000	600,000
Activité 1.66. Appui au gouvernement pour la construction des abris durables en faveur des personnes déplacées de force.	1,000,000	2,000,000	3,000,000
Activité 1.67. Mise en place d'un mécanisme de collecte d'informations et de données sur la situation de crise humanitaire impliquant les mouvements des populations déplacées de force (monitoring de protection et enregistrement des nouveaux arrivants).	2,100,000	2,500,000	4,600,000
Activité 1.68. Appui à l'amélioration de l'accès à la justice des femmes en situation de handicap survivantes des violences basées sur le genre.	10,000	30,000	40,000

Activité 1.69. Appui à l'amélioration des mécanismes locaux d'anticipation et de prévention des violences basées sur le genre.	10,000	30,000	40,000
Activité 1.70. Appuyer la mise en place ou le renforcement des capacités des plateformes de collaboration et des centres d'accueil des survivantes de VBG (évaluation, renforcement du système de référence et de collecte de données, formation, appui matériel) dans les régions cibles.	10,000	25,000	35,000
Activité 1.71. Former 100 prestataires de santé des DDS des régions cibles au dépistage/identification des cas de VBG et à l'appui de première ligne (LIVES) aux survivantes de VBG au cours des consultations prénatales et néonatales.	20,000	25,000	45,000
Activité 1.72. Appui à la mise en place ou au renforcement des moyens de communication en langues locales visant les femmes en situation de handicap pour la diffusion des informations sur la prévention des infections sexuellement transmissibles et la prise en charge des violences sexuelles et psychologiques	10,000	15,000	25,000
WASH (Eau, Hygiène, Assainissement)	3,577,300	3,853,400	7,430,700
Activité 1.73. Appui au fonctionnement du Groupe sectoriel WASH Urgence de la Zone Nord et à la mise en œuvre de son plan d'action.	31,900	47,800	79,700
Activité 1.74. Mise à disposition des stocks de contingence au niveau des préfectures dans les régions du Bounkani et du Tchologo dès le dépassement d'un seuil défini en ligne avec le plan de contingence interagence.	144,400	216,600	361,000
Activité 1.75. Identification des forages existants à débit suffisant qui pourront être utilisés pour alimenter des systèmes de mini-adduction d'eau potable et réalisation de 40 systèmes de mini-adduction d'eau potable fonctionnant à l'énergie solaire (pouvant alimenter aussi bien la communauté, l'école que le centre de santé) dans les régions du Bounkani et du Tchologo.	2,260,000	2,260,000	4,520,000

Activité 1.76. Réhabilitation ou remplacement de 40 pompes manuelles existantes dans les régions du Bounkani et du Tchologo.	500,000	500,000	1,000,000
Activité 1.77. Renforcement des capacités des acteurs en eau, assainissement et hygiène en situation d'urgence.	15,000	15,000	30,000
Activité 1.78. Renforcement des capacités de stockage en eau et des dispositifs pour la pratique de l'hygiène dans les centres de santé des régions du Bounkani et du Tchologo.	376,000	564,000	940,000
Activité 1.79. Accès à l'eau potable et renforcement des capacités dans la gestion de l'eau	250,000	250,000	500,000
Participation des femmes, adolescents et des jeunes	1,660,000	1,580,000	3,240,000
Activité 1.80. Renforcement des capacités des directions régionales et départementales à offrir aux adolescent (e) s et aux jeunes des interventions de développement des actifs	250,000	200,000	450,000
Activité 1.81. Appui au pilotage d'un programme de service civique et professionnel mobile impliquant les communautés locales et le secteur privé.	960,000	865,000	1,825,000
Activité 1.82. Développement d'un centre d'information sur la plateforme U-Report sur la thématique paix et cohésion sociale et le rôle des jeunes filles et garçons dans le dialogue intercommunautaire.	80,000	220,000	300,000
Activité 1.83. Création et renforcement des capacités d'un réseau dans les régions du Bounkani et du Tchologo adolescent (e) s et jeunes leaders « ambassadeurs de la paix et de la cohésion sociale » sur le rôle des jeunes filles et garçons dans la prévention et la gestion des conflits.	345,000	170,000	515,000
Activité 1.84. Soutenir les activités d'éducation à la santé sexuelle et reproductive du Club Genre de l'Université PGC visant à promouvoir l'accès libre des femmes, des adolescentes et des étudiant-e-s à des informations complètes sur la santé sexuelles et reproductives	25,000	25,000	50,000

Activité 1.85. Appuyer l'intégration de la sécurité humaine et du genre dans les mécanismes et outils de développement local, le pilotage de l'action humanitaire et la gestion des frontières.		100,000	100,000
Changement social et comportemental / approches communautaires	1,090,000	1,490,000	2,580,000
Activité 1.86. Appui à la mise en place et à l'opérationnalisation d'un pool d'adolescentes et aux communautés pour la mobilisation en faveur de la réduction des pratiques de néfastes de genre en situation d'urgence.	15,000	15,000	30,000
Activité 1.87. Renforcement des capacités des autorités préfectorales pour apporter des réponses aux préoccupations des communautés en matière de changement social et comportemental en situation d'urgence (afflux des réfugiés).	68,000	55,000	123,000
Activité 1.88. Renforcement des capacités du corps préfectoral, des services techniques de Santé, Wash, Nutrition, Education et Protection de l'Enfant des régions concernées sur l'approche CADE « Communautés amies des enfants » afin d'optimiser la coordination et le suivi.	42,000	20,000	62,000
Activité 1.89. Mise en place de points de monitoring des flux et analyses de suivi des flux (sur base de la méthodologie DTM de l'OIM).	100,000	300,000	400,000
Activité 1.90. Mise en place du Système d'Information et d'Analyse des Données Migratoires (MIDAS) aux points d'entrées terrestres et entre les points d'entrées (équipement mobile).	300,000	200,000	500,000
Activité 1.91. Etude exploratoire sur la mise en place de documents d'identité « résidents frontaliers » (qui évitent aux populations de devoir passer par les points officiels) afin de formuler des recommandations sur le renforcement d'échanges réguliers.	20,000	50,000	70,000
Activité 1.92. Réaliser des caravanes des jeunes pour la paix et la cohésion sociale dans les 5 régions	50,000		50,000

Activité 1.93. Formation pour les agents en poste aux frontières sur l'ensemble des outils de la gestion des frontières.	60,000	80,000	140,000
Activité 1.94. Appui aux FDS dans la conduite de patrouilles à travers le développement et/ou fourniture d'outils adaptés.	100,000	100,000	200,000
Activité 1.95. Facilitation de la coordination entre les FDS et autorités civiles ivoiriennes ainsi que les FDS et autorités civiles burkinabè et maliennes à travers l'organisation de réunions et l'institutionnalisation de plateformes d'échange (gestion des frontières, mobilité, transhumance, commerce, lutte contre la criminalité transfrontalière y compris traite et trafic illicite de migrants, autres trafics, coordination de patrouilles, etc.)	50,000	50,000	100,000
Activité 1.96. Mise en place d'exercices de simulation de crise grandeur nature (SIMEX) pour les autorités frontalières et les communautés locales.	250,000	500,000	750,000
Activité 1.97. Appui au développement ou au renforcement des plans de contingence spécifiques aux déplacements massifs au niveau des frontières.	35,000	70,000	105,000
Activité 1.98. Appuyer la mise en place d'un pool d'expertise locale en matière de Sécurité humaine et Genre dans l'action humanitaire		50,000	50,000
Inclusion sociale (Protection Sociale)	116,700	216,700	333,400
Activité 1.99. Renforcement des capacités locales (y compris travailleurs sociaux) pour la mise en œuvre des mesures d'accompagnement dans les domaines de la communication pour les saines habitudes de vies et de nutrition, l'accès aux services sociaux de base, l'enregistrement des naissances et l'identification des populations, ainsi que la gestion des cas de violation des droits des enfants.	116,700	116,700	233,400
Activité 1.100. Appui à la mise en oeuvre / renforcement des programmes spécifiques d'inclusion sociale en faveur des groupes vulnérables notamment les femmes en situation de handicap, les jeunes marginalisés, les enfants vivant dans la rue, etc	0	100,000	100,000

Produit 2 : Les communautés sont outillées et leur autonomisation favorisée afin qu'elles puissent anticiper et prévenir les effets des chocs sur les systèmes, les ménages et les individus et gérer les risques résiduels.	13,357,386	25,259,000	38,616,386
Santé – VIH-SR-SSRAJ	361,000	559,500	920,500
Activité 2.1. Renforcement des capacités des prestataires de soins des régions du Bounkani et du Tchologo sur la prévention, la prise en charge de l'infection à VIH chez les femmes, les enfants et les adolescents ainsi que la prise en charge des survivant(e)s de violences sexuelles.	62,000	62,000	124,000
Activité 2.2. Intensification de l'offre de services SSR en stratégie avancée dans les districts sanitaires	77,000	156,000	233,000
Activité 2.3. Renforcement des connaissances des adolescents et jeunes sur les droits et besoins de services conviviaux en matière de SSR, notamment en situation d'urgence humanitaire	0	18,000	18,000
Activité 2.4. Disposition de kits SR d'urgences dans les structures de santé des localités abritant les réfugiés et les déplacés internes, et des communautés hôtes (santé)	15,000	37,000	52,000
Activité 2.5 Appui à la mise en place/renforcement des comités villageois de veilles sanitaires (Faire la cartographie des comités de veille sanitaire ; Evaluer les besoins (formation, motivation pécuniaire, crédit téléphonique).	50,000	0	50,000
Activité 2.6. Identification de pairs éducateurs pour sensibiliser au dépistage du VIH les hommes dans leurs lieux de vie (Bars ; Grins ; Lieux de cultes...)	0	54,500	54,500
Activité 2.7. Identification de « paires éducatrices » pour sensibiliser / Responsabiliser au VIH et à la santé sexuelle et reproductive les adolescentes/jeunes femmes dans leurs lieux de vie (Marchés ; Baptêmes ; Mariage ; ...).	0	54,500	54,500
Activité 2.8. Identification et sensibilisation des leaders communautaires (Religieux ; Tradipraticiens ; Chefs de communauté ...) à la référence des PVVIH vers les centres de santé et au suivi correcte de leur traitement.	0	54,500	54,500

Activité 2.9. Appui au renforcement des capacités des communautés pour leur implication dans le suivi de la grossesse et la prévention des complications obstétricales majeurs à travers des approches innovantes.	12,000	48,000	60,000
Activité 2.10 : Appui au renforcement des connaissances communautaires sur les facteurs de risques des maladies non transmissibles (tabagisme, alcoolisme, stupéfiants)	20,000	0	20,000
Activité 2.11 : Appui au renforcement des capacités des acteurs locaux de base (Leaders, influenceurs, professionnels des médias, tradipraticiens, corps préfectoral) sur la communication des risques et l'engagement communautaire.	50,000	0	50,000
Activité 2.12: Soutenir les mécanismes communautaires des soins de santé et de gestion des établissements de santé	75,000	75,000	150,000
Nutrition	2,301,000	3,185,000	5,486,000
Activité 2.13. Renforcement des capacités des chargés de Nutrition (et des ECD des régions du Bounkani et du Tchologo pour les interventions spécifiques en matière de nutrition (gestion intégrée de la malnutrition aigüe, lutte contre les carences en micronutriments et promotion de l'ANJE, y compris les conseils en matière d'allaitement et alimentation de complément pour les jeunes enfants).	20,000	35,000	55,000
Activité 2.14. Appui à l'agriculture sensible à la nutrition et la promotion de l'inclusion financière en faveur des femmes rurales.	700,000	550,000	1,250,000
Activité 2.15. Appui à la mise en œuvre des interventions spécifiques en nutrition au sein du système de santé dans les régions du Bounkani et du Tchologo (supplémentation en vitamine A et déparasitage en routine, gestion intégrée de la malnutrition aigüe, promotion de l'ANJE, nutrition maternelle).	6,000	25,000	31,000
Activité 2.16. Mise en place d'un programme de transferts monétaires au bénéfice des enfants à risque de malnutrition et/ou de déscolarisation	1,000,000	2,000,000	3,000,000

Activité 2.17. Renforcement des capacités locales (y compris travailleurs sociaux) pour la mise en œuvre des mesures d'accompagnement dans les domaines de la communication pour les saines habitudes de vies et de nutrition, l'accès aux services sociaux de base, l'enregistrement des naissances et l'identification des populations, ainsi que la gestion des cas de violation des droits des enfants.	175,000	175,000	350,000
Activité 2.18. Appui à la mise en place des Foyers de Renforcement des Activités de Nutrition Communautaires (FRANCs) pour la mise en œuvre des activités de nutrition et de développement de la Petite Enfance.	400,000	400,000	800,000
Éducation	2,098,400	2,102,900	4,201,300
Activité 2.19. Appui au renforcement des capacités régionales et locales, ainsi que des entités responsables des activités extrascolaires pour assurer la continuité de l'offre éducative en situation d'urgence et garantir la sécurité dans les écoles.	12,300	23,000	35,300
Activité 2.20. Appui au renforcement des capacités des enseignants des régions du Bounkani et du Tchologo i) pour l'amélioration des premiers apprentissages afin de relever le niveau des enfants de ces régions, ii) pour la prévention des conflits à travers l'éducation à la citoyenneté et iii) pour la gestion des situations d'urgence afin d'assurer la continuité éducative.	118,000	92,800	210,800
Activité 2.21. Cantines scolaires et renforcement des capacités pour l'alphabétisation	1,950,500	1,950,500	3,901,000
Activité 2.22. Organisation de séances de sensibilisation de proximité à l'endroit des populations de réfugiés et déplacées internes, sur le droit à la scolarisation inclusive et des filles, y compris les communautés hôtes (éducation)	0	19,000	19,000
Activité 2.23. Plaidoyer auprès de leaders communautaires et guides religieux pour la promotion de la scolarisation des filles et leur maintien à l'école	2,600	2,600	5,200
Activité 2.24. Renforcement des relais communautaires en milieu scolaire afin de renforcer les capacités des communautés sur les pratiques néfastes en situation d'urgence qui diminueraient la fréquentation scolaire des filles et des garçons.	15,000	15,000	30,000
Protection	382,800	444,200	827,000

Activité 2.25. Appui aux activités des Comités de protection de l'Enfant (CPE) existants/ou créés dans les communautés des régions du Bounkani et du Tchologo pour l'amélioration de la prévention et la prise en charge des enfants et de leurs familles victimes de toutes formes de violences, d'abus et d'exploitation par les transferts monétaires et la mise en place d'AVEC.	150,000	150,000	300,000
Activité 2.26. Mise en œuvre d'un programme d'éducation parentale pour le renforcement des connaissances et des compétences des communautés en matière de pratiques familiales communautaires favorables à la protection des enfants contre la violence et le travail des enfants et à l'enregistrement des naissances, y compris dans les situations d'urgence.	42,800	34,200	77,000
Activité 2.27. Mise en place des espaces amis des enfants au niveau communautaire	150,000	150,000	300,000
Activité 2.28. Sensibiliser les communautés et renforcer leurs capacités sur l'importance de l'accès à la santé sexuelle et reproductive des FSH	40,000	40,000	80,000
Activité 2.29. Appui au renforcement des systèmes d'alerte et d'information sur les violences basées sur le genre ciblant les femmes en situation de handicap.		50,000	50,000
Activité 2.30. Renforcer les capacités des relais (travailleurs sociaux, OSC) pour la vulgarisation des droits des femmes dont celles en situation de handicap et des enfants y compris l'accès à la protection sociale, dans les zones rurales et périurbaines des régions ciblées.	10 000	20,000	30,000
WASH (Eau, Hygiène, Assainissement)	804,800	1,252,700	2,057,500
Activité 2.31. Formation de 60 comités (à composition multiculturelle) de gestion et maintenance durable des systèmes de mini-adduction d'eau potable couplée avec la promotion de l'hygiène.	46,100	46,100	92,200
Activité 2.32. Promotion de l'implication des femmes dans la gestion des pompes	0	46,100	46,100

Activité 2.33. Appui aux acteurs communautaires pour la mise en œuvre de l'Approche Communautaire pour l'Assainissement Total / Assainissement Total piloté par la Communauté (CLTS/ATPC) pour atteindre et maintenir le statut Fin de la Défécation à l'Air Libre (FDAL) dans les régions du Bounkani et du Tchologo.	295,400	443,100	738,500
Activité 2.34. Mise à disposition des ménages au niveau des communautés FDAL de kits de traitement et de stockage de l'eau à domicile et formation des communautés à leur bonne utilisation.	96,300	144,400	240,700
Activité 2.35. Renforcement des capacités des enseignants et mise en œuvre de l'Approche 3 étoiles pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans les écoles afin d'assurer le respect des bonnes pratiques en matière d'hygiène	367,000	573,000	940,000
Participation des Femmes, adolescents et des jeunes	180,000	250,000	430,000
Activité 2.36. Appui à la participation des adolescent(e)s et jeunes à la gouvernance locale et au dialogue intergénérationnel entre les jeunes, les femmes leaders et les autorités coutumières et religieuses dans les communautés transfrontalières sur la cohésion sociale et la prévention du recrutement par les groupes armés.	90,000	140,000	230,000
Activité 2.37. Formation des U-reporters et des leaders de la jeunesse sur le secourisme et les gestes de premiers secours.	50,000	50,000	100,000
Activité 2.38 : Renforcer les capacités du Réseau des Femmes médiatrices dans leurs interventions communautaires d'alerte précoce, de médiation, de gestion de conflits et de sensibilisation sur les VBG et de prise en charge des victimes	40,000	60,000	100,000
Renforcement de la gouvernance, l'état de droit	1,253,000	2,814,600	4,067,600
Activité 2.39. Formation des travailleurs sociaux des régions du Bounkani et du Tchologo sur la lutte contre la traite et l'exploitation des enfants ; la prévention du recrutement d'enfants par les groupes armés non étatiques ; le soutien psychosocial et la santé mentale.	0	66,600	66,600
Activité 2.40. Appui à l'organisation et déploiement d'unités mobiles pour faciliter la légalisation des documents et la production d'actes civils.	120,000	300,000	420,000

Activité 2.41. Appui au dialogue communautaire à travers l'animation communautaire afin de promouvoir des changements de comportements positifs au niveau de la communauté (promotion des pratiques familiales favorables à la protection des enfants, lutte contre la violence et le travail des enfants et promotion de l'enregistrement des naissances).	0	100,000	100,000
Activité 2.42. Renforcement des capacités des travailleurs sociaux, des agents d'ONG locales, des relais ou agents de santé communautaire en gestion des conflits (cohésion sociale).	12,000	10,000	22,000
Activité 2.43. Équipement des ONG et des organisations à base communautaire en outils de sensibilisation (affiches, dépliants et boîte à images) sur la cohésion sociale, le genre et le respect des droits humains y compris en situation de crise humanitaire.	20,000	35,000	55,000
Activité 2.44. Implication des femmes dans la promotion de leurs droits et leur leadership au sein des communautés à travers leur regroupement en « Espace Amis de Femmes » et le renforcement de leurs compétences ainsi que leurs capacités opérationnelles (genre/VBG).	4,000	10,000	14,000
Activité 2.45. Plaidoyer auprès des communautés, des religieux et des collectivités pour l'identification de famille de refuge devant accueillir les survivant(e)s de VBG, notamment les survivant(e)s issues de populations de réfugiés et déplacés internes. (VBG, genre)	2,000	5,000	7,000
Activité 2.46. Soutien à l'organisation de séances de formation pour les communautés pour une prise en charge efficace des situations d'urgence	30,000	60,000	90,000
Activité 2.47. Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des autorités locales de l'état de droit, y compris les organes décentralisés du Comité national des frontières et de la Commission nationale sur les armes légères.	0	450,000	450,000
Activité 2.48. Organiser et institutionnaliser le cadre local permanent de dialogue entre les institutions de l'Etat de droit y compris les forces de sécurité et les communautés locales.	0	108,000	108,000

Activité 2.49. Mise en place de l'outil OIM de « Suivi des mouvements de transhumance » (TTT - recensement des mouvements, système d'alerte, visant à la prévention des conflits liés à la transhumance) (2 locations- multiple localités)	405,000	810,000	1,215,000
Activité 2.50. Mise en place de l'outil OIM « Indice de Stabilité » au sein des zones les plus fragiles	260,000	260,000	520,000
Activité 2.51. Renforcement des mécanismes régionaux de collecte de données sur la sécurité alimentaire et les marchés (DISSA)	100,000	100,000	200,000
Activité 2.52. Appui à la documentation aux personnes déplacées de force	300,000	500,000	800,000
Changement social et comportemental / approches communautaires	3,201,000	3,351,000	6,552,000
Activité 2.53. Renforcement des capacités des coordonnateurs d'activités communautaires dans les régions du Bounkani et du Tchologo sur l'approche CADE « Communautés amies des enfants ».	1,000,000	800,000	1,800,000
Activité 2.54. Appui aux jeunes reporters pour la production et la diffusion de message de paix, via les radios communautaires et l'Union des média professionnels.	50,000	50,000	100,000
Activité 2.55. Renforcement des capacités des comités et structures locaux en matière de prévention et réduction des conflits liés à la gestion des ressources naturelles et aux litiges fonciers.	96,000	316,000	412,000
Activité 2.56. Appui à la conduite d'études de perception des communautés en matière de sécurité et à la mise en œuvre des recommandations y relatives afin de faciliter le dialogue entre les communautés et les autorités.	60,000	60,000	120,000
Activité 2.58. Sensibilisation des communautés en matière de dialogue sociale, prévention et résolution des conflits.	250,000	325,000	575,000
Activité 2.59. Mise en place de mécanismes pour recueillir systématiquement avis, craintes et besoins des communautés	150,000	150,000	300,000

Activité 2.60. Accompagnement des communautés pour la Cocréation de solutions communautaires à travers le Design centré sur l'Humain afin de promouvoir des changements sociaux et comportements positifs et genre transformateur.	25,000	25,000	50,000
Activité 2.61. Renforcement des capacités des communautés pour soutenir la promotion des comportements favorables à la sante des adolescents et jeunes (initiative AdoDev)	40,000	40,000	80,000
Activité 2.62. Support à la mise en œuvre des plans d'actions en étroite coordination avec les autorités locales et les services techniques décentralisés	1,530,000	1,505,000	3,035,000
Activité 2.63. Renforcer la compréhension et la connaissance des leaders traditionnels et religieux, des femmes et des jeunes leaders, de la société civile, des autorités locales et des structures déconcentrées sur les mécanismes de lutte contre l'extrémisme violent et de gestion des catastrophes humanitaires sensibles aux droits des femmes.		80,000	80,000
Soutien aux opportunités économiques et autonomisation	2,334,500	7,129,100	9,463,600
Activité 2.64. Appui aux activités génératrices des revenus et accompagnement dans la mutualisation (fournitures de kits de production, fonds de roulement...).	500,000	3,500,500	4,000,500
Activité 2.65. Formation des maitres formateurs artisans et leurs déploiements dans les localités et régions cibles	250,000	450,000	700,000
Activité 2.66. Organisation de formations aux métiers des jeunes et à l'entrepreneuriat local sur base des opportunités des marchés et perspectives de création d'emploi.	175,000	275,000	450,000
Activité 2.67. Appui aux activités génératrices des revenus et accompagnement dans la mutualisation (fournitures de kits de production, fonds de roulement...).	300,000	100,000	400,000
Activité 2.68. Encadrement technique et suivi des bénéficiaires.	130,000	270,000	400,000

Activité 2.69. Formation et encadrement en appui à la croissance des entreprises des jeunes et des femmes (la formation en éducation financière, civisme, citoyenneté et leadership sera aussi dispensée).	0	100,000	100,000
Activité 2.70. Appui à la petite irrigation à travers le système de pompage solaire pour l'autonomisation des femmes rurales engagées dans la filière du maraîchage.	50,000	500,000	550,000
Activité 2.71. Appui à l'initiative « Zero Food Loss Initiative » : Mettre à contribution les silos de stockage hermétique conçus et testés par le PAM pour aider les petits producteurs à réduire les post-récoltes et à améliorer la qualité et la sécurité sanitaire des produits agricoles.	20,000	180,000	200,000
Activité 2.72. Appui à l'entrepreneuriat des jeunes basé sur la petite transformation agroalimentaire et la commercialisation des produits agricoles en milieu rural.	100,000	200,000	300,000
Activité 2.73. Appui en matériel et outils spécifiques aux filles et femmes des populations de réfugiés et déplacés internes pour la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus (couture, coiffure, ongles, etc.) afin de soutenir la demande et leur accès aux services de SSR (AGR)	200,000	741,800	941,800
Activité 2.74. Identification des acheteurs de produits d'au niveau national et régional dont les perspectives économiques sont reconnues	2,000	20,000	22,000
Activité 2.75. Facilitation du dialogue entre les femmes et les jeunes porteurs d'initiatives économique et les potentiels partenaires ;	5,000	25,000	30,000
Activité 2.76. Sensibilisation des jeunes et des femmes (groupements coopératifs et les TPE individuelles) à conclure des accords commerciaux avec les acheteurs identifiés ;	4,000	20,000	24,000
Activité 2.77 Appui à l'établissement ou à la consolidation des relations entre les femmes agri-preneurs et les acheteurs potentiels identifiés,	5,000	15,000	20,000

Activité 2.78 Accompagnement à l'élaboration des plans de développement des partenariats établis,	3,000	15,000	18,000
Activité 2.79 Appui à l'élaboration d'un protocole d'accord global incluant le contrat commercial,	5,000	10,000	15,000
Activité 2.80 Mise en relation avec les institutions financières partenaires du projet pour le financement du modèle d'affaires porté par les partenaires.	4,000	10,000	14,000
Activité 2.81. Renforcement de capacités des femmes agri-preneurs (notamment celles des coopératives de femmes productrices) à répondre à la demande des acheteurs et améliorer la qualité de leurs productions ;	4,000	35,000	39,000
Activité 2.82 Appui à l'élaboration des modèles d'entreprise et des plans d'affaires viables pour permettre une croissance durable des entreprises des jeunes et des femmes porteuses d'initiatives économique impliquées dans ces partenariats productifs/commerciaux ;	2,000	50,000	52,000
Activité 2.83 conduites de programmes d'éducation financière (formation en gestion financière/alphabétisation financière des organisations de femmes)	10,000	20,000	30,000
Activité 2.84. Assurer la réintégration socio-économique des femmes en situation de handicap victimes/survivantes des VBG à travers des AGR	2,000	100,000	102,000
Activité 2.85. Faciliter l'insertion socioéconomique des filles et femmes en situation de handicap pour les rendre autonomes	10,000	50,000	60,000
Activité 2.86. Organisation des sessions de formation des formateurs pour les conseillers en emploi dans les organismes publics sur la méthodologie TREE et sur les compétences clés pour l'emploi pour permettre aux cadres formés de mettre en œuvre des formations au bénéfice des jeunes	125,000	41,800	166,800

Activité 2.87. Renforcement des capacités des organisations représentatives des employeurs dans la mise en place d'un dispositif de développement de l'apprentissage dans les zones ciblées à travers les Comités de branches professionnelles et la constitution d'un réseau d'entreprises partenaires offrant des places d'apprentissages	59,000	0	59,000
Activité 2.88. Organisation d'une foire de l'emploi (jobs fair), y compris les opportunités de stage, en mobilisant le secteur privé (CGECI, FIPME) avec l'Agence emploi Jeunes	50,000	0	50,000
Activité 2.89. Renforcement des capacités de l'Observatoire de l'emploi en matière d'évaluation de l'impact emploi du programme	39,500	50,000	89,500
Activité 2.90. Analyse de l'environnement du marché du travail des jeunes lié au secteur agricole	50,000	0	50,000
Activité 2.91. Analyse des chaînes de valeur agricole (artisanale-industrielle) et évaluation des possibilités d'innovation (transformation/ conditionnement)	40,000	0	40,000
Activité 2.92. Renforcement des capacités des agents des structures de formation technique, professionnelle et commerciale publics et privés	50,000	0	50,000
Activité 2.93. Formation des jeunes en agropastoral, agriculture (formations qualifiantes, formation en entrepreneuriat, marketing digital et packaging)	100,000	50,000	150,000
Activité 2.94. Formation des jeunes en construction verte (appui à la coopérative la coopérative WOPININ WOGNON de Ferkessédougou)	40,000	300,000	340,000
Cohésion sociale	440,886	4,170,000	4,610,886
Activité 2.95. Accompagner la Commission Nationale des Frontières de Côte d'Ivoire (CNF-CI) dans l'édition et la vulgarisation de la Politique Nationale de Gestion Intégrée des Frontières (PNGIF-CI) auprès des acteurs locaux et des communautés ;	10000	50000	60000

Activité 2.96. Renforcer les rencontres transfrontalières de haut niveau et celles d'entre les autorités administratives, politiques et traditionnelles des deux pays au niveau de la frontière ;	10000	200000	210000
Activité 2.97. Éditer et vulgariser les lois sur la libre circulation des biens et des personnes	10000	20000	30000
Activité 2.98. Renforcer davantage les capacités techniques et opérationnelles des structures en charges de la gestion des frontières ;	20781	500000	520781
Activité 2.99. Digitaliser la gestion et la surveillance des frontières avec l'acquisition de serveur, des scanners, des caméras et des drones de surveillances ;	0	500000	500000
Activité 2.100. Sensibiliser les réfugiés pour une meilleur connaissance des lois ivoiriennes et leur respect par ceux-ci ;	0	50000	50000
Activité 2.101. Accompagner la CNFCI dans le processus de matérialisation de la frontière	0	50000	50000
Activité 2.102. Accompagner la Côte d'Ivoire dans la mise en œuvre de sa politique nationale des gestions des frontières et des recommandations du Traité d'Amitié et Coopération Côte d'Ivoire-Burkina-Faso	100,000	300,000	400000
Activité 2.103. Promouvoir les mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits à travers l'intensification des dialogues intercommunautaires ;	30,000	200,000	230000
Activité 2.104. La réhabilitation ou la construction d'infrastructures de paix comme les maisons des chefs, les préaux, les foyers des jeunes qui sont des lieux de rencontres et des règlements pacifiques des conflits :	115,105	400,000	515105.13
Activité 2.105. Réaliser des parcs à bétail et des retenues d'eau pour une meilleur gestion du bétail des réfugiés ;	0	400,000	400000
Activité 2.106. Développer des activités socioéconomiques de rapprochement communautaire tant pour les réfugiés que les communautés d'accueils afin de leur permettre de dissiper les préjugés communautaires ;	0	400,000	400000

Activité 2.107. Renforcer les capacités techniques et matériels des FDS afin d'accroître leur efficacité sur le terrain ;	20,000	500,000	520000
Activité 2.108. Renforcer la confiance entre les FDS et les populations civiles pour une meilleure collaboration et coopération dans la coproduction de la sécurité à travers les dialogues socio sécuritaires, les activités civilo militaire et les caravanes de délivrance des documents administratifs des motos qui restent le principal moyen de déplacement des populations dans zone frontalière :	125,000	600,000	725000
Total (programme)	\$27,492,386	\$43,413,249	\$70,905,635
Coûts de l'appui technique (10%)	2,749,239	4,341,325	7,090,564
Coûts opérationnel (8%)	2,199,391	3,473,060	5,672,451
Sous-Total (Appui technique & Coût opérationnel)	4,948,630	7,814,385	12,763,014
Coûts de recouvrement (8%)	2,199,391	3,473,060	5,672,451
Prélèvement de coordination (1%)	274,924	434,132	709,056
Total	34,915,330	55,134,826	90,050,157

IX- ANNEXE

Normes comportementales et sociales faisant obstacle à la réalisation des droits des enfants dans le Bounkani et le Tchologo²⁴

Éducation	Moindre importance accordée à la scolarisation des filles par rapport à celle des garçons dans les communautés des régions du Bounkani, du Folon, du Kabadougou et du Bafing.
	Rôle social assigné par les communautés Sénoufo des régions du Poro, de la Bagoué et du Tchologo aux garçons qui sont initiés dès le plus jeune âge aux travaux champêtres afin de pouvoir assurer immédiatement la subsistance de leur famille en cas de besoin, ce qui nuit à la scolarisation ou entraîne leur déscolarisation précoce
	Idée répandue dans les communautés des régions de la Bagoué, du Poro et du Tchologo selon laquelle les garçons en position d'hériter (le premier, le second, voire le dernier de la fratrie) n'ont pas besoin d'être durablement scolarisés.
	Existence de représentations négatives de l'école, perçue comme un investissement coûteux à la rentabilité incertaine et une institution risquant d'inciter l'enfant à remettre en cause l'autorité parentale et les valeurs communautaires ou religieuses traditionnelles.
	La majorité des communautés du Folon, du Kabadougou, du Bounkani, du Gontougo et du Bafing considèrent les grossesses hors mariage comme socialement inacceptables, ce qui les incite soit à ne pas scolariser la jeune fille soit à lui faire suivre un cursus court dans des structures islamiques d'éducation et à la retirer précocement en vue de la marier.
	Importance accordée par les parents allogènes au maintien de relations étroites entre leurs enfants et leur réseau familial du pays d'origine, ce qui entraîne de fréquents aller-retours des jeunes entre le milieu d'accueil et la famille à l'étranger et des interruptions de la scolarité pouvant aboutir à des déscolarisations définitives.
	Pratique encore très répandue du confiage des enfants à des tuteurs en ville qui n'ont pas toujours les moyens d'assumer une telle responsabilité, ce qui peut avoir un impact négatif sur le maintien de ces jeunes à l'école, en particulier pour les jeunes filles.
Santé	Faible pouvoir de décision reconnue à la femme en matière de santé : dans le Poro, la Bagoué, le Tchologo, le Bounkani et le Gontougo, une femme enceinte risque ainsi d'être répudiée ou de voir son mari refuser de prendre en charge les frais liés à la grossesse si elle se rend à une consultation médicale sans avoir obtenu, au préalable, son consentement.
	Selon certaines coutumes, la grossesse et l'accouchement sont l'affaire des seules femmes de la communauté si bien que les hommes doivent en être tenus à l'écart et qu'une femme ne saurait être examinée par un gynécologue de sexe masculin.
	Refus fréquent des mères de parler de leur grossesse de peur d'attirer sur elles le mauvais œil, ce qui conduit à réaliser la première consultation prénatale (CPN) de manière trop tardive.
	Survivance de croyances et de pratiques magico-religieuses autour de la grossesse, notamment dans le Bounkani et le Gontougo, qui conduit à négliger les CPN.
	Le recours à la médecine non conventionnelle (tradipraticiens, féticheurs) et aux médicaments de rue, accessibles en dehors du circuit légal de distribution et de dispensation tendent à s'imposer comme une norme sociale thérapeutique dans l'ensemble des communautés.
	Prégnance d'imaginaires sociaux refusant d'associer des symptômes tels que la fièvre ou la toux à des risques pour la santé de l'enfant.
	Crainte présente dans certaines communautés, notamment du Folon et du Bafing que les femmes enceintes perdent l'enfant au cas où elles se feraient vacciner.
	Caractère encore tabou des questions relatives à la sexualité au sein des familles, en particulier dans les communautés rurales et croyance selon laquelle les questions relatives à la sexualité n'ont pas à être enseignées, ce qui entraîne un manque d'éducation des jeunes pour tout ce qui concerne la santé reproductive et sexuelle et accroît les risques de grossesse précoce et de transmission du VIH et des IST.
Nutrition	Importance reconnue par les communautés à la fertilité des femmes et perception de la famille nombreuse comme d'un signe de réussite sociale ce qui conduit à encourager les grossesses précoces.
	Croyance selon laquelle l'usage des méthodes contraceptives serait une violation des principes religieux de la procréation, passible de sentences divines.
	Dans la pensée collective, la femme enceinte, bien qu'elle puisse être soumise à certains interdits alimentaires, n'a pas à recevoir une alimentation particulière.
	Croyance selon laquelle il faille donner de l'eau à l'enfant avant l'âge de 6 mois afin qu'il ne se déshydrate pas ou de lui signifier qu'il est le bienvenu dans la communauté.
	Place essentielle occupée par la vache dans les communautés peulhs conduisant à remplacer rapidement le lait maternel par du lait de vache.
	Acceptation sociale de l'introduction précoce des aliments semi-solides avant l'âge de 6 mois – notamment du miel dans les régions du Kabadougou et du Folon – au motif que cela aurait des effets bénéfiques sur le développement corporel et comportemental de l'enfant.
Protection	Faible intérêt porté par les hommes aux enjeux nutritionnels, ce qui les conduit à se décharger de ces questions sur les femmes, y compris sur le plan financier alors même que les revenus de ces dernières sont plus limités, ce qui aboutit à des régimes alimentaires des mères et des enfants souvent trop peu nutritifs et insuffisamment diversifiés.
	Manque de compréhension au niveau des parents de l'importance qu'il y a à déclarer la naissance de leurs enfants, tant que ces derniers ne sont pas scolarisés et n'ont pas atteint le niveau CM2.

24 UNICEF (2021), Diagnostic communautaire participatif dans la zone de convergence des interventions de l'UNICEF en Côte d'Ivoire.

	Faible intérêt des parents allogènes burkinabé, tels que les Lobi de Bouna, à faire enregistrer la naissance avant que l'enfant ait atteint l'âge de 7 ans et obtenu un nouveau nom après sa participation à une cérémonie d'initiation dans son pays d'origine.
	Difficultés pour les parents musulmans d'utiliser les nouveaux mécanismes permettant d'enregistrer l'identité du nouveau-né immédiatement après sa naissance en raison du fait que, dans la culture musulmane locale, à la suite d'une mauvaise interprétation du coran, l'enfant ne peut avoir de nom qu'après le baptême organisé au septième jour de sa naissance.
	Opinion répandue au sein des communautés en général et notamment chez les populations allogènes que le travail des enfants est un vecteur de socialisation qui prépare les jeunes à assumer leur destin de futur chargé de famille et à gagner honnêtement leur vie en cas d'échec scolaire et de déscolarisation précoce.
	Difficultés pour la plupart des communautés à distinguer le travail socialisant des pires formes du travail des enfants.
	Croyances persistantes au sein de la population selon laquelle avoir des rapports sexuels avec une femme vierge confère à l'homme un pouvoir mystique et du succès sur le plan social.
	Persistance du principe de non-dénonciation des injustices sociales dans certaines communautés, notamment dans le Bounkani et Gontougo ce qui conduit la population à ne pas rapporter les cas de violence, d'abus, d'exploitation, ou de mariage précoce aux autorités.
	Valorisation des rapports sexuels précoces par de nombreuses communautés et marginalisation des jeunes restés vierges une fois passé un certain âge, ce qui crée un terrain socioculturel très favorable aux mariages précoces des jeunes filles, notamment au sein des populations allogènes, souvent célébré dans le pays d'origine.
	Absence de prise de conscience collective des conséquences des mariages précoces sur l'état psychologique et la santé de la jeune fille (risques accrus de violence de la part du conjoint et de la famille de ce dernier, morbidité et mortalité plus élevés pour la mère et l'enfant).
	Importance sociale reconnue à l'excision des jeunes filles, considérée comme un gage d'honorabilité de cette dernière et de sa famille, dans les communautés des régions du Poro, de la Bagoué, du Tchologo, du Bounkani et du Gontougo ainsi qu'aucun sein des communautés allogènes et peulhs.
	Tolérance sociale élevée dans les régions du Poro, du Tchologo, de la Bagoué, du Folon, du Kabadougou, du Bounkani et du Gontougo pour la pratique de la mendicité infantile.
WASH	Faible intégration du lavage des mains dans les pratiques quotidiennes des populations.
	Tolérance persistante pour la pratique de la défécation à l'air libre dans l'espace urbain et rural, en particulier pour les enfants de moins de 5 ans.
	Opinion encore très répandue dans de nombreuses communautés qu'il revient aux ONG de leur fournir des infrastructures pour l'accès à l'eau et l'assainissement et non à elles de s'organiser pour s'en doter et les entretenir.
	Faible intégration du lavage des mains dans les pratiques quotidiennes des populations.
Inclusion sociale	Persistance de normes socioculturelles patriarcale désavantageant les filles et les femmes durant le processus de socialisation, l'accès aux services sociaux de base, au foncier, à la prise de décision au sein de la famille et de la communauté.
	Perception collective dominante selon laquelle un enfant en situation de handicap constitue une charge sociale et peut être suspecté, tout comme sa mère, d'être porteur de mauvais sort.
Participation et d'engagement citoyen	Poids de la tradition patriarcale et forte hiérarchisation entre les sexes et les générations ce qui incite les jeunes à se soumettre à l'autorité des parents et des chefs traditionnels sans chercher à la discuter et conduit à marginaliser la participation des jeunes à la prise de décision, notamment dans les régions du Bounkani, du Folon, du Bafing, de la Bagoué, du Poro, du Tchologo et du Gontougo.

Bureau du Coordonnateur Résident
Angle Av. Marchand, Rue Gourgas
01 BP 1747 Abidjan 01 Abidjan
snud.ci@one.un.org

<https://web.facebook.com/ONUCotedIvoire>
@ONUCotedIvoire